



HAL
open science

La valorisation du graffiti carcéral au travers d'anciens lieux de détention classés au titre des Monuments Historiques.

Cassandra Guilloux

► **To cite this version:**

Cassandra Guilloux. La valorisation du graffiti carcéral au travers d'anciens lieux de détention classés au titre des Monuments Historiques.. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04199870

HAL Id: dumas-04199870

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04199870v1>

Submitted on 8 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Cassandra **GUILLOUX**

Master 2 Valorisation du Patrimoine – Université de Rouen Normandie 2022-2023

MEMOIRE DE FIN DE MASTER

Sous la direction de Claire MAINGON

La valorisation du graffiti carcéral au travers d'anciens de lieux de détention classés au titre des
Monuments Historiques.



Figure 1 graffiti de bateau, premier étage du Manoir du Catel ©Catherine Beudaert.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Madame Claire Maingon, pour avoir pris le temps de m'aider, me conseiller, et me corriger dans la rédaction de mon travail tout au long de cette année universitaire.

Je souhaite remercier Monsieur Frédéric Toussaint, propriétaire du Manoir du Catel, pour m'avoir fait découvrir les graffitis qui sont aujourd'hui un sujet d'étude que j'apprécie particulièrement.

Je tiens à remercier les professionnels du patrimoine qui m'ont aidé dans mes recherches, Madame France Poulain, architecte en chef des bâtiments de France, Madame Tania Saint-Aime, du service Archives et Patrimoine de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni et Madame Isabelle Stetten, conservatrice et restauratrice.

Je tiens aussi à remercier Madame Corinne Legras, co-directrice du Master Valorisation du Patrimoine, d'avoir accepté d'être présente à ma soutenance aux côtés de ma directrice de mémoire.

Je veux remercier ma famille, mon conjoint Monsieur Adrian Cortial et mes amies Mesdames Aude Zimol, Emma Germain, et Lucie Roussel, qui m'ont aidé et encouragé durant la rédaction, les visites, les journées d'écriture, et les relectures.

INTRODUCTION :	5
PARTIE I : LE GRAFFITI CARCERAL, ENTRE HISTOIRE ET QUESTIONNEMENTS.	10
I. Les prémices du graffiti.	10
a. La naissance du graffiti.	10
b. Le graffiti médiéval.	14
c. Le graffiti et l'art ?	16
II. Le cas particulier du graffiti carcéral.	18
a. Le monde de la détention habité par les graffitis.	18
b. Les graffitis de la Seconde Guerre mondiale, symboles d'une idéologie politique.	25
c. Le graffiti comme une identité fragile à conserver.	28
III. La valorisation récente du graffiti, un patrimoine sensible.	29
a. La <i>graffitologie</i> , une science nouvelle.	29
b. Les actions de protection.	31
c. Quelle valorisation pour le graffiti ?	33
i. Le musée des murs et des hommes : un atelier création de graffiti.	33
PARTIE II- ÉTUDES DE CAS DIVERSES SUR LA VALORISATION DU GRAFFITI CARCERAL.	36
I. Le Château de Gaillon, la valorisation des graffitis anciens et contemporains au travers d'un exemple régional.	37
a. L'histoire du château du Gaillon.	37
b. Présentation des graffitis.	39
i. Inventaire et analyse des graffitis.	39
ii. La conservation et la restauration.	42
c. Procédés de valorisation.	44
i. Dans la visite guidée.	44
ii. Des visites exceptionnelles ?	47
iii. Dans des publications.	48
iv. Le projet de restauration.	50
II. Le Donjon de Vincennes, exemple d'une valorisation nationale.	52
a. Une histoire ancienne.	52
b. Présentation des graffitis.	53
c. Procédés de valorisation.	57
i. La visite guidée.	57
ii. Des fichiers pédagogiques à destinations des professeurs.	65
iii. L'Exposition « sur les murs » en 2018.	66
III. Le camp de la Transportation de Saint-Laurent-du-Maroni, un exemple de valorisation en Outre-mer.	69
a. L'Histoire du camp de la Transportation de Saint-Laurent-du-Maroni.	69
b. Présentation des graffitis.	72
i. Une rapide présentation des graffitis.	72
ii. Une conservation sous la direction d'Isabelle Stetten.	73
c. Quels procédés de valorisation ?	75
i. Lors des Journées Européennes du Patrimoine.	75
ii. Par le CIAP.	76
PARTIE III : LE PROJET « GRAFFIT'HISTOIRES DU CATEL », OU LA CHAINE YOUTUBE CONTANT LES HISTOIRES DES GRAFFITIS DU MANOIR DU CATEL.	78
I. La valorisation d'un Monument Historique.	79

a.	Présentation du Manoir du Catel.	79
i.	Histoire des lieux.	79
ii.	De la valorisation préexistante ?	80
b.	Définition du projet.	81
c.	Le script et le synopsis de l'épisode pilote.	84
II.	Le projet de valorisation.	86
a.	Les objectifs du projet.	86
b.	Une description fonctionnelle des besoins	86
i.	Dans les vidéos.	86
ii.	Pour les vidéos.	88
c.	Le périmètre du projet.	89
III.	La réalisation du projet.	90
a.	De la prospection envisagée ?	90
b.	Les délais de réalisation.	90
c.	Vers une évolution possible ?	91
	CONCLUSION :	93
	ANNEXES PHOTOGRAPHIQUES :	95
	BIBLIOGRAPHIE	101

Introduction :

La découverte de graffitis peut parfois permettre de mieux comprendre certains évènements de l'histoire. En 2018, la découverte d'un graffiti à Pompéi a permis de préciser la date d'éruption du Vésuve¹. Ce dernier avait été recouvert et conservé par la lave. Il révèle une inscription avec une date : « XVI K NOV », qui signifie « le 16^e jour avant les calendes de novembre² ». Ainsi, cette date indique que l'inscription se situe au 17 octobre 79 après J-C. Auparavant, les archéologues pensaient que la destruction de la ville antique de Pompéi était datée au 24 août de la même année en accord avec les écrits de Pline le Jeune³. Ce graffiti la remet en question et s'accorde sur les dernières hypothèses des scientifiques. La nature même de cette inscription indique qu'elle n'est pas antérieure à l'année 79 car elle a été réalisée au charbon de bois ; en quelques mois les traces disparaissent. Donc, il n'est pas possible que cette inscription soit datée de l'année précédente. Ainsi, le témoignage que cet anonyme a graffité permet de préciser la date qui était alors indiquée par Pline le Jeune, 30 ans après la destruction de Pompéi⁴. Grâce à cette découverte récente, le graffiti est d'autant plus reconnu par la communauté scientifique.

Pour comprendre ce que sont les graffitis, il convient de les expliquer en détail. Selon son étymologie, le terme est italien ; au pluriel ce sont des *graffito*. Il signifie « coup de griffe » ou « égratignure ». Il vient aussi du latin *graphium* qui désigne le stylet qui était utilisé à Rome durant l'Antiquité⁵. Le stylet était utilisé pour inscrire et écrire ; principalement dans de la cire. Il est aussi possible de rapprocher le terme du verbe grec *graphein* qui veut dire écrire mais aussi dessiner. Il est possible de retrouver des graffitis tout au long de l'histoire, depuis Pompéi, sur les murs de la ville enfouie, mais aussi dans d'autres lieux comme les églises, les

¹BARTHELEMY Pierre, « Un graffiti remet en question la date de la destruction de Pompéi », Le Monde, 16 octobre 2018, consulté le 14 février 2023, URL : https://www.lemonde.fr/archeologie/article/2018/10/16/une-inscription-remet-en-question-la-date-de-la-destruction-de-pompei_5370309_1650751.html .

²ROPERT Pierre, « A Pompéi, un graffiti renvoie l'éruption du Vésuve aux calendes latines », France Culture, 17 octobre 2018, consulté le 14 février 2023, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/a-pompei-un-graffiti-renvoie-l-eruption-du-vesuve-aux-calendes-latines-4932275> .

³PLINE le Jeune *Lettres*, VI, 16, « A Tacite », traduction Hubert Zehnacker et Nicole Méthy, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

⁴Ibid.

⁵« Graffiti, une définition », Graffiti-monuments-nationaux [en ligne], consulté le 14 février 2023, URL : <https://graffiti.monuments-nationaux.fr/graffiti2/Graffiti-une-definition> .

prisons et sur les murs de manière générale. Il est important de différencier le graffiti du *Street Art*, ou art urbain, que nous ne traiterons pas dans ce mémoire. Le *Street Art* est une pratique artistique pensée et réfléchiée par des artistes pour faire passer un message à tous, qu'il soit politique ou non. « Le *Street art* consiste en des images auto-autorisées, personnages et formes créés ou appliqués aux surfaces de l'espace urbain, qui cherchent à communiquer avec un vaste public. Le *Street art* est réalisé d'une façon performative et *in situ* (*site-specific*), éphémère et participative. Dans la plupart des cas, elle est vue sur Internet. Elle diffère des graffitis et du *Public art*. »⁶. Le tag est aussi une forme de *Street Art*, un sous-genre mais qui n'est pas légal⁷. Là aussi, nous ne nous concentrerons pas dessus.

Le graffiti se définit d'une autre manière. C'est une inscription ou un dessin griffonné par des passants sur un mur, un monument ou dans tout autre lieu. Ainsi, c'est la trace d'un mouvement spontané, réalisé par un graffiteur, une personne dont ce n'est pas le métier. Il s'agit plus exactement d'un statut. La manière spontanée désigne l'impulsivité du geste. Il n'y a pas de dessin préalable ni de travail préparatoire. Il faut aussi faire la différence avec ce qu'un graffiti n'est pas. Les traces qui sont laissées par les tailleurs de pierres, aussi appelées marques de tâcherons, sont des codes que les artisans ont inscrits sur les pierres pour pouvoir être payés. Aussi, il existe un certain nombre de graffitis que l'on ne connaît pas car ils sont sous forme de traces murales difficiles à comprendre et donc à classer. Il existe un type de graffiti qui a une place particulière et dont nous allons parler durant toute cette étude : le graffiti carcéral. En prison ou dans un lieu de détention, le graffiti est un moyen de s'exprimer, de montrer que le graffiteur est là, qu'il existe au-delà d'un numéro. Durant le XIX^e siècle, la loi du silence⁸ s'impose dans les prisons. Les détenus n'ont pas le droit de parler ni entre eux ni aux gardes, sauf en cas de nécessité. La parole est extrêmement restreinte. Ainsi, l'usage du graffiti est un moyen de communiquer de manière informelle. C'est pour eux une façon de parler aux futurs occupants de la cellule mais c'est aussi un moyen d'affirmer leur identité. Les

⁶ BLANCHÉ Ulrich, « Qu'est-ce que le *Street art* ? Essai et discussion des définitions », *Cahiers de Narratologie* [En ligne], 29 | 2015, mis en ligne le 31/01/2016, consulté le 14/02/2023, URL : <http://journals.openedition.org/narratologie/7397> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/narratologie.7397> .

⁷ « Le tag est une signature ou une marque. Il vient de l'anglais « to tag » (étiqueter). Ses lettres stylisées forment un nom, souvent le pseudonyme de l'artiste. D'une seule couleur le plus souvent, de taille généralement réduite et réalisé d'un geste rapide à l'aide de l'aérosol, de pinceau, de marqueur ou de sticker », Le street art ou art urbain [en ligne], mis en ligne le 18/11/2015, consulté le 14/02/2023, URL : https://web.ac-reims.fr/dsden10/exper/IMG/pdf/le_street_art.pdf

⁸ SANCHEZ Jean-Lucien. La spécificité carcérale du graffiti. Laure Pressac. Sur les murs. Histoire(s) de graffitis, Éditions du patrimoine, 2018, 978-2-7577-0582-7. hal-01819554, consulté le 14/02/2023.

prisonniers peuvent y revendiquer leur origine, leur langage ou leur opinion politique. C'est aussi une façon de mesurer le temps qui passe ou même de comprendre sa propre évolution dans le parcours carcéral. Les conservateurs et restaurateurs remarquent un souci d'exécution pour certains graffitis, comme des fresques qui sont des ouvertures sur le monde extérieur permettant de dédoubler le réel et de favoriser un imaginaire occulté par les lieux. Cela permet aux détenus d'amoindrir le poids de l'incarcération qui se révèle très difficile à vivre car les conditions de vie sont terribles à cette époque. Jean-Claude Vimont (1955-2015), un historien spécialiste des prisons, disait que « les enjeux identitaires et mémoriels sont omniprésents dans les graffitis. Le graffiti est un acte de résistance à cette dépersonnalisation qu'est l'octroi d'un matricule⁹ ».

Des graffitis sont présents dans différents lieux : sur les murs des églises, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, dans les châteaux et aussi dans les lieux de détention. La Tour de la Lanterne à la Rochelle est couverte d'environ 600 graffitis produits par des prisonniers¹⁰. Le château d'If est lui aussi porteur de graffitis réalisés par des prisonniers, des soldats et des visiteurs¹¹. Ils sont tous deux classés au titre des Monuments Historiques. Cette institution est l'ancêtre des biens nationaux¹² constituée à l'occasion de la confiscation des biens du clergé, des émigrés et de la Couronne de France à la Révolution. Depuis, elle a évolué et est devenue un label conférant une protection particulière garantie par l'État. Un « monument historique est un immeuble (bâti ou non bâti : parc, jardin grotte...) ou un objet mobilier (meuble, ou immeuble par destination) recevant par statut juridique particulier destiné à le protéger pour son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique afin qu'il soit conservé, restauré et mis en valeur ».

Les graffitis sont gorgés d'histoires. Ils racontent la vie de quelqu'un à un moment donné. Ils peuvent raconter un événement qui touche plus ou moins la vie du graffiteur. En fait, ce sont des recueils d'histoires qu'il convient aux historiens et aux ethnologues de comprendre, d'étudier, d'analyser et de faire comprendre au plus grand nombre. Il n'existe

⁹ VIMONT Jean-Claude, « graffiti en péril ? » in Sociétés et Représentations, 2008/1, N°25, p.201.

¹⁰ FLEURY Béatrice, « les graffitis de la Tour de la Lanterne, Des murs à lire, consulté le 22/06/2023, URL : <https://desmursalire.fr/les-graffitis-de-la-tour-de-la-lanterne-a-la-rochelle/> .

¹¹ « les graffiti », Centre des monuments nationaux, consulté le 22/06/2023, URL : <https://www.chateau-if.fr/decouvrir/les-graffiti> .

¹² « Les grandes dates des monuments historiques », culture.gouv.fr, consulté le 18/02/2023, URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux/Un-peu-d-histoire/Les-grandes-dates-des-monuments-historiques> .

pas d'ouvrages sur ce sujet, seulement des articles produits par des spécialistes de la question. Ce sont des archéologues du bâti tels que Nicolas Wasylyszyn ou des architectes du patrimoine à l'image de France Poulain. Nous reviendrons sur ces personnes dans les études de cas. Grâce à ce type d'analyse, des questionnements sur le graffiti émergent et deviennent une source intéressante pour les sciences humaines. Les spécialistes cherchent à comprendre pourquoi, par qui, et par quels moyens ce type de représentation a été réalisé au vu des conditions de vie des personnes impliquées. C'est pourquoi un recensement des graffitis est réalisé lorsqu'une étude s'y prête. Pour permettre l'organisation d'une exposition temporaire au Donjon de Vincennes, le Centre des Monuments Nationaux a organisé un recensement dans tous les lieux participant à l'exposition *Sur les murs, histoire(s) de graffitis*, cela était le cas pour le château d'If de Marseille¹³. Nous reviendrons sur cette exposition dans l'étude de cas dédiée au Donjon de Vincennes. Ce sont les archéologues qui sont les premiers sur le terrain à les découvrir et à les inventorier.

De plus, les graffitis carcéraux sont étroitement liés à la question carcérale. De manière générale, nous ne sommes pas à l'aise avec les prisons et les prisonniers car nous pensons aux crimes qu'ils ont commis. Pourtant, les prisons sont des lieux où une contre-société évolue. Celle-ci a ses propres codes, ses propres règles, sa propre hiérarchie etc. Alors, à cause de ce sentiment que nous font éprouver ces prisons, nous pensons à tort que ces lieux ne sont pas intéressants pour la recherche. En 1975, avec *Surveiller et Punir : Naissance de la Prison*, Michel Foucault entend éveiller les consciences du milieu scientifique. À la suite de cette parution, les historiens ont étudié l'architecture carcérale et son histoire. Cela a marqué le début d'un intérêt pour ce nouveau patrimoine. Des questions sont nées sur la conservation ou non de tels lieux. Jean-Claude Vimont est un des précurseurs de l'étude du patrimoine carcéral, il théorise ce concept. Dans l'article « graffiti en péril ? », il se questionne sur la source fragile du graffiti. Il met en cause l'administration pénitentiaire qui cherche à moderniser les prisons mais cela causerait la destruction de ces graffitis. Les graffitis risquent de disparaître s'ils ne sont pas considérés comme du patrimoine. Le patrimoine carcéral est souvent renvoyé à un patrimoine négatif à cause des mauvaises conditions de vie des prisonniers, mais il est aussi perçu comme triste et associé à la mort. Le patrimoine pénitentiaire est dans un premier temps considéré en raison de son architecture, puis dans un

¹³ « les graffiti », Centre des monuments nationaux, consulté le 22/06/2023, URL : <https://www.chateau-if.fr/decouvrir/les-graffiti> .

second temps, par les hommes et femmes qui ont vécu en ces lieux¹⁴. La question des graffitis est venue plus tard. Les chercheurs commencent à s'interroger sur l'aspect social de ces graffitis parce qu'ils veulent comprendre les conditions de vie des prisonniers. Alors, la question de la conservation des graffitis dans ces lieux peut être posée. La question des femmes dans les prisons est aussi un sujet de recherche récent. Alors lorsqu'il s'agit de graffitis produits par des femmes, il n'existe pas de travaux de recherche totalement dédiés à ce sujet. Elles n'apparaissent que dans des écrits généraux sur un lieu. Par exemple, l'article « le temps de la réclusion » de Philippe Hameau¹⁵ met en comparaison les graffitis des hommes et les productions manuscrites des femmes. Les femmes sont mises en opposition aux hommes comme moyen de comparaison, elles ne sont pas le sujet principal d'une étude pour le moment.

Comment sont valorisés les graffitis des anciens lieux de détention classés au titre des Monuments Historiques ? Comment ces objets patrimoniaux sont considérés dans le domaine culturel ? Ce sont autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre au cours de cette étude.

Il est intéressant de comprendre le graffiti depuis ses origines, mais aussi par son caractère carcéral depuis le Moyen-Âge tout en saisissant son aspect social, et l'intérêt de sauvegarder un tel patrimoine. Ensuite il est pertinent d'observer les différentes valorisations du graffiti carcéral à différentes échelles, qu'elles soient régionales, nationales et d'outre-mer afin de comprendre leur valorisation sur leur propre territoire et leur transmission au public. Enfin, grâce à un projet personnel de valorisation, une réflexion sera portée sur la valorisation difficile des graffitis grâce à l'apport des nouvelles techniques de médiation permettant une diffusion du sujet au plus grand nombre.

¹⁴ RENNEVILLE Marc, VICTORIEN Sophie, SANCHEZ Jean-Lucien, « Le patrimoine pénitentiaire dans le musée d'Histoire de la justice de Criminocorpus (2007-2017) », *Déviance et Société*, 2018/4 (Vol. 42), p. 619-642, consulté le 22/06/2023, URL : <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2018-4-page-619.htm>.

¹⁵ HAMEAU Philippe, Le temps de la réclusion, In: Temps en partage, ressources, représentations, processus. Actes du 129e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Le temps », Besançon, 2004. Paris : Éditions du CTHS, 2009. pp. 57-68. (*Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 129-3).

Partie I : le graffiti carcéral, entre histoire et questionnements.

I. Les prémices du graffiti.

a. La naissance du graffiti.

Le graffiti naît de la main de l'Homme pour laisser une trace de soi. Cette pratique est très ancienne, mais elle est devancée par les expressions pariétales durant la préhistoire, à partir de 35-40 000 ans BF¹⁶. Ce sont essentiellement dans les grottes que les archéologues retrouvent ces traces d'art pariétal¹⁷. Cependant, celles-ci ne sont pas réellement considérées comme des graffitis mais comme un art à part entière. Georges Bataille¹⁸ est un des premiers à considérer que ces décors sont des œuvres d'art. Spontanées ou non, ces images sont aujourd'hui considérées comme de l'art. Les hommes qui les ont réalisées répondent, d'après Patrick Paillet, à la définition de l'artiste. En décembre 2022, lors de la conférence « Sapiens, artiste sans frontières ? » organisée par le Muséum national de l'Histoire naturelle Patrick Paillet¹⁹ s'explique : « c'est un individu faisant une œuvre, cultivant ou maîtrisant un art, un savoir, une technique et dont on remarque entre autres choses la créativité, la poésie, l'originalité de la production des actes et des gestes. Ces œuvres sont sources d'émotions, de sentiments, de spiritualité et de transcendance »²⁰. Il souligne que cette définition correspond aux artistes de cette période. Grâce à cette définition, nous pouvons comprendre que l'art pariétal est un art à part entière qui est respecté par le milieu artistique et scientifique. De manière générale, nous savons que les œuvres réalisées par ces artistes préhistoriques sont un témoignage de leur vie, mais Patrick Paillet affirme que ces représentations restent toutefois compliquées à comprendre. Il est difficile de saisir le sens réel de celles-ci car il peut être différent en fonction d'un groupe d'individus, d'une société, d'un lieu ou encore de l'époque. Toutes ces variables rendent l'analyse plus compliquée pour les spécialistes. Pourtant, ils ont réussi à comprendre, d'une certaine manière, le but de ces représentations. Elles peuvent avoir une fonction mnémotechnique, mythologique ou symbolique, ce qui

¹⁶ PETROGANI Stéphane, *De Chauvet à Lascaux - L'art des cavernes, reflet de sociétés préhistoriques en mutation*, Paris, Errance, 2013, pp253.

¹⁷ CLOTTE Jean, *l'art des cavernes préhistoriques*, Londres, Phaidon, 2010, pp. 326.

¹⁸ BATAILLE Georges, *Lascaux ou la naissance de l'art*, Paris, Skira, 1955, pp.155.

¹⁹ Il est maître de conférences habilité à diriger des recherches au Muséum national d'Histoire naturelle, spécialiste des productions graphiques ou symboliques paléolithiques.

²⁰ PAILLET Patrick, conférence « Sapiens, artiste sans frontière ? », 2022, URL : <https://museumedia.mnhn.fr/element?id=349342> .

traduit un besoin de communiquer. Ce besoin se rapproche, dans une certaine mesure, du graffiti et des raisons de son existence. La grande différence entre art pariétal et graffiti est l'écrit, aucun écrits dans les grottes n'ont été découverts, seulement des images.



Figure 2 main négative de la Grotte Chauvet ©J. Clottes

Durant l'Égypte antique, des graffitis ont aussi été produits. Grâce à l'écriture, de nouvelles formes d'expression sont possibles. Les hiéroglyphes font partie de ce nouveau type d'expressions. Les scientifiques peuvent connaître et comprendre le monde égyptien grâce à ces sources. Certains de ces graffitis ont été réalisés par des scribes, et ont notamment pu dater plusieurs d'entre eux de la XVIII^e dynastie (1550-1292 av. J-C). Ces graffitis sont situés autour des tombes des pharaons. Les chercheurs ont également retrouvé des noms de leurs auteurs. Grâce au style d'écriture et les références au règne du pharaon, ces graffitis peuvent être datés. En effet, le nom d'Ahmosé apparait, il est accompagné de son maître Sethemheb et avait écrit sur la paroi « Sous le règne d'Amenhotep Ier, qu'il vive à jamais ! »²¹. Le scribe Ahmosé s'est rendu au temple de Djéser qu'il a trouvé resplendissant sous les cieux où Rê brillait. Puis il a dit : « j'offre au ka du roi décédé Djéser, à cause de leur pureté, le pain, les bœufs et tous les autres biens. Puissent les cieux verser la myrrhe et l'encens²² ». D'autres sont présents. Neb de Nkhen, un scribe « des formes²³ », s'est rendu dans un petit temple

²¹ PEDEN Alexander J, *The Graffiti of Pharaonic Egypt: Scop and Roles of Informal Writings*, Leyde, Brill, 2001, p.138.

²² PEDEN Alexander J, *The Graffiti of Pharaonic Egypt: Scop and Roles of Informal Writings*, Leyde, Brill, 2001, p.138.

²³ Il est dessinateur-peintre.

dédié à Thoutmosis III (Début du XV^e siècle av. J-C) en Haute Nubie et a laissé derrière lui quelques graffitis. Sur l'île de Séhel, il s'est représenté « debout, vêtu d'un long pagne et coiffé d'une perruque. Il est en position d'orant devant Anouket, la déesse de l'île, à laquelle il demande un voyage heureux »²⁴. Christian Colas, auteur de *Paris Graffiti*, et faisant partie du collectif d'écriture *Sur les murs, Histoire(s) de graffitis*, s'est questionné sur ces graffitis égyptiens et affirme que ces derniers sont acceptés par la société égyptienne de l'époque puisqu'ils figurent dans les tombeaux où les pharaons sont inhumés²⁵. Ce sont assurément des lieux de pouvoir, et d'une certaine manière, le pouvoir (incarné par les pharaons) y autorise les graffitis. La société égyptienne ne proscribit nullement le graffiti, et l'encourage même possiblement. Il reste tout de même difficile de connaître les réelles conditions de réalisation car les sources manquent à ce sujet. De plus, il est assez difficile de trouver des images permettant l'observation de ces graffitis, d'où l'absence d'illustration.

Plus tard, durant la Rome antique des graffitis ont été réalisés et sont devenus des objets de recherches pour les spécialistes. A Pompéi, les historiens, ethnologues, et archéologues en apprennent davantage sur la vie de ces hommes, femmes et même des

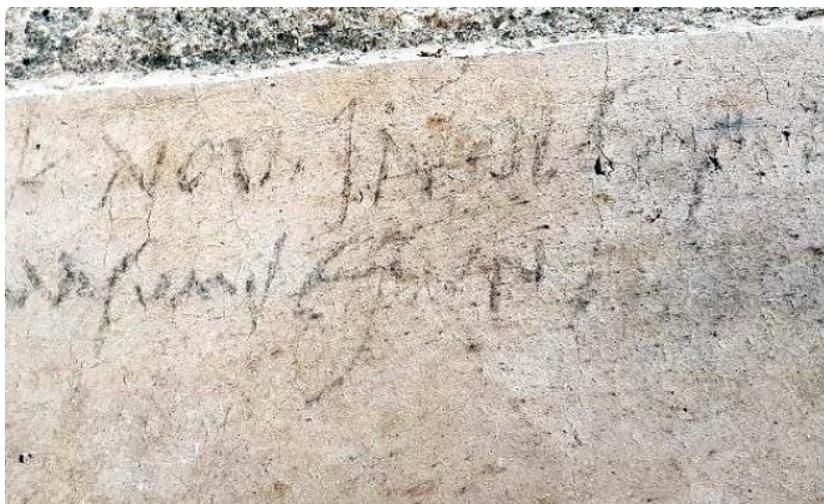


Figure 3 sur l'inscription : « XVI (ante) K(alentas) Nov(embres) in[d]ulsit pro masumis esurit[ioni] » signifiant « le 17 octobre il s'est livré à la nourriture de façon modérée » ©Parco archeologico di Pompei

enfants. La ville a conservé bon nombre de vestiges de la vie quotidienne des Romains, en raison de l'éruption du Vésuve qui a libéré des cendres. Ces dernières ont conservé, sous une épaisse couverture, des graffitis, des fresques, des sculptures, des mosaïques, des maisons entières et tout

ce qu'elles contenaient, etc. Nous avons évoqué le cas de Pompéi en introduction mais il semble important de le développer. Pour rappel, le graffiti (figure 3) découvert en 2018 a permis de remettre en cause les écrits de Pline le Jeune sur la date d'éruption du Vésuve. Il

²⁴ COLAS Christian, « naissance du graffiti », *Sur les murs, histoire(s) de graffitis*, Paris, éditions du patrimoine, 2018, p.22.

²⁵ Ibid,2018, p.23.

avait affirmé qu'elle s'était produite le 24 août 79 dans une lettre de correspondance à Tacite²⁶. Des éléments indiquaient déjà que la date donnée par Pline le Jeune était incorrecte. D'une part, avoir écrit aussi tardivement génère des imprécisions sur des détails, notamment celle de la date exacte, soit 30 ans après l'éruption. D'autre part, lors de nombreuses recherches archéologiques, des incohérences sont apparues : des corps découverts sous les cendres montrent que les vêtements portés étaient jugés trop chauds par les scientifiques pour la fin août²⁷. De plus, une femme recouverte de cendres a été découverte avec une pièce de monnaie dans la poche, et elle a été frappée de la quinzième acclamation de Titus au titre d'imperator, à la date du 8 septembre²⁸. Ces éléments sont des indicateurs de la mauvaise interprétation par Pline le Jeune. Lorsqu'en 2018, le graffiti a été découvert, des analyses ont confirmé les dates et les doutes des scientifiques. L'inscription « XVI K NOV » qui signifie « le 16^e jour avant les calendes de novembre²⁹ » indique une date postérieure au 24 août 79. Au regard de ces preuves, la ville a continué d'exister encore deux mois après l'éruption supposée de Pline le Jeune, jusqu'au 17 octobre.

De plus, ce graffiti a été réalisé au charbon de bois. Ce type de matériaux a pour nature de disparaître en à peine en quelques mois. Il n'est pas possible qu'il soit daté de l'année 78 après J-C. Par sa fragilité, il vient appuyer les théories des chercheurs sur la véritable date d'éruption du Vésuve. Pourtant, une question se pose sur la conservation de ces objets. Pompéi est une ville antique qui continue faire connaître le monde de l'antiquité romaine grâce aux recherches archéologiques, elle est un véritable puits d'informations. De plus, la ville est accessible aux touristes, elle est un pôle touristique important. Les cendres ont donc joué ce rôle de conservateur, mais cela pose des questions sur le caractère fragile de ces graffitis.

En une multitude d'endroits dans le monde, des graffitis ont été retrouvés. Certains figurent en Amérique latine, d'autres en Afrique, en Europe, et même en Asie. Cette diversité

²⁶LE JEUNE PLINE *Lettres*, VI, 16, « A Tacite », traduction Hubert Zehnacker et Nicole Méthy, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

²⁷POMMERAU Claude, BINDE Joséphine, CAVICCHIOLI Lionel, CHAMPALLE Laurène, *Pompéi : les dernières découvertes, la cité retrouvée : l'exposition événement du Grand Palais*, Paris, Beaux-Arts Éditions, 2020.

²⁸ROLANDI G. , PAONE A. , LASCIO M. De et STEFANI G. , « The 79 AD eruption of Somma: the relationship between the date of the eruption and the southeast tephra dispersion », *Journal of Volcanology and Geothermal Research*, vol. 169, 2008, p. 87–98 (DOI [10.1016/j.jvolgeores.2007.08.020](https://doi.org/10.1016/j.jvolgeores.2007.08.020)).

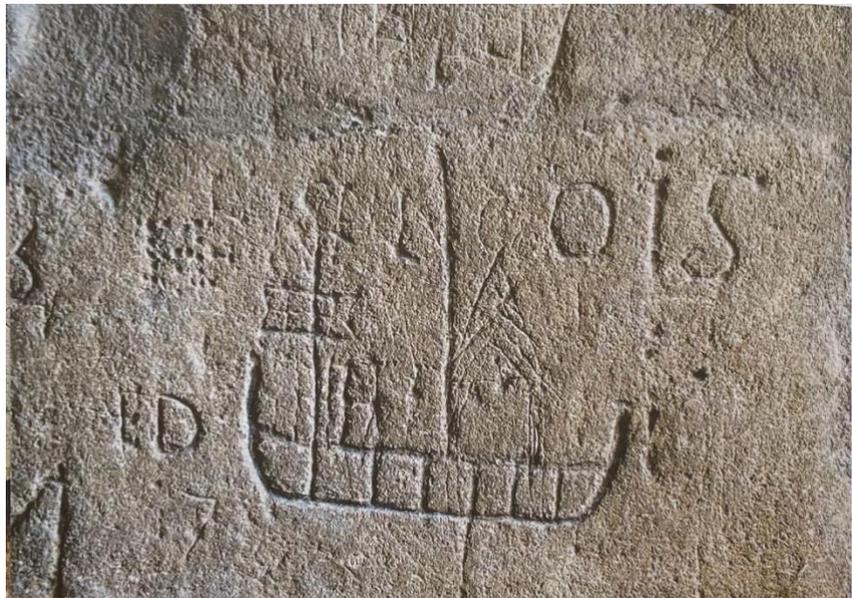
²⁹ROPERT Pierre, « A Pompéi, un graffiti renvoie l'éruption du Vésuve aux calendes latines », France Culture, 17/10/2018, consulté le 14/02/2023, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/a-pompei-un-graffiti-renvoie-l-eruption-du-vesuve-aux-calendes-latines-4932275> .

géographique montre que cet objet d'expression est un besoin naturel venant d'un individu pour s'exprimer et les raisons peuvent varier selon l'époque et la localisation.

b. Le graffiti médiéval.

Durant le Moyen Âge, les graffitis ont eu une place importante. Ils ont été gravés sur presque tous les supports. Les raisons de leur existence varient elles aussi en fonction des lieux de leur découverte. À cette période, l'Homme représente ce que qu'il connaît, cela peut être leur quotidien, leur métier... Un grand nombre de graffitis de bateaux ont été retrouvés dans des régions proches de la mer, des fleuves, et des rivières. En effet, il est possible de découvrir ces expressions maritimes dans des lieux variés tels que l'intérieur et l'extérieur des églises, des cathédrales, des abbayes etc. Mais aussi dans les lieux d'enfermement que sont les geôles, les prisons, ou les fortifications militaires.

À Villeneuve-lès-Avignon, dans une salle de la tour Philippe-le-Bel, l'un de ces graffitis a été retrouvé. Ce bateau (figure 4) est composé d'une coque, d'un mât central et d'une voile sur la gauche du graffiti.



D'autres gravures se trouvent tout autour du bateau. Certaines sont des lettres telles que celles se situant à gauche de l'image (nous pouvons lire « ED » ou « FD ») ou sont faites de signes à peine perceptibles.

De plus, un autre graffiti se superpose sur le haut du bateau, il est en toutes lettres, mais il est difficile de comprendre ce qui était écrit, nous ne distinguons que « OIS ». Le dessin du bateau est assez simpliste, ce qui laisse penser que son auteur devait connaître quelques informations générales sur un bateau. Un marin aurait essayé de donner plus de détails avec

une voile en plus, ou une coque plus détaillée. Nicolas Wasylyszyn³⁰ explique, lors d'une interview avec France 3 Normandie³¹, que parfois, des personnes représentent des bateaux car ils sont passés sur la Seine par exemple, ils graffitent ce qu'ils voient. Il ajoute que ce type de représentation est assez fréquent dans l'univers des graffitis. Ainsi, des bateaux sont représentés depuis l'Antiquité, à partir du III^e siècle de notre ère, et sont repris au Moyen Âge. L'une des plus anciennes occurrences figure dans l'abbaye de Montmajour³². L'essentiel de ces graffitis représentent des navires longs correspondant au type des galères qui peuvent être datées entre la fin du XII^e ou le début du XIII^e siècle³³. Une majorité de ces représentations navales sont datées du XV^e au XVIII^e siècles. Au cours du XX^e siècle, peu de représentations de bateaux ont été réalisées par la voie du graffiti. Quelques-unes sont assez surprenantes. Par exemple, une scène de combat aéronaval de la Seconde Guerre mondiale a été dessinée au charbon dans la tour du Fanal à Marseille, au fort Saint-Jean. Les graffitis de bateaux sont sources de nombreuses recherches mais elles sont aussi récentes, ce qui explique les raisons pour lesquelles les analyses et interprétations sont peu nombreuses et ne cessent d'évoluer, de se préciser.

La raison religieuse entre en compte dans la production puis la découverte de graffitis. Les symboles religieux sont ainsi représentés et les crucifixions sont les plus notables. Aussi, des représentations de prières et des monogrammes résultent d'images religieuses faciles à interpréter mais quelques fois, ces images sont plus complexes. Cela concerne les mains, les pieds et les chaussures qui sont majoritairement représentés en Angleterre et en France. Comme l'explique Matthew J. Champion³⁴ dans le podcast *Medivalists* – « Medieval Graffiti with Matthew Champion »³⁵, le fait de tracer un trait en faisant le tour d'une partie du corps

³⁰ Il est ingénieur du patrimoine, et est rattaché à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure – Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'Eure.

³¹ CALLIER Sylvie, « Des graffitis de bateaux sur les murs de nos églises », France Info, publié le 13/06/2013, mis à jour le 10/06/2020, consulté le 27/05/2023, URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/2013/06/13/des-graffitis-de-bateaux-sur-les-murs-de-nos-eglises-269585.html> .

³² ILLOUZE, Albert, RIGAUD Philippe, « les graffitis médiévaux de l'abbaye de Montmajour », *Abbaye Saint-Pierre de Montmajour. Histoire et Patrimoine*, Arles, Les Amis du Vieil Arles, 1999, p.51-73.

³³ CAHINGT Henri, *les Murs qui parlent. Le navire en graffiti, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Dieppe, Murs de Dieppe, 1990.

³⁴ Il est archéologue, consultant en patrimoine et écrivain. Aussi directeur de projet des enquêtes médiévales sur les graffitis du Norfolk et du Suffolk, et membre de la Society of Antiquaries of London. Il est chercheur à l'Université d'East Anglia, Centre d'études de l'Angleterre de l'Est (CEAS), Alumnus.

³⁵ MEDIVALISTS « Medieval Graffiti with Matthew Champion », *Medivalists*, publiée le 11/06/2020, consultée le 27/05/2023 URL : https://youtu.be/uPg_KLvoiU .

remonte à l'art rupestre³⁶ le plus ancien. Le spécialiste affirme aussi que faire cela peut traduire un dialogue entre le corps et le bâtiment. Toutefois, il précise que dans un contexte chrétien, la signification peut être tout autre. Ainsi, lorsque de tels graffitis sont retrouvés, ils portent un signe distinctif : ils sont souvent graffités avec des traits représentant un clou, renvoyant directement à la crucifixion ou aux cinq plaies du Christ³⁷. Ce symbole est pourtant fréquent dans les documents ou les livres de prières médiévaux, où il détient une fonction décorative, ainsi que sur des objets et ustensiles d'usage quotidien. De plus, les bateaux sont aussi représentés dans un contexte religieux mais, cette fois, il s'agit d'une forme de prière pour les personnes qui demandaient une guérison. Là encore, les graffitis religieux semblent avoir été réalisés en lien avec le culte rendu en ces lieux.

c. Le graffiti et l'art ?

Le graffiti est donc un témoignage graphique de la vie d'hommes et de femmes, et parfois, il intervient dans l'art, dans des peintures, dans des écrits et sur les murs (correspondant au Street Art aujourd'hui). Pour les artistes, le mur est, d'une certaine façon, le « brouillon idéal »³⁸ avant la création d'une œuvre. En effet, les artistes puisent leur inspiration dans ce qui les entoure ; ils vont donc fréquenter des lieux de socialisation tels que les tavernes ou les auberges durant le Moyen-Âge. Le graffiti est alors utilisé comme brouillon avant de commencer à créer leur œuvre. Les artistes utilisent aussi de véritables brouillons sur des parchemins pour préparer la création d'un tableau, d'une gravure ou tout autre œuvre. Le graffiti apparaît alors dans des œuvres telles que les peintures. *Le Sortilège*, une œuvre de William Fettes réalisée en 1864, appartient à ce registre. Comme nous pouvons l'observer (figure 5), l'homme se tenant sur la droite du tableau est en train de réaliser une étude, se penchant sur un crâne humain. De la main droite, il est en train de graffiter. L'homme exprime sa pensée et ses réflexions spontanément par la voie d'un crayonnage sur le mur. La scène représente un artiste du passé. La scène représente un homme vivant à une époque différente de l'artiste ayant peint.

³⁶ L'art rupestre est différent de l'art pariétal en raison du support utilisé : respectivement, l'un correspond à de l'art sur des roches en extérieur et l'autre à de l'art sur les parois des grottes.

³⁷ Ce sont les quatre plaies au mains et aux pied et la cinquième plaie correspond à celle du flan causée par le centurion Longin avec son javelot pour constater la mort.

³⁸ PRESSAC Laure, « le mur, brouillon idéal », in *Sur les murs, histoire(s) de graffitis*, Paris, édition du patrimoine, 2018, p.79.



Figure 5 FETTES William, *Le Sortilège*, 1864, huile sur toile, 105,5 × 183,8 cm, Edimbourg National Gallery of Scotland, NG 779

Dans la culture littéraire, le graffiti apparaît également. En effet, il prend place dans les légendes et les récits mythologiques ainsi que dans les histoires contemporaines³⁹. Il joue un

rôle central dans les drames. Sur ce tableau (figure 6), nous pouvons y voir deux personnages : Pâris et la nymphe Cœnone. Pâris montre du doigt une gravure dans l'écorce d'un arbre. Cette gravure est en réalité un graffiti symbolisant la promesse de leur amour. Cette promesse n'a pas été tenue par Pâris qui tomba amoureux d'Hélène de Troie et l'abandonna. Lorsqu'il sera blessé dans la chute de la cité, il la rappellera à son chevet. Cœnone refusera et Pâris mourra peu de temps après. Elle fut prise de regrets et se suicida après la mort de ce



Figure 6 JACOBSZ VAN BLOMMENDAEL Reyer, *Pâris et Cœnone*, vers 1655, huile sur toile, 123 × 110 cm, Lille, palais des Beaux-Arts, P.1988

³⁹ Ubid, p.80

dernier. Là encore, le graffiti est accepté même dans le monde des artistes. Ils l'utilisent pour pouvoir créer des histoires, des romances. Ainsi, le graffiti est dans une certaine mesure, popularisé.

II. Le cas particulier du graffiti carcéral.

a. Le monde de la détention habité par les graffitis.

Le type de graffiti le plus notable est celui qui se trouve dans des lieux de détention. En effet, ce type de graffiti est celui qui revient le plus dans les quelques sources sur le sujet⁴⁰. Les conditions de détention expliquent l'apparition des graffitis dans ces lieux. Dès le Moyen Âge, ces conditions s'avèrent difficiles pour les détenus. Ils ont besoin d'affirmer leur existence tant à l'intérieur des murs qu'à l'extérieur. Audrey Ségard⁴¹ explique, dans l'article « Le langage graphique des prisonniers sur les murs face au dedans et au dehors, à la fin du Moyen Âge » paru en 2022⁴², le besoin qu'ont les prisonniers de s'exprimer. Il est bon de rappeler que la détention est un espace où la négation de l'identité et de l'individualité du prisonnier est due à l'exclusion sociale mais aussi à la façon dont les prisons sont organisées.

Dans un premier temps, les prisonniers expriment un besoin de maintenir leur identité d'avant l'enfermement puisque celle-ci est totalement niée. Le prisonnier, dans sa recherche de soi, va exposer « une existence individuelle, historique et sociale par autant de rappels de l'identité propre qu'il avait à l'extérieur »⁴³. De manière générale, il va chercher à démontrer son existence, et certains graffitis apparaissent sous forme d'écrits. Au château de Selles, le nom d'un homme et une date apparaissent : « endroit où a été Jacquemart Charlon en 1448 et 1449 ». Il s'agit d'une forme de signature. Qu'il soit sous cette forme manuscrite, associant un nom et une date, est intéressant. Ce cas est plus commun durant la période moderne que

⁴⁰ Audrey Ségard explique avec beaucoup de détails ces graffitis médiévaux, nous nous appuyerons essentiellement sur cet article pour cette temporalité car les autres sources sont malheureusement trop limitées. Toutefois, Philippe Hameau et Sandrine Truchi ont publié des articles très importants pour la lecture des graffitis. Voir notre bibliographie.

⁴¹ Autrice de la thèse « l'iconographie de la Sainte-Elizabeth de Hongrie : saints dynamiques et images exemplaires (XIII^e-XV^e siècle) en Histoire et Civilisation : monde anciens et à Lille 3 en 2012.

⁴² SÉGARD Audrey, « Le langage graphique des prisonniers sur les murs face au dedans et au dehors, à la fin du Moyen Âge », *Le Moyen Age*, 2022/1 (Tome CXXVIII), p. 85-107. DOI : 10.3917/rma.281.0085. URL:

<https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2022-1-page-85.htm>.

⁴³ Ibid, p.89

médiévale. Ici, le nom du détenu est lisible mais aussi les dates, elles correspondent au temps où il a été incarcéré. En parallèle, les motifs héraldiques sont quelquefois utilisés par les détenus. Par exemple, dans ce même château, l'un d'entre eux a été retrouvé (figure 7).



Figure 7 Écu, Cambrai (Nord), Château de Selles, niveau 1 de la tour 4, graffiti, XV^e siècle (?), ©Audrey Ségard, 2015

Ce graffiti représente donc un héraldique mais son écu ne comporte aucun meuble. Toutefois, nous remarquons qu'il existe tout de même une gravure de motifs devant probablement signifier quelque chose de précis. Il semble que des boucliers soient représentés ainsi que des lances traversants les quatre boucliers. Cette interprétation est une hypothèse personnelle car aucune explication n'est donnée dans l'article d'Audrey Ségard. Cette dernière explique la découverte de ces graffitis. En effet, « les prisonniers rappellent qu'ils sont des êtres sociaux, ce qui passe également par la représentation de motifs évoquant leur activité dans le monde »⁴⁴. En prenant cela en compte, nous pouvons comprendre que l'héraldique renseigne sans doute sur le métier que faisait le prisonnier. Aussi, d'autres formes de graffitis apparaissent dans cette affirmation de soi, des visages, qu'ils soient de face ou de profil, simplement représentés ou plus détaillés. Des silhouettes de personnages stylisés paraissent également sur les murs. Les graffiteurs s'identifient aux figures qu'ils cherchent à représenter au travers de portraits d'individus. Ils ne cherchent pas le réalisme dans la représentation de ces modèles. Ils permettent de rendre vivant ces individus grâce à la scène du graffiti. Lorsque des représentations de mains sont retrouvées dans ce milieu, cela signifie simplement « je fus là » d'après Audrey Ségard. Elle ajoute que cela « équivaldrait à signer, à affirmer son

⁴⁴ Ibid, p.90.

identité »⁴⁵. Cette affirmation d'identité nous rappelle le travail de Roland Barthes affirmant dans *La Chambre claire. Note sur la photographie*, la présence de quelqu'un ou quelque chose⁴⁶. Pour lui, la photographie est une preuve que « cela a été », attestant de la présence d'un objet, d'une personne, sans elle, rien ne prouve qu'il fut présent. Cela peut peut-être se rapprocher de la volonté des graffiteurs de marquer leur présence en laissant des preuves de celle-ci.

Cette exclusion du monde a forcé, d'une certaine manière, les prisonniers à accepter leur nouvelle identité carcérale. Ils vont jusqu'à l'exposer sur les murs, commençant par les raisons de leurs présences dans ces lieux. Durant la période médiévale, certains graffiti présentent des références aux péchés commis par les prisonniers. Ils sont mis en scène par des animaux, symboles de ces péchés. Par exemple, le hibou (figure 8) symbolisait le péché de chair. Ainsi, en représentant ce hibou, le prisonnier pouvait exprimer la raison de son

enfermement que ce soit la lubricité, l'adultère ou la bigamie. A moins qu'il n'exprime un désir personnel ? Cela reste encore assez mystérieux. D'autres fois, des potences ont été tracées sur les murs du château de Selles. Là aussi, des animaux ont été représentés. Audrey Ségard affirme que « graver des animaux pouvait offrir à des



Figure 8 Hibou, Cambrai (Nord), château de Selles, gaine, niveau 1, courtine C, appui de l'archère 13, graffiti, XV^e siècle (?) ©J.M. Perrin, 1986

détenus l'occasion de se projeter et d'observer de la sorte leur double »⁴⁷. En ayant recours à ces symboles, le prisonnier peut comprendre les raisons de son enfermement et peut-être l'accepter. Peut-être est-ce aussi une forme d'exutoire ? Au château de Selles, Audrey Ségard affirme qu'il existe une revendication d'une identité collective des prisonniers. Ces derniers

⁴⁵ Ibid, p.92.

⁴⁶ BARTHES Roland, *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1980, pp.192.

⁴⁷ SÉGARD Audrey, « Le langage graphique des prisonniers sur les murs face au dedans et au dehors, à la fin du Moyen Âge », *Le Moyen Age*, 2022/1 (Tome CXXVIII) p.93.



Figure 9 graffitis d'une cellule, Maison d'arrêt Saint-Michel, Toulouse
©Jean-Lucien Sanchez

semblent avoir respecté les graffitis des autres détenus en ne superposant par leurs propres graffitis sur ceux préexistants. En effet, cela se confirme lorsque nous observons des graffitis dans d'autres lieux de détention. Par exemple, à la maison d'arrêt de Saint-Michel de Toulouse, ce sont des graffitis contemporains qui ont été réalisés par les détenus (figure 9). En observant ce pan de mur, nous pouvons voir plusieurs graffitis représentant la maison d'arrêt Saint-Michel. Ils sont tous dans un style différent : l'un sous forme de griff (vers le bas du mur), un autre sous forme de muraille médiévale (vers le

milieu du mur). Se trouvent aussi d'autres graffitis plus petits et discrets mais ils ne sont pas mélangés les uns avec les autres. Ils valident donc ce qu'affirmait Audrey Ségard. Cette identité collective est attestée par Sandrine Truchi en tant que « temps et mémoire collective »⁴⁸ durant l'époque contemporaine. Elle affirme aussi que « face au constat d'un temps partagé, les graffiti sont également des témoignages graphiques d'une mémoire de groupe ». En effet, celle-ci se retrouve beaucoup dans ces cellules ayant accueilli des prisonniers en même temps. Dans la cellule 14 de la prison de Brignoles, des graffitis en attestent : « Souvenir de Brignoles 11 hommes innocent de la Crau Rentrée jeudi [--] Vendredi... » et « Souvenir de Noël 1943 pour vouloir rétablir la liberté on nous a enfermé ». Au travers de ces deux exemples, il est aisé de voir la collectivité présente dans la prison. Le graffiti de Noël, « on nous a enfermé », évoque l'aspect collectif ainsi que la constatation de

⁴⁸ TRUCHI Sandrine, « Temps passé et temps ressenti : les graffiti de l'ancienne prison de Brignoles », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, n°1-2/2004, Cicatrices murales. Les graffiti de prison, sous la direction de Joël Candau et Philippe Hameau. pp. 29-46, URL : www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_2004_num_32_1_1835.

l'enfermement. De plus, citer une fête familiale telle que Noël renvoie d'autant plus à ce côté collectif et peut-être même à une certaine union des détenus, qui deviendraient comme une famille. Aussi, Philippe Hameau explique que la collectivité est importante, et peut être à l'origine de la création de graffitis. En effet, ce besoin naît en raison d'une nécessité de rattachement à un groupe⁴⁹.

Durant le XIX^e et jusqu'à la fin du XX^e siècle, les prisons françaises respectaient un régime drastique, s'apparentant à un régime militaire. Toute la vie des prisonniers était organisée à l'heure près. Par un coup de signal, ils devaient se lever, s'habiller, plier leurs fournitures de literie, balayer leur cellule et faire leur toilette. Le soir, l'organisation était identique. Au signal, ils devaient faire leur lit, se déshabiller et, dans le quart d'heure qui suivait, se coucher. De plus, ce régime strict était accompagné par une interdiction de parler. Ils n'avaient ni le droit de parler entre eux, ni de chanter, ni de crier, ni même de jouer. Les surveillants ne devaient leur adresser la parole qu'à voix basse et seulement pour leur donner des ordres ; lorsque les prisonniers voulaient parler à un surveillant, il devait lever la main et parler à voix basse également. Il leur était interdit d'interpeller un surveillant pour un autre motif qu'une véritable urgence. Cette soumission au silence s'est appliquée dans les prisons françaises de 1839 à 1972. Alors, le graffiti est devenu un outil de communication de même que le « bifton »⁵⁰. Évidemment, il était interdit d'en user et les prisonniers risquaient des sanctions disciplinaires. Les détenus se fournissaient en matériaux pour réaliser ces graffitis dans les ateliers de travail. Il pouvait s'agir d'un clou, de peinture ou de feutres.

⁴⁹ HAMEAU Philippe, « Des peintures du néolithique aux graffitis de prison, tags et graffs », *Le sujet dans la cité*, 2016/1 (Actuels N° 5), p. 27-43. DOI : 10.3917/lhdlc.hs05.0027. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2016-1-page-27.htm>.

⁵⁰ La rédaction de billets transmis clandestinement à d'autres détenus, ou à celle du « yoyo », fil noué au barreau d'une cellule qui permet de faire passer des messages et des objets d'une cellule à une autre, ou à celle du graffiti.

Au-delà de tous ces aspects primordiaux pour le détenu en tant qu'individu, d'autres points secondaires sont tout aussi importants. En effet, produire des graffitis est pour les détenus un moyen de mesurer le temps qui passe. Il arrive que cet outil de mesure vienne entrer en connexion avec l'identité collective. L'un des graffitis de la cellule 17 de la prison de Brignoles (figure 10) est un calendrier créé par un détenu. Cet homme a écrit les jours qui passent verticalement et les évènements importants qui se sont produits. Ainsi, face à la date du 25 lundi, il a inscrit « *jour mémorable (libération Bodigen) départ 9h30 (34 jours)* ». Cette journée marque la libération d'un codétenu qui est sorti au bout de 43 jours de détention

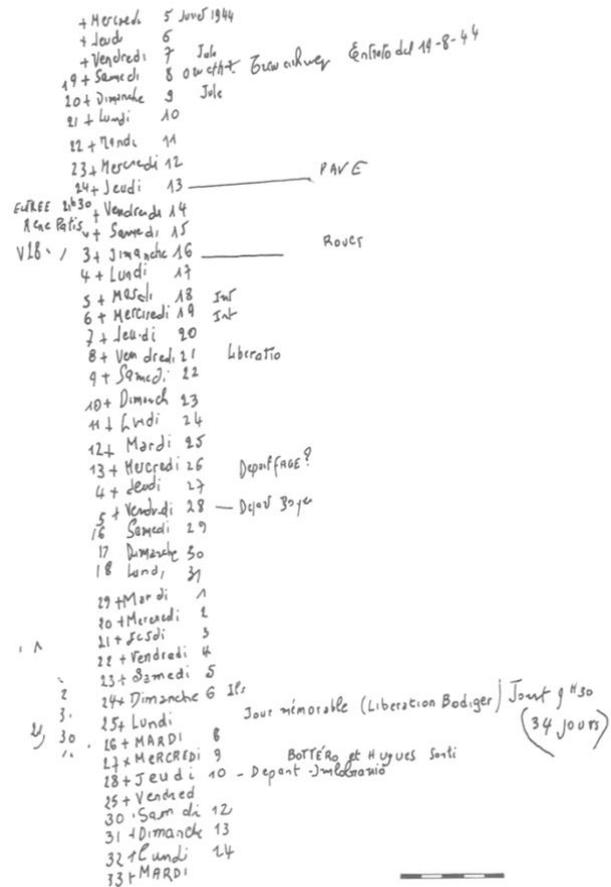


Figure 10 graffiti calendrier-agenda, cellule 17, prison de Brignoles, Brignoles ©Sandrine Truchi

marquant, pour le graffiteur également, est un tel évènement qu'il l'a annoté sur son graffiti. D'une certaine manière, ce graffiti de calendrier permet de mesurer aussi sa propre évolution dans la prison en inscrivant les épisodes remarquables.

Aussi, les graffitis sont des fenêtres ouvertes sur le monde extérieur. Les prisonniers et détenus avaient très peu l'occasion de sortir de leur pièce, qu'elles soient des geôles ou des cellules, et ils n'avaient donc que peu de moyens de développer leur imaginaire. Ils devaient donc puiser en eux, et certains archéologues assimilent ces créations à des œuvres d'art, parfois très soignées. Il



Figure 11 Quadrupède (cheval?), Cambrai (Nord), chateau de Selles, niveau 1 de la tour 4, graffiti, XVè siècle(?) ©Audrey Ségard, 2015

est aussi possible de trouver des représentations de lieux de vie, relatifs au passé du prisonnier (figure 11). Ainsi, de simples représentations graphiques représentent parfois des souvenirs ou visions du monde extérieur tels que des chevaux figurés sur les murs du château de Selles (figure 12). Cela concerne autant la période médiévale que moderne et contemporaine.



Figure 12 Église, Cambrai (Nord), château de Selles, tour 4, graffiti, XV^e siècle (?), ©Audrey Ségard, 2015

À la prison de Brignoles, une autre forme de graffiti a été découverte. Ce graffiti (figure 13) est assez inhabituel. D'une part, nous connaissons l'identité de son auteur qui a signé de son nom : Raymond Balestra. D'autre part, le thème du



Figure 13 Les cyclistes, graffiti à la prison de Brignoles, v.2004-2006 ©Philippe Hameau

cyclisme arbore la quasi-totalité des murs. Ici, l'ancien quotidien du graffiteur est venu s'installer sur les murs créant une fenêtre ouverte sur son monde extérieur.

Ces graffitis sont de véritables témoignages d'une vie de détention. Jean-Claude Vimont, en tant que spécialiste d'histoire pénitentiaire, rappelait que « les enjeux identitaires et mémoriels sont omniprésents dans les graffitis. Le graffiti est acte de résistance à cette dépersonnalisation qu'est l'octroi d'un matricule. Incrire son nom, son surnom, son diminutif, son quartier ou sa cité d'origine, ce n'est pas seulement laisser une trace d'un séjour, dire "j'y

étais", c'est aussi s'adresser aux autres, à l'administration, aux gardiens pour leur rappeler que les prisonniers sont des individus, avec leur propre histoire et leur trajectoire personnelle »⁵¹.

b. Les graffitis de la Seconde Guerre mondiale, symboles d'une idéologie politique.

Les graffitis sont des témoignages d'une vie passée derrière les murs d'une prison mais parfois, ils ne racontent pas uniquement la détention. Ils sont aussi des messages contre une idéologie politique. Ces prisonniers s'expriment par le langage graphique notamment durant la Seconde Guerre mondiale. Il reste encore aujourd'hui un très grand nombre de ces traces. Le fort de Romainville est l'un de ces exemples. Son histoire est assez particulière puisque sa construction est récente, en 1848. L'établissement est construit pour accueillir 300 hommes de l'armée. Son histoire bascule au tournant de la Seconde Guerre mondiale. Jusqu'en juin 1940, il est occupé par les troupes françaises et le commandement militaire allemand décide de changer la fonction du fort, il devient alors un camp d'internement en novembre 1940. Durant trois ans et demi, il accueille 7 000 détenus, 3 800 sont des femmes et 3 200 sont des hommes. Les prisonniers sont sensiblement tous différents par leur sexe mais aussi par « leur nationalité, les motifs de leur détention, leur catégorisation par les Allemands ainsi que par leur destin final⁵² » comme le précise Sylvie Zaidman⁵³ dans l'article sur le fort de Romainville. Tout ceci explique la grande variété des graffitis du fort. Sylvie Zaidman explique que « Cent trente-cinq inscriptions demeurent lisibles, dont 70 datées avec certitude de l'Occupation ; 53 ont pu être attribuées à des auteurs, 39 à des hommes et 14 à des femmes, après déchiffrement et confrontation avec les archives ». A Romainville, les graffitis se situent à hauteur d'homme. Il est possible de les observer en superposition, mais ils n'ont pas forcément de liens entre eux. En effet, comme nous pouvons l'observer sur ce graffiti (figure 14), des messages dispersés sont inscrits. Ils ont été produits grâce à un crayon noir, et des

⁵¹ VIMONT, Jean-Claude, « graffiti en péril ? » in Sociétés et Représentations, 2008/1, N°25, p.201.

⁵² ZAIDMAN Sylvie « Le fort de Romainville : des traces du camp d'internement aux graffitis de la casemate n°17 », musée Criminocorpus, 21/10/2014, consulté le 2/06/2023, url : <https://criminocorpus.org/fr/ref/25/17648/>.

⁵³ Directrice musée Libération de Paris-général Leclerc-Jean Moulin

inscriptions sans lien entre elles sont lisibles. Sur cette image, le graffiti « 13.3.43. v.v. – r.v. – p.v. – vb. Galser 14-4-43 ? » peut être lu. Dans cet article, l’auteur affirme que ce graffiti est celui « de Bedrich Glaser, et les initiales sont probablement celle de Vaclav Votocek, Rudolf Vyhnal, Paul Vrana et sans doute Vaclav Broz. Ils étaient opposants tchèques au nazisme qui arrivent au camp de Romainville le 13 et le 14 avril 1943 ».⁵⁴ Cette inscription

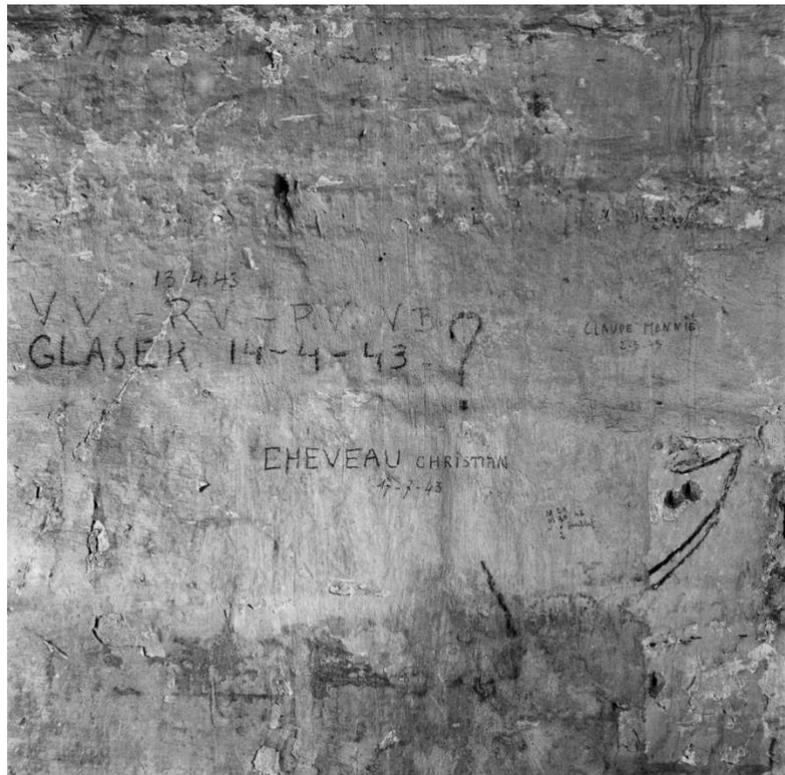


Figure 14 graffitis de messages dispersés, Le fort de Romainville, Lilas
©Emmanuelle Jacquot

se situe au centre de l’image, côté gauche. Au-dessous, figure un autre graffiti : « CHEVAUX CHRISTIAN 17-7-43 »⁵⁵. Il est de la main d’un détenu arrêté pour avoir aidé des réfractaires au STO (service du travail obligatoire) et des prisonniers de guerre s’étant évadés. Plus bas sur cette image, une autre inscription se dévoile : « m 29, m 30 46, J 1 Juillet, 2 ». Ce dernier est probablement un décompte de jours et correspond au mois de juin et de juillet 1943. Et à côté du premier graffiti commenté, sur la droite de l’image, se trouve un autre graffiti « CLAUDE MONNIE 2.5.43 ». Ces trois graffitis reflètent une histoire commune, celle d’internés et de déportés. Certains des auteurs de ces graffitis ont été déportés. Certains sont morts, d’autres ont réussi à s’évader ou même disparaître des archives. Ici, les graffitis signalent les dates d’incarcération des détenus, correspondant ainsi à des graffitis produits par d’autres prisonniers comme nous l’avons étudié plus tôt.

⁵⁴ ZAIDMAN Sylvie « Le fort de Romainville : des traces du camp d'internement aux graffitis de la casemate n°17 », musée Criminocorpus, 21/10/2014, consulté le 2/06/2023.

⁵⁵ Ibid.

A la prison de Fresnes, des graffitis ont aussi été produits par des prisonniers pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils font l'objet d'un inventaire très détaillé par Henri Calet. Ce dernier pénètre dans ce lieu en tant que journaliste, et publia cet inventaire dans un livre intitulé *Les Murs de Fresnes* en 1945. Il le réalise donc dans le but de retranscrire les graffitis laissés par les prisonniers alliés avant qu'ils ne disparaissent. Son livre a été réédité deux fois (en 1993 et enfin très récemment en 2021). Son ouvrage est l'une des seules sources

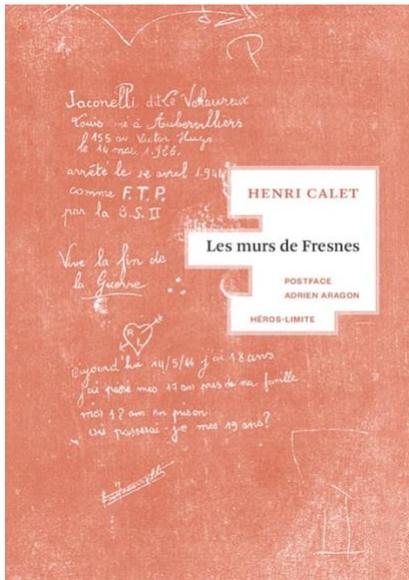


Figure 15 première de couverture de *Les Murs de Fresnes* par Henri Calet © Heros-Limite Eds

comprenant inventaire, analyses et images des graffitis de la prison de Fresnes. L'idée derrière ce livre est de « recueillir et conserver les traces sauvages, celles qu'ont laissées les victimes »⁵⁶. Ces traces sauvages sont celles des militaires allemands ayant torturé les détenus de la prison. Certains de ces graffitis sont directement visibles sur la première de couverture du livre (figure 15). Sur cette couverture, un graffiti sort du lot : « vive la fin de la guerre ». D'une certaine manière, ce message a une portée politique, le graffiteur souhaitant la fin des hostilités, et donc le retour à la paix. Ce livre est une source essentielle pour comprendre les graffitis de cette période, pour en saisir toutes les nuances.

⁵⁶ TRÉVISAN Carine, « Ce qu'ont dit les murs de Fresnes », *Le Temps des médias*, 2005/1 (n° 4), p. 90-100. DOI : 10.3917/tdm.004.0090. consulté le 3/06/2023 URL : <https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2005-1-page-90.htm>

c. Le graffiti comme une identité fragile à conserver.

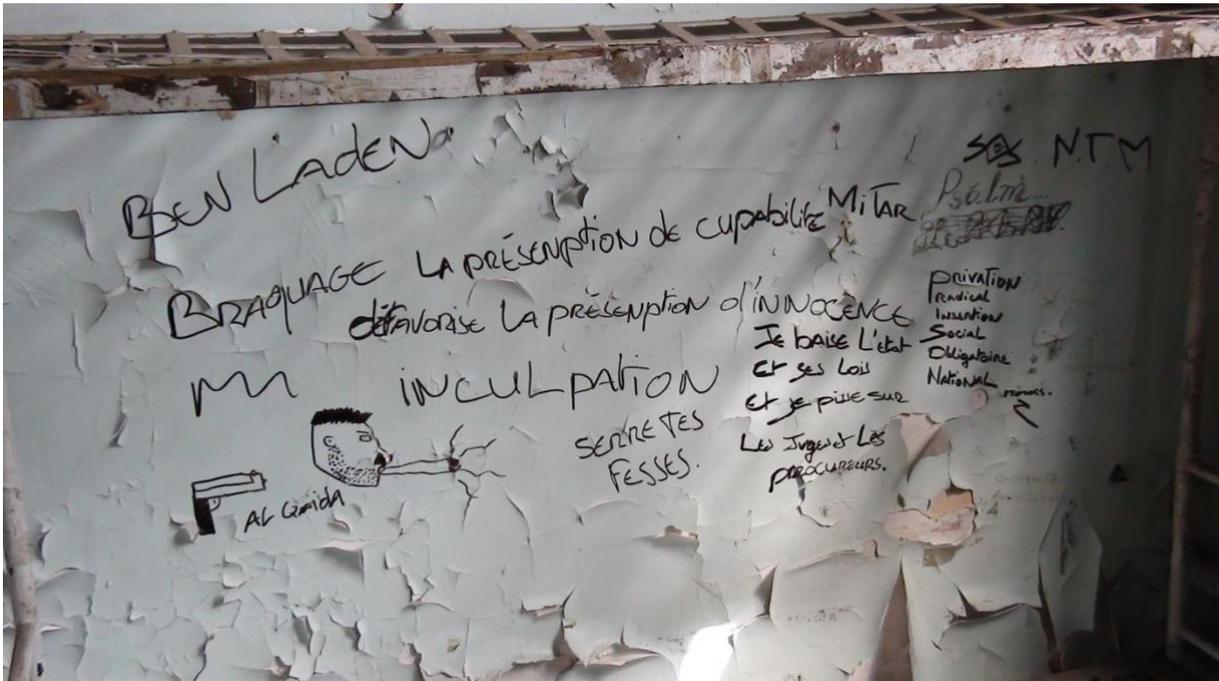


Figure 16 graffitis d'une cellule du quartier haut, maison d'arrêt de Paris – la Santé, Paris, 2014 ©Jean-Lucien Sanchez

Les graffitis peuvent se présenter sous différentes formes : gravés dans la pierre ou le mur à l'aide d'un outil, écrits avec une mine de plomb, un feutre ou tout autre moyen d'écriture. Il arrive qu'ils soient très bien conservés mais aussi qu'ils soient dans un état de dégradation avancée. Par exemple, ce graffiti (figure 16) de la maison d'arrêt de Paris, la Santé, illustre bien la fragilité de conservation des graffitis réalisés sur un mur peint et au feutre. Lorsqu'en 2014, Marc Montméat, Marc Renneville, Jean-Lucien Sanchez, Sophie Victorien et Jean-Claude Vimont sont allés effectuer cette campagne photographique, les graffitis étaient déjà dans cet état. Cette campagne photographique avait pour but d'alimenter l'exposition permanente *La mémoire des murs* sur le site internet Criminocorpus. Ce sont essentiellement les graffitis du quartier haut qui étaient abimés. Ce quartier de la prison était abandonné depuis 2006, ce qui explique en partie cet état dégradé. Depuis cette campagne photographique, ils ont totalement disparu en raison d'importants travaux de rénovation et de modernisation.

Les travaux de modernisation ou de rénovation sont une thématique importante pour les directeurs de prisons puisqu'ils ne peuvent pas se permettre d'avoir des prisons en mauvais état pour accueillir les prisonniers. Mais surtout, il était et est toujours interdit de dégrader les murs, toutes traces produites peuvent être recouvertes de peinture. Par conséquent, les

graffitis disparaissent à jamais. Pour Jean-Claude Vimont, les graffitis sont « proscrits par l'Administration pénitentiaire, sanctionnés de jours de mitard, ils ont souvent été recouverts de badigeons successifs⁵⁷ ». En effet, les prisons, et autres lieux de détention ont pour habitude de repeindre les murs sans même se questionner sur les graffitis ou marques se trouvant sur les murs. Pour l'administration, ils ne sont que des traces d'un vandalisme mené par les prisonniers.

III. La valorisation récente du graffiti, un patrimoine sensible.

a. La *graffitologie*, une science nouvelle.

La graffitologie est l'étude des graffitis à caractère historique, qu'ils soient anciens ou modernes. Elle ne concerne pas l'étude des graffitis de rue ou le Street Art qui est plutôt un art qu'un objet d'étude en sciences humaines. La graffitologie est une science nouvelle encore à ses balbutiements.

Les graffitis sont devenus un objet d'étude à part entière mais non sans mal. En effet, après avoir reconnu les prisons comme un véritable patrimoine, les graffitis carcéraux ont commencé à intéresser les chercheurs et historiens. Des unités de recherche ont commencé à émerger, dont le groupe de recherche en graffitologie ancienne (GRGA). Il s'agit d'une association à but non lucratif née à la suite d'une assemblée générale constitutive le 1^{er} février 2015. Son objectif est la préservation des graffitis, leurs études et leur publication. Cette association se regroupe régulièrement pour tenir des colloques internationaux. Ainsi, depuis 2015, cinq colloques se sont tenus dans différentes villes de la métropole, le prochain se tiendra au mois de septembre 2023. Les thèmes abordés sont variés, allant des graffitis préhistoriques en passant par les fragments d'archives de la montagne, et même par le *Street Art*. Chaque colloque est l'occasion de développer une réflexion sur la conservation et valorisation des graffitis, souvent fragiles ou en voie d'effacement. Durant le colloque de 2017, Laure Pressac⁵⁸ est intervenue pour discuter des graffitis dans les espaces d'enfermement, en particulier de leur conservation. Elle explique les fondements et les acteurs de ces graffitis carcéraux. L'association reste très impliquée dans la valorisation des graffitis. En effet, elle a grandement participé à la saison culturelle autour du graffiti historique organisée par le Centre des Monuments Nationaux en 2018 dirigée par Laure Pressac. Un livre est issu de cette saison

⁵⁷ VIMONT. J-C, « Graffiti en péril ? », Sociétés et Représentations, 2008, pp 195-202.

⁵⁸ Laure Pressac est une professionnelle de la culture, chercheuse indépendante et enseignante à Sciences Po et au CNAM. Directrice de la stratégie et du numérique pour le Centre des monuments nationaux de 2014 à 2019.

culturelle⁵⁹ et l'association a été remerciée pour avoir partagé leur découverte contribuant au bon déroulement de l'évènement. Nous parlerons de cette saison culturelle plus longuement dans une étude de cas dédiée au donjon de Vincennes. Nous constatons que l'association GRGA n'est encore qu'à ses débuts mais, pour le moment, elle tente de faire connaître les graffitis au plus grand nombre. Le fruit des colloques sont en effet disponibles sur leur site internet. L'association démocratise ainsi l'accès aux graffitis par le grand public.

Le laboratoire LAMIC (laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la Culture) est un des acteurs de la graffitologie, situé au Québec⁶⁰. Il est spécialisé en muséologie expérimentale, s'appuyant sur des technologies de l'information et de la communication. Il fut fondé en 2004 et inauguré en 2007 par le professeur titulaire Philippe Dubé. En résumé, le laboratoire entre en collaboration avec les musées et groupes de recherche universitaires en sciences et sciences humaines. Le but est de former un réseau de spécialistes de la question graffitologique tels que Sandrine Truchi ou Philippe Hameau. Ces derniers ont notamment travaillé sur les graffitis de la prison de Brignoles. Toutefois, le laboratoire reste limité dans la recherche sur les graffitis carcéraux car le sujet demeure difficile à aborder. La société reste réticente à ce type de patrimoine sensible.

L'étude des graffitis peut être mise en relation avec des archives. Ainsi, dans les lieux de détention, si les archéologues cherchent des noms à partir des traces gravés, ils peuvent faire correspondre les noms avec des documents d'archives. En effet, les actes de jugement et de condamnation, les registres de distribution des denrées, d'hospitalisation, d'enregistrement d'actes notariés, les registres de décès, des correspondances etc. permettent de fournir des informations très utiles afin de lier un nom à un graffiti. À Aigues-Mortes, ce type d'étude a été mené mais des lacunes dans les archives sont apparues. Dans les registres entre 1689 et 1768, seulement cinq noms ont été trouvés sur cinquante noms gravés⁶¹.

⁵⁹ PRESSAC Laure, *Sur les murs. Histoire(s) de graffitis*, 2018, Paris, Édition du patrimoine, pp192.

⁶⁰ Lien vers leur site internet : <https://www.flsh.ulaval.ca/chaire-museologie/lamic>

⁶¹ ASPORT-MERCIER Sophie, « méthodologie d'étude et objet du patrimoine », *Sur les murs, histoire(s) de graffitis*, Paris, édition du patrimoine, 2018, p.41-45.

b. Les actions de protection.

1. Une méthode proposée par l'archéologue Sophie Aspard-Mercier.

Comme nous le savons, le graffiti est d'autant plus sensible que son origine est carcérale. Alors, afin de sauvegarder ce patrimoine, une méthode spécifique doit être adoptée. C'est ce que propose l'archéologue Sophie Aspard-Mercier. Dans un premier temps, il est nécessaire de comprendre l'histoire du lieu avant l'apparition du graffiti, d'autant plus si celui-ci est issu de la détention. Cette analyse du lieu permet de comprendre l'intérêt et la signification des graffitis. En parallèle à ces recherches historiques, l'archéologue préconise d'effectuer « une minutieuse enquête de terrain visant à dresser un inventaire exhaustif et précis des vestiges gravés, tracés ou peints »⁶². Cette étude se réalise par le biais d'une indexation et d'un géoréférencement de chaque graffiti, reporté sur les plans, coupes et élévations du bâtiment. Cette méthode est propre aux archéologues du bâti, comme Nicolas Wasylyszyn. Le tout doit être accompagné d'une large « couverture photographique permettant l'analyse technique et graphique, l'identification typologique, la datation et la confrontation avec d'autres inscriptions ou dessins »⁶³.

Dans un deuxième temps, un document orthophotographique est créé permettant de visualiser toutes les informations d'un mur en une image (figure 17). Sur cette orthophotographie, nous pouvons désormais lire les informations se trouvant sur le mur car il est assez difficile de comprendre les éléments sans cet outil. En effet, peu de traces sont visibles sur la photographie, notamment en haut à gauche de l'image. L'analyse du mur a permis de révéler les graffitis sur le haut et sur le bas du mur. Grâce à deux étapes, il est plus facile de comprendre l'origine et la forme des graffitis réalisés. Les graffitis en bas de la photographie sont collés les uns aux

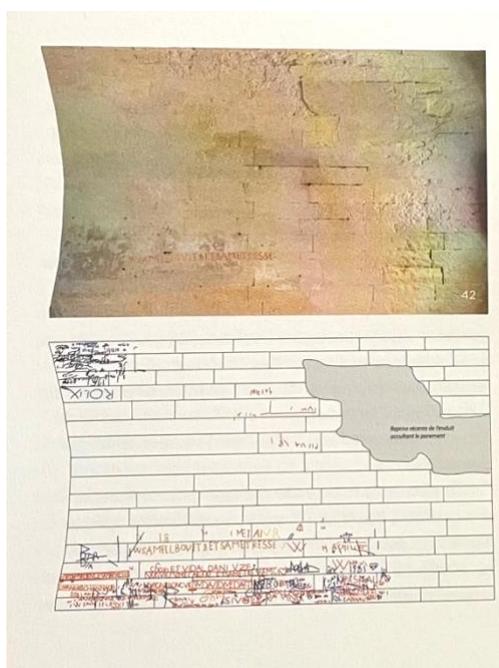


Figure 17 orthophotographie et relevé du plafond de la chambre de tir du 3^e étage de la tour de Constance, remparts d'Aigues-Mortes, 2017 ©Sophie Aspard-Mercier

⁶² Ibid,

⁶³ Ibid.

autres formant une ligne horizontale. Il est possible d'imaginer qu'un lit ou une couchette haute se trouvait juste en dessous et permettait à un détenu de s'exprimer. Ceux qui se trouvent sur le haut doivent avoir été réalisés dans les mêmes conditions. D'autres traces de graffitis apparaissent au centre de l'orthophotographie, et sont invisibles sur la photographie. Après cette couverture photographique, « une copie des graffitis à l'échelle 1/1 sur lé de rhodoïd appliqué sur le mur puis reporté sur trame papier et numérisée est souvent entreprise »⁶⁴. Cette technique est détaillée dans l'étude de cas dédiée au château de Gaillon. Grâce à ce travail, un inventaire des graffitis est établi permettant aux acteurs de la valorisation de ce patrimoine de le prendre en considération.

2. Comment l'administration protège les graffitis ?

Afin de protéger ces graffitis de la disparition, il est bon de se questionner sur leur prise en charge par l'administration, les pouvoirs publics. Au cours des recherches entreprises, force est de constater qu'aucun label ou autre moyen de conservation n'est mis en place pour permettre une protection spécifique des graffitis. De toute évidence, la seule façon de conserver ces graffitis est d'inscrire ou de classer le lieu au titre des Monuments Historiques où ils se trouvent. IL peut s'agir d'un bâtiment tout entier comme le château de Gaillon, ou juste d'un mur, ou encore de quelques pierres si leur intérêt historique est avéré. En effet, grâce à cette protection, une procédure officielle permettra la conservation et même la restauration des graffitis. Certaines municipalités, conscientes de leur patrimoine, récoltent des fonds pour restaurer les graffitis. Lilas, en Seine-Saint-Denis est l'une de ces villes œuvrant pour son patrimoine. Au début de l'année 2023, un appel au don à hauteur de 300 000€ a été lancé pour sauver les graffitis du fort de Romainville⁶⁵. En raison de son histoire particulière, la ville souhaite préserver son patrimoine qui se détériore. Les graffitis sont, pour la majorité, présents sur un mur humide ce qui les fait disparaître avec le temps. La ville et le ministère des Armées, dont dépend le fort, espèrent commencer les travaux dès la fin d'année 2023 avec la collaboration d'une équipe spécialisée. À la suite, il est possible d'imaginer qu'une

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ BAILLY Emmanuèle, « les graffitis du fort de Romainville, une mémoire de la Résistance et de la déportation à préserver », France Info, 12/02/2023, consulté le 5/06/2023, url : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/seine-saint-denis/les-graffiti-du-fort-de-romainville-une-memoire-de-la-resistance-et-de-la-deportation-a-preserver-2710470.html> .

médiation sera organisée autour de ces graffitis, ou du moins qu'un projet de valorisation aura lieu.

c. Quelle valorisation pour le graffiti ?

i. *Le musée des murs et des hommes : un atelier création de graffiti.*

Serge Ramond est un des précurseurs de l'étude des graffitis. En effet, ce dernier a publié un article traitant de ce patrimoine culturel oublié en 1981⁶⁶. À cette période, les prisons ont commencé à intéresser la communauté scientifique et culturelle car, de manière générale, le public et les chercheurs se rendent compte qu'elles sont un patrimoine à part entière. Le tabou autour du patrimoine carcéral demeure aujourd'hui, même s'il commence à s'effacer pour laisser la place à un intérêt croissant. Cette modification de perception peut-être liée à la détention de résistants français durant la Seconde Guerre mondiale, et donc à la nature historique des lieux.

Dans l'article « Un patrimoine culturel oublié : les graffiti », Serge Ramond réalise une étude des graffitis. Ainsi, il étudie l'étymologie, les types de graffitis, les images représentées. Il propose une analyse de quelques graffitis et notamment ceux de prisonniers, les méthodes de valorisation, ainsi que les limites de leur découverte. Cette étude reste une référence, Ramond étant considéré comme le père de la valorisation des graffitis en ayant ouvert un musée dédié à cette thématique⁶⁷. Ce musée, inauguré dans la ville de Verneuil-en-Halatte (au nord de la région parisienne) en 1897, est encore ouvert et propose une visite organisée sur des moulages de graffitis. Ils ont été récoltés par Serge Ramond en Europe sur les murs des églises, châteaux, cachots et carrières, en France, en Angleterre et en Suède. Au total, près de 3 500 moulages sont exposés sur 700 m² de muséographie répartis sur 23 salles. Le musée présente des expositions retraçant l'Histoire depuis le Néolithique jusqu'en 1944. Des pièces sont aussi dédiées aux graffitis d'églises et de châteaux en Picardie et de France, à des graffitis maritimes (figure 18). Le musée présente ainsi plus de 8 000 ans d'histoire. De plus, il propose un atelier de gravure pour réaliser ses graffitis soi-même réservé aux enfants. Les tarifs pour cet atelier et la visite est de 5€ par personne⁶⁸, rendant l'initiation très abordable.

⁶⁶ RAMOND Serge « Un patrimoine culturel oublié : les graffiti », In: Revue archéologique de l'Oise, n°23, 1981. pp. 9-28; doi : <https://doi.org/10.3406/pica.1981.1152>

⁶⁷ <https://www.museedelamemoiredesmursetdeshommes.fr>

⁶⁸ <https://www.museedelamemoiredesmursetdeshommes.fr/atelier-de-gravure/>

Ce musée est unique en Europe, bien que certains musées ou monuments proposent sporadiquement des expositions temporaires sur ce thème. Ce musée présente donc une manière de valoriser ce patrimoine d'une façon



Figure 18 Musée de la Mémoire des Murs et des Hommes ©Musée de la Mémoire des Murs et des Hommes

que nous pourrions qualifier de classique néanmoins, cela reste efficace pour démocratiser le sujet.

1. La méthode numérique ?

La valorisation par l'outil numérique se présente comme étant une manière de présenter les graffitis au public tout en les sauvegardant. Comme nous le savons, le graffiti est fragile car il se dégrade facilement si les bonnes conditions de conservation ne sont pas réunies. Alors, l'outil numérique pourrait permettre d'observer le graffiti de près, de le toucher grâce à des tablettes tactiles par exemple. Le numérique peut se déployer sous différentes formes. Des expositions virtuelles existent telles que « la Mémoire des Murs »⁶⁹ sur le Musée en ligne, Criminocorpus. La médiation numérique exprime, en creux, la fragilité des sources matérielles⁷⁰. Elle peut aussi les protéger d'une dégradation naturelle ou volontaire. Toutefois, la pratique est limitée car elle ne touche pas émotionnellement directement le public, contrairement à une visite physique. Elle amorce seulement le sujet. Le domaine carcéral nécessite que le public puisse observer de près des objets de collection permettant de se rendre compte de la vie des prisonniers. La valorisation des graffitis carcéraux a besoin d'une mise en contact physique entre le public et l'objet, dans un premier temps pour les faire connaître mais, aussi pour les comprendre.

⁶⁹ Nous y reviendrons dans une étude de cas dédiée au château de Gaillon.

⁷⁰ MONTJARET Anne, « à l'ombre des murs palimpsestes, Les graffitis carcéraux ou faire avec les aveux de l'histoire », *Gradhiva* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 07/12/2019, URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/3288>, consulté le 5/06/2023.

En conclusion, le graffiti est un objet patrimonial à l'histoire ancienne et complexe. Il permet de comprendre des sociétés disparues grâce à sa nature, aux techniques employées, aux détails qui sont donnés etc. Nous avons compris que le graffiti carcéral est différent du graffiti « classique », il est un moyen d'exprimer son existence, d'affirmer son statut et de s'inscrire dans une communauté. Il ne devient une source pour les sciences humaines que récemment et tente de se frayer un chemin dans ce monde patrimonial. Nous allons découvrir comment le graffiti carcéral est traité dans d'anciens lieux de détention à l'échelle régionale, nationale et d'Outre-mer.

Partie II- Études de cas diverses sur la valorisation du graffiti carcéral.



Figure 19 Façade du château de Gaillon, octobre 2022 ©Cassandra Guilloux

Le graffiti est un sujet complexe dont la valorisation est récente. Elle est apparue dans les années 1970-1980⁷¹. A l'origine, il est vrai qu'il est apparenté à de la dégradation de biens. Mais comme nous l'avons vu, le graffiti permet de s'exprimer sur les murs, dans la ville et notamment dans des contextes de répression tels que les prisons ou les lieux de détention. Il n'est pas rare d'en trouver dans nos prisons d'aujourd'hui. Le plus étonnant est d'en découvrir dans des lieux très anciens, datant du Moyen-Âge et surtout qu'ils soient parvenus jusqu'à nous, intacts ou presque. Les monuments détenant ce type de patrimoine peuvent tout mettre en œuvre pour parvenir à les sauvegarder, mais une question demeure : comment ces graffitis d'anciens lieux de détention, parvenus à notre époque, sont valorisés ?

⁷¹ Des premières études sont menées essentiellement par des passionnés dans le cadre de sociétés érudites locales. Serge Ramond est l'un des précurseurs de ces études comme nous l'avons vu précédemment.

I. Le Château de Gaillon, la valorisation des graffitis anciens et contemporains au travers d'un exemple régional.

a. L'histoire du château du Gaillon.

La ville de Gaillon se situe dans le département de l'Eure en Normandie. Les premiers murs du château de Gaillon commencent à être construits entre 1200 et 1454. Durant toute la période qui suit, des constructions et aménagements sont réalisés par les différents occupants que sont les archevêques de Rouen. Ils sont installés au château qui est leur demeure depuis 1262. En 1787, peu de temps avant la Révolution française, il est vendu en tant que Bien National. À la Révolution, il sert de carrière de pierre et une grande partie des bâtiments sont détruits. Durant le XIX^e siècle, le château change de fonction. En 1808, un décret est voté. L'État décide de la création de 7 maisons centrales de détention et plusieurs lieux sont désignés : la Somme, la Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados, l'Orne et l'Eure-et-Loir⁷². En 1811, le château de Gaillon est proposé par le préfet. Le 3 janvier 1812 qu'un décret annonce que le château accueille 500 condamnés, hommes et femmes, pour des peines de plus d'un an. Entre 1812 et 1827, deux bâtiments y sont construits pour pouvoir avoir suffisamment d'espace pour les prisonniers. En 1862, le château est classé au titre des Monuments Historiques. En 1874, le château accueille des nouveaux prisonniers ; des aliénés et des épileptiques. En 1901, la prison est fermée. Puis, durant le XX^e siècle, le site change plusieurs fois de fonction. Dans un premier temps, en 1902, il devient une caserne, les lieux s'y prêtant assez bien. En 1908, le château retrouve progressivement une fonction pénitentiaire avec l'ouverture d'une colonie correctionnelle dans les Hauts Jardins ; ce sont les jeunes « durs » qui y sont envoyés. La même année, l'asile ferme ses portes car la folie est davantage reconnue comme une maladie. Les crimes de ces prisonniers sont plus ou moins considérés comme volontaires. Toutefois, le château perd ses fonctions en 1920, mais retrouve un rôle avec l'accueil de 410 réfugiés espagnols en 1939. Durant toute la période de la Seconde Guerre mondiale, les lieux sont occupés en tant que lieu de détention soit par les Allemands sous le gouvernement de Vichy soit par la France Libre. Finalement, tout s'arrête en 1945 avec le rachat des lieux par un particulier. En 1975, l'État redevient propriétaire. Depuis, des travaux de restauration sont en cours concernant principalement la partie

⁷² POULAIN France, BRETON Jean-Louis, « Historique du Château de Gaillon, Gaillon I : la construction du château », in Les essentiels, le dire de l'architecte des bâtiments de France, publié le 4/01/2019.

Renaissance du château et les destructions des autres périodes sont opérées. Une campagne photographique est réalisée mais aucune photographie n'est prise des bâtiments avant leur destruction⁷³. Entre 2013 et 2015, une étude sur les décors et les graffitis est réalisée par l'architecte en chef des Bâtiments de France, France Poulain. A l'occasion de cette étude, la découverte et l'inventaire de nombreux graffitis permettent de mettre en lumière le passé carcéral du château et de la vie de ses habitants.

1. Un oubli volontaire du passé carcéral du château de Gaillon ?

Il est normal de se demander pourquoi la découverte des graffitis a eu lieu tardivement. La raison est assez simple : l'oubli. Les seuls éléments, traces qui subsistaient de cette période carcérale étaient les exécutions des résistants par les nazis. Les exécutions de ces résistants étaient juste évoquées mais rien de plus sur des périodes antérieures ne sont apparus. Lorsque le château a été racheté, les premières mises en valeur que les dirigeants voulaient faire étaient de valoriser l'architecture et les décors datant de la Renaissance. Aucune autre période n'était considérée. De plus, aucun travail de récolte de données n'a été enclenché avant la destruction de certains bâtiments ou éléments architecturaux des autres périodes. Il n'y a donc eu aucune campagne photographique datant d'avant ces destructions. La période carcérale est aussi considérée comme une honte, les Gaillonnais voulaient oublier ce passé. Voilà pourquoi, même les travailleurs et les personnes en lien avec le château ne s'étendent pas sur leur emploi. En 2011, une étudiante de l'université de Rouen décide de solliciter l'unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure⁷⁴ pour en apprendre plus sur le passé carcéral de Gaillon. Elle fait la rencontre de deux acteurs de ces lieux : France Poulain et Dominique Pitte. Elle voulait comprendre par elle-même ce qui lui a été présenté durant ses cours avec son professeur Jean-Claude Vimont, dont nous avons parlé plus tôt dans cette étude. De cette manière, l'intérêt de l'architecture des prisons a fini par toucher de près France Poulain qui s'est lancée dans une campagne de relevés de graffitis aux cotés de Dominique Pitte.

⁷³ POULAIN France, « Le Château de Gaillon : un passé carcéral volontairement oublié », *In Situ* [En ligne], 48 | 2022, mis en ligne le 23 août 2022, consulté le 27 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/35989> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.35989> .

⁷⁴ Ibid, p.1.

b. Présentation des graffitis.

i. *Inventaire et analyse des graffitis.*

L'inventaire des graffitis du château de Gaillon survient entre 2012 et 2015. France Poulain, architecte en chef des bâtiments de France et Dominique Pitte, archéologue au service régional de l'Archéologie de la DRAC Normandie sont intervenus dans plusieurs campagnes de relevés. Des bénévoles les assistaient et certains d'entre eux faisaient partie de l'Association pour la renaissance du château (l'ARC)⁷⁵. Ils sont beaucoup investis dans la communication des événements du château, que ce soient des activités, des visites et même à propos des restaurations en cours ou encore de faits sur son histoire. Mais aussi dans la création d'expositions et de manifestations ponctuelles. Aussi, depuis près de trois ans, ils se sont dotés d'une troupe costumée de danses de la Renaissance. Ils sont aussi impliqués dans la créations d'ouvrage qui iront agrémenter la boutique du château.

L'inventaire a été réalisé de « manière systématique, aile par aile, étage par étage »⁷⁶. Ainsi, aucun graffiti ne peut être oublié. De plus, pour accompagner la détection des graffitis, la mise en place d'une « campagne photographique pour les dessins les plus élaborés avec un trait artistique [...] et une campagne de relevés au trait sur lés de rhodoïd pour redessiner l'ensemble de ce qui avait été gravé sur les murs⁷⁷. Là aussi, ces méthodes permettent d'obtenir un inventaire complet et pouvant servir à comprendre les graffitis. Le lé de rhodoïd est une matière « plastique transparente et quasi incombustible, fabriquée à partir de cellulose »⁷⁸. Grâce à ce film plastique, il est possible de le disposer au-dessus de la surface à calquer. Cela a été fait pour éviter d'abimer les graffitis qui sont un peu complexe à comprendre. Aussi, les graffitis qui ont été relevés pour l'inventaire sont seulement ceux qui sont visibles puisque le but était de ne pas détruire ce qui est en surface. Voilà pourquoi, il est possible que d'autres graffitis se trouvent en dessous des nombreuses couches de peinture sur les murs. Ajoutons qu'il est parfois difficile de comprendre ces graffitis. La première étape qui a été réalisée a été de recontextualiser et de donner une datation qui peut être approximative, s'il n'y a pas de date inscrite. Ainsi, il est facile de dater certains d'entre eux

⁷⁵ *Qui sommes-nous ?*, « Association pour la renaissance du château de Gaillon » Arc Gaillon, consulté le 18/04/2023 URL : <https://www.arc-gaillon.org/qui-sommes-nous> .

⁷⁶ POULAIN France, « Le Château de Gaillon : un passé carcéral volontairement oublié », p.4.

⁷⁷ Ibid, p.4.

⁷⁸ Dictionnaire de l'académie française, « rhodoïd », consulté le 4 mars 2022, URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9R2534>.

car ils sont situés dans des pièces qui ont servi à la détention. Une autre utilité de la pièce (en dehors de la détention) ne justifie pas la création de graffitis. France Poulain précise qu'il « est néanmoins possible de distinguer trois catégories de graffitis carcéraux au sein même du château de Gaillon »⁷⁹. Un seul graffiti est recensé dans la période allant de 1823 à 1901, il fait partie de la première catégorie. L'inscription révèle ceci « GRANDPIERRE CIAN NICOLAS CACT 1827 COUET __ANN PAS VIC__ POUR SORTIR 1841 POUR PIRAT__ DIEU PROTE ». Ce graffiti (figure 20) se situe au niveau 1 de la tour de la Sirène. Dans les autres tours, se trouvent aussi des graffitis avec une typographie en majuscule mais celui-ci est unique car il est le seul qui comporte des dates. D'autres graffitis se trouvent sur les murs de briques dans la partie des Aliénés, dans les hauts jardins et qui sont aujourd'hui des murs de clôtures. Le recensement a eu lieu durant trois campagnes de fouilles archéologiques sur les hauts jardins menées par Dominique Pitte et par l'historien, Jean-Louis Breton.

GRANDPIERRE
CIAN NICOLAS
CACT
1827 COUET __ANN PAS VIC__
POUR SORTIR 1841
POUR PIRAT__
DIEU PROTE

Figure 20 Graffiti de détenu, château de Gaillon (Eure), 2014. © France Poulain.

⁷⁹ POULAIN France, « Le Château de Gaillon : un passé carcéral volontairement oublié », p.7.

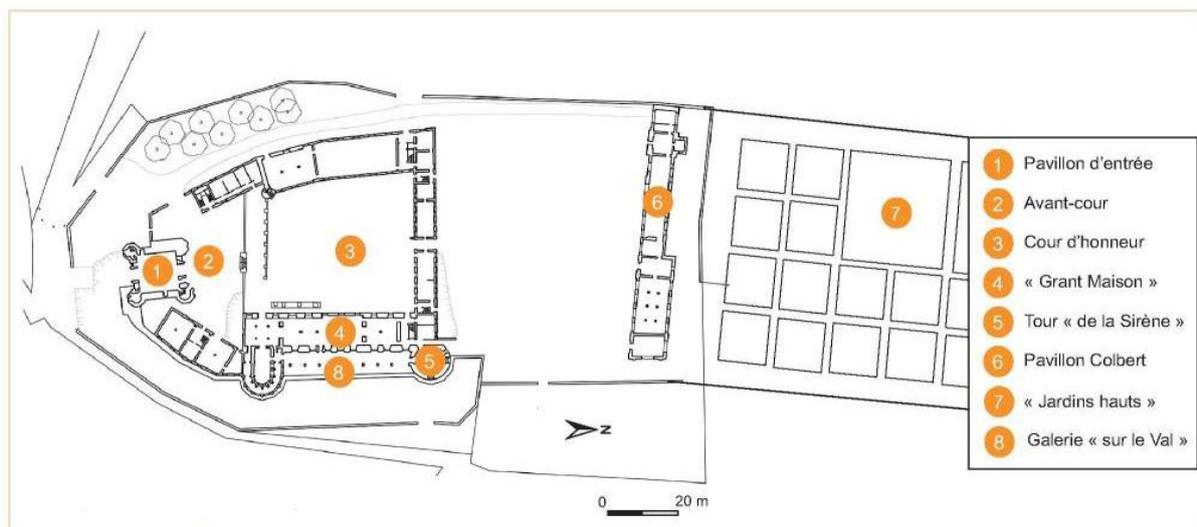


Figure 21 plan du rez-de-chaussée du château de Gaillon (document STAP 27 ; DAO : N. Bolo)

Puis, la deuxième catégorie de graffitis porte sur ceux qui ont été graffitis durant les deux guerres mondiales. Pour la Première Guerre mondiale, un seul graffiti est recensé car il comporte la date de 1916. Le reste des inscriptions est daté de la Seconde Guerre mondiale. Cette période est l'une des dernières grandes occupations du château avant que celui-ci ne soit racheté en 1945. Par conséquent, il n'y a pas eu de nouveau graffitis après cela. Ainsi, les archéologues recensent un certain nombre de graffitis surtout sur la fin de la guerre avec « pas moins de sept graffitis »⁸⁰. Ils sont souvent sous forme d'écritures où le détenu raconte les raisons de son incarcération. Certains sont accompagnés de dessins comme celui d'une certaine Odette (figure 22), qui est facilement attribuable car elle signe de son nom. Il est important de savoir que tout le monde pouvait être détenu au château de Gaillon, cela concerne aussi les femmes. Elles étaient certes moins nombreuses mais elles pouvaient y être. Ainsi, grâce à la technique de calque, il est possible de comprendre avec plus d'aisance ce qui a été inscrit sur le mur. Il est écrit « Odette Noël arrêtait 9aout 10juillet 1944 », « Je suis enfermée depuis le 26 septembre 44 pour __ couchage et pour soi disant menace à un civil ses entierement faut je net fait que du bien au français quand j'ai pu sachant que j'avais beaucoup d'autorité sur les allemands ». Aussi, les

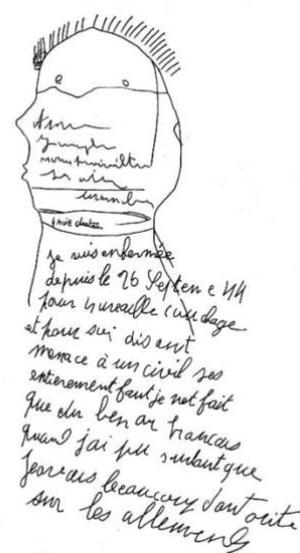


Figure 22 Graffiti de détenu, Château de Gaillon (Eure), 2015, © France

⁸⁰ Ibid p.8.

transcriptions de ces graffitis ont pour objectif de ne pas corriger les fautes d'orthographe, elles gardent l'authenticité de ces témoignages.

Enfin, la troisième catégorie est celle des graffitis au lien, clairement établi, avec la détention sans toutefois être précis sur la datation car aucune date n'est observable. Ainsi, il est possible de retrouver des inscriptions comme celle-ci : « Bernard Loutte tabassé pour parler avec interné non __ ma deuxième cellule en 9 jours la première pour avoir couché avec un soldat SD »⁸¹. Mais, il existe aussi une série de graffitis qui se trouvent dans la zone du sous-sol de l'aile d'Estouteville. Ces derniers sont plutôt des graffitis en lien avec des prisonniers politiques : « Au chiaute le comunisme aba la 4^e republique ». Avec ce type de panel de graffitis les conservateurs, les archéologues et autres professionnels du château de Gaillon doivent travailler, ainsi le recensement des tous les graffitis révèle au total 3000 d'entre eux. Ce grand nombre de graffitis n'est toutefois pas visible de tous car certains sont dans des lieux qui ne sont pas ouverts au public ou ils sont mis à distance. Nous allons à présent nous pencher sur la conservation et la restauration ; ou du moins, les protections qui sont mises en place.

Notons qu'une part importante de décors peints retrouvés dans le château est datée de la Renaissance, époque durant laquelle les cardinaux d'Estouteville et d'Ambroise décident de transformer le château médiéval en un château de leur temps. Ainsi, il devient en 1502 la « Grant Maison »⁸². Les décors intérieurs semblent avoir été réalisés en 1508. Tout ce qui reste sont des moulures décorées à l'entrée de la tour « de la Sirène ». Cela ne figurera pas dans cette étude mais qui doit être mentionnée. En ce qui concerne la préservation de ces éléments, compte-tenu de la hauteur où ils se trouvent, leur conservation ne devrait pas être impactée. Ce n'est pourtant pas le cas de tous les autres décors et surtout graffitis.

ii. La conservation et la restauration.

Dans une entrevue avec France Poulain, nous avons discuté avec elle du statut des graffitis du château de Gaillon. Ma question était de savoir s'ils étaient considérés comme des œuvres d'art, des témoignages, des archives ou tout autre chose. Sa réponse est sans

⁸¹ Ibid p.9

⁸² POULAIN France, *les décors retrouvés du château de Gaillon* In : *journées archéologiques de Haute-Normandie. Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015* [en ligne]. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016 (généré le 10 janvier 2023). Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/purh/4203>. ISBN : 9791024010540, §2.

équivoque : « oui on les considère comme des éléments patrimoniaux qu'il faut inventorier, analyser et mettre en valeur. Certains graffitis nous ont d'ailleurs permis de comprendre en partie l'histoire du château tels « Buchenwald n°2 ». Nous avons retrouvé ainsi le fait que des Français avaient été parqués dans le camp réouvert par les Russes de Buchenwald auquel ils avaient ajouté un n°2. Une fois revenus en France, ils ont été isolés quelques temps au château avant d'être rendus à la vie civile. »⁸³. Ces graffitis font partie de la troisième catégorie. En partant de cette base, les graffitis sont donc considérés comme de réels témoignages sur une vie passée. Voici pourquoi la restauration et la conservation de ces objets patrimoniaux est indispensable pour pouvoir transmettre leur histoire au public. En ce qui concerne la conservation, il faut savoir que certains graffitis sont susceptibles de disparaître à cause des conditions générales du lieu où ils se trouvent. Comme le précise France Poulain dans notre entrevue, « le caractère abrasif du vent, les infiltrations ou les dégradations volontaires voire les travaux peuvent nuire à la préservation des graffitis. Les moyens mis en œuvre sont donc leur inventaire afin d'en avoir une trace, la pose de clôture dans certaines pièces pour empêcher le public de pouvoir les toucher et dans certains cas de les protéger par des parois en verre »⁸⁴. Certains graffitis ne sont pas accessibles puisqu'ils se retrouvent dans une partie du château fermée au public pour des raisons de sécurité mais aussi parce qu'il y aura des travaux ; nous en reparlerons un peu plus tard. Aussi, certains d'entre eux ont déjà été restaurés. L'idée était de leur rendre leur forme d'origine et non d'inventer ce qui a disparu. Nous pouvons notamment le remarquer avec le graffiti ci-dessous (figure 23 et 24).



Figure 24 décor peint de la période d'occupation belge, aile d'Estouteville du château de Gaillon (Eure), 2020 ©France Poulain

Figure 23 décor peint restauré de la période d'occupation belge, aile d'Estouteville du château de Gaillon (Eure), 2020 ©France Poulain

⁸³ Échange par mail en date du 22/01/2023.

⁸⁴ Échange par mail en date du 22/01/2023.

Sur la première image, le graffiti est incomplet, encore dans son état de découverte et sur la seconde, il est restauré. Seuls les traits des encadrements ont été ajoutés. Ensuite, pour permettre d'unifier le fond, le mur a été repeint en reprenant les couleurs d'origine, le but étant de lisser le mur afin de lui rendre la qualité ce qu'il avait perdue. La peinture écaillée a disparu laissant place à un décor peint, lisible et compréhensible. Ainsi, l'aspect général est rendu au décor sans toutefois lui faire dire des choses inconnues.

c. Procédés de valorisation.

i. *Dans la visite guidée.*

Durant la visite guidée suivie en novembre 2022, nous sommes accueillis par une guide du château, ancienne étudiante du master Valorisation du Patrimoine. La visite tourne principalement autour de l'histoire du château. Le public est amené à se déplacer dans des lieux sécurisés, restaurés il y a peu. Ainsi, au début, le public se retrouve dans la cour du château. Là des idées générales sont évoquées et la guide donne les premières informations sur l'histoire des lieux. Ensuite, nous sommes invités à aller dans la partie du pavillon d'entrée reconstruit il y a maintenant quelques années. Cette partie emblématique rend au château son aspect d'antan. Cette restauration s'est terminée en 1985 sous la supervision de George Duval, architecte en Chef des Monuments Historiques (1956-1987). Notons que la charpente a été entièrement réalisée en béton permettant de donner une sécurité contre la mэрule (un champignon pulvérisant le bois). Elle ne peut pas s'y installer contrairement aux lieux anciens où la charpente est en bois. Sains, les lieux peuvent accueillir des activités culturelles. Au moment de la visite, des draps étaient tendus sur les poutres par Elsa Duault, sculptrice de mémoires et draps anciens⁸⁵. Ensuite, le public se rend dans une nouvelle partie du château où se trouve l'exposition « Mémoires et Trousseaux »⁸⁶. Elle s'est tenue du 15 septembre au 7 novembre 2022. Ainsi, le public découvre des pièces dans lesquelles l'exposition prend place de l'exposition ; notamment la chapelle. Puis, la guide nous invite à nous diriger vers l'extérieur où elle nous parle du pavillon Colbert qui se trouve totalement à l'arrière du

⁸⁵ Ce sont des sculptures de souvenirs. Elle sculpte des draps en reprenant d'anciennes techniques de confection de draps qu'utilisaient les femmes. Cette exposition avait pour but de rendre hommage à ce travail durant les journées du patrimoine et du patrimoine.

⁸⁶ DUAULT Elsa, Exposition au Château de Gaillon "Mémoires et Trousseaux" 15 septembre- 6 novembre 2022, URL : <https://www.elsaduault.com/about-3-2>.

château. Là encore, de nombreuses restaurations ont eu lieu depuis les années 1990. Vient ensuite la dernière partie de la visite, le groupe étant amené à visiter une pièce sous-terrainne. Dans cette pièce, se trouve la partie qui faisait autrefois office de prison. Ce n'est pas la première fois que le sujet est abordé à ce moment de la visite mais cela correspond au premier moment où la guide commence à parler de ce que les prisonniers ont produit : des graffitis. Elle nous parle aussi des graffitis qui se trouvent dans la partie qui doit accueillir le conservatoire de musique dans quelques années mais pour le moment, il n'est pas possible d'y aller les voir car les lieux sont encore trop dangereux.

Ainsi, une médiation particulière est mise en place pour les visiteurs afin de comprendre la vie du château et surtout des prisonniers à l'époque de leur détention. Le visiteur peut se promener dans ce long couloir où quelques cellules de prisonniers sont présentes mais l'accès est restreint par des barrières. Celles-ci ont pour but de protéger les graffitis présents de possibles dégradations du public. Toutefois, en observant les cellules des prisonniers, les mauvaises conditions de vie de ces derniers apparaissent comme évidentes. Ces pièces étaient prévues pour les prisonniers les plus dangereux, ce qui explique les petites fenêtres donnant sur l'extérieur. Dans ce couloir, un long panneau (figure 25) reprenant toute la longueur de la pièce est installé expliquant les différents graffitis retrouvés dans le château, notamment dans ce couloir.



Figure 25 couloir des cellules des prisonniers, château de Gaillon, octobre 2022 @Cassandra Guilloux

Pour le visiteur, il est possible d'observer les graffitis du château mais aussi, de les comprendre. Bien évidemment, la guide donne des explications complémentaires et sait répondre aux questions que le visiteur peut lui poser. Sur ce panneau, nous pouvons lire les différentes étapes de la valorisation des graffitis. D'une part, les relevés et les explications des interventions des professionnels, et, d'autre part, des graffitis significatifs du château en rapport avec la religion, des portraits de femmes, ou encore ceux qui sont en lien avec la politique. Parmi tout ceci, il existe un certain nombre de graffitis, certains se trouvant dans les parties inaccessibles. Des graffitis sont présents dans les cellules se trouvant face aux panneaux mais il n'est pas possible d'observer de près ces derniers. L'utilisation de ce système est très pratique car il permet une valorisation des graffitis tout en les protégeant. Il est donc possible de s'approcher et de toucher les panneaux. Cela permet aussi de conserver les graffitis pris en photo et installés sur ces panneaux si par exemple ils finissent par s'effacer.

Les différentes techniques de protections employées se retrouvent ici. Le relevé photographique, puis la diffusion des photos de l'inventaire au public. Aussi, l'une des premières photos montre qu'il y a le relevé d'un graffiti à la main. Ce dernier a été réalisé avec un lé de rholoïd. En bref, il existe des procédés de valorisation réalisés par les conservateurs et restaurateurs. Il est donc possible pour les visiteurs de découvrir des graffitis inaccessibles et de les comprendre sous un jour idéal.

Aussi, comme dit plus haut, il est possible de voir de vrais graffitis simplement en se retournant. Nous ne pouvons pas dépasser les barrières qui se trouvent là, mais quelques



Figure 26 cellule numéro 6 du Château de Gaillon (Eure), octobre 2022 ©Cassandra Guilloux

Sur l'image du milieu, sur le mur de droite, le public peut observer un graffiti représentant une femme et un homme. Le souci de réalisation que nous avons vu se retrouve ici. En effet, le graffiteur semble chercher à représenter des portraits réalistes d'un homme et d'une femme. Cela pourrait être un indicateur d'une profession, mais rien ne peut être certain. Ainsi, en observant ces cellules, le public se rend compte que la réalisation de graffitis était une forme d'exutoire pour les détenus afin d'apporter un peu de réconfort dans cette petite pièce. Le public peut s'en rendre compte et comprendre l'intérêt de réaliser de tels graffitis. L'intérêt n'est pas seulement de passer le temps mais aussi a un intérêt psychologique certain. Cela a donc permis au prisonnier d'habiller les murs de sa cellule afin de se sentir mieux dans cette condition de détenu mais aussi d'occuper son esprit.

En ce qui concerne les graffitis du château en lui-même, il n'y a pas d'autres lieux de valorisation car comme dit plus tôt, les autres pièces où se trouvent des graffitis plus monumentaux sont inaccessibles mêmes si elles mériteraient d'être visités. Il est possible de les observer autrement, notamment par des reproductions dans des publications. Il est possible d'en observer en allant sur la plateforme Criminocorpus où de nombreuses photographies sont publiées, mais aussi sur en lisant l'article « les décors retrouvés du château de Gaillon » écrit par France Poulain publié dans les presses universitaires de Rouen et du Havre publié en 2016.

ii. Des visites exceptionnelles ?

Il arrive parfois que des visites exceptionnelles aient lieu. Il y a quelques mois avec l'organisation de la commémoration de l'arrivée des réfugiés espagnols à Gaillon arrivés en 1939. Cet événement offrait l'occasion de retracer l'histoire de ces personnes et du parcours qu'elles ont affronté pour arriver jusque-là. Pour rappel, ces réfugiés sont arrivés pour fuir la guerre et la dictature espagnole menée par Franco. Ils ont été installés dans le château mais leur liberté n'était pas totale car ils ne pouvaient plus en sortir⁸⁷. Voilà pourquoi, pour s'exprimer, ils ont graffité les murs. Ainsi, il est possible de retrouver un certain nombre de graffitis espagnols dans le château. Alors, durant la commémoration, une visite guidée a été donnée et des pièces, habituellement inaccessibles, ont été ouvertes au public le samedi 25 juin 2022. La visite a été assurée par France Poulain, et par Jean-Louis Breton, historien et coordinateur du groupe durant cet événement. Les personnes qui ont visités ces lieux étaient

⁸⁷ POULAIN France, « les traces et décors de la Seconde Guerre mondiale au Château de Gaillon – Partie 1 », in Les essentiels, le dire de l'architecte des bâtiments de France, publié le 16/06/2015.

toutes invités par la maire de Gaillon, Odile Hantz, il y avait en tout 92 invités dont 6 rescapés⁸⁸. Cet évènement était une occasion idéale pour voir d'un peu plus près les graffitis de ces pièces. De cette manière, les graffitis présents sont valorisés tout en les préservant.

iii. *Dans des publications.*

1. Le Musée en ligne, Criminocorpus.

La première source communiquant sur le sujet des graffitis du château de Gaillon est Criminocorpus. Bien connue des spécialistes, ce musée numérique a été créé en 2005. Depuis 2015, elle est gérée par le CLAMOR, le centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice. Il est « le premier musée nativement numérique dédié à l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Ce musée produit ou accueille des expositions thématiques et des visites de lieux de justice. Ses collections rassemblent une sélection de documents et d'objets constituant des sources particulièrement rares ou peu accessibles pour l'histoire de la justice »⁸⁹. Aujourd'hui, le site est une véritable référence pour toutes les personnes qui veulent avoir plus d'informations sur un sujet en lien avec la justice, les crimes ou les peines. Ainsi, étudiants comme professeurs peuvent trouver un certain nombre de références et d'articles sur ces thèmes. Pour l'histoire des graffitis de Gaillon, un article analyse l'exposition « la mémoire des murs » organisée le 15 octobre 2014 et qui est toujours disponible sur le site internet⁹⁰. Cette exposition se veut permanente et évolutive, des articles sur d'autres lieux où des graffitis sont présents, sont publiés. Elle regroupe un grand nombre d'auteurs : Jean-Louis Breton, France Poulain, Dominique Pitte et en coordination avec Jean-Claude Vimont. Dans l'exposition, qui est mise à jour continuellement, 13 lieux d'expositions sont représentés. Parmi tout cela, le château de Gaillon est mentionné à l'ouverture de l'exposition. Les auteurs sont Dominique Pitte, Jean-Louis Breton et France Poulain. L'exposition est assez fournie, et elle présente un vaste historique sur le château et ses graffitis. Des images accompagnent le

⁸⁸ DURAND Frédéric, « Dans l'Eure, une cérémonie au château de Gaillon en hommage aux réfugiés espagnols », le Parisien, le 25 juin 2022 url : <https://www.leparisien.fr/eure-27/dans-leure-une-ceremonie-au-chateau-de-gaillon-en-hommage-aux-refugies-espagnols-25-06-2022-GIJK74443VAVJGG77DUR5GT2IE.php> .

⁸⁹ « À propos », Criminocorpus, consulté le 23 mars 2023, URL : <https://criminocorpus.org/fr/> .

⁹⁰ Une exposition conçue par BULME Laure, POULAIN France, ZAIDMAN Sylvie, BRETON Jean-Louis, PITTE Dominique, POUVREAU Benoît, FARCY Jean-Claude, SANCHEZ Jean-Lucien, RENNEVILLE Marc, TRONEL Jacky, VEYRET Michel, VIMONT Jean-Claude (coordination). La mémoire des murs, *Musée Criminocorpus* publié le 15/10/2014, consulté le 25/04/2023, Permalien : <https://criminocorpus.org/fr/ref/25/17629/>

récit, rendant la lecture facile et dynamique. Ici, la valorisation des graffitis est plutôt à destination des universitaires et des étudiants, ce qui est important puisque ce sont eux qui seront ensuite les acteurs de ce patrimoine. Ils sont sensibilisés à cette question patrimoniale et sont ensuite, après leur études, en ce qui concerne les étudiants, chargés de valoriser ce patrimoine. Ils se retrouvent à des postes de conservation, de la communication, de la valorisation au travers de visites guidées, d'exposition etc.

2. France Poulain, architecte en Chef des Bâtiments de France.

France Poulain, architecte en Chef des Bâtiments de France et Chef de l'UDAP de l'Eure, est véritablement investie dans la conservation et la valorisation des graffitis du château de Gaillon. Elle est intervenue dans le Master Valorisation du Patrimoine de Rouen pour présenter les graffitis du château de Gaillon d'octobre à décembre 2022 mais aussi pour sensibiliser les étudiants à ce type de patrimoine. Ainsi, nous avons eu beaucoup d'informations sur les graffitis, et elle nous a aussi recommandé de venir voir ceux du château de Gaillon.

Elle est l'auteur d'un grand nombre d'articles et de publications sur les graffitis du château de Gaillon⁹¹. Investie depuis une dizaine d'années, elle a été chargée de l'inventaire des graffitis, de leur relevé et de leur valorisation. Ainsi, sa part d'investissement est considérable. Au travers de ses articles, elle détaille tout le processus de valorisation, depuis l'inventaire, en passant par les nouvelles découvertes et la mise en lumière. Aussi, France Poulain participe, d'une part à la rédaction d'articles, et elle collabore sur l'écriture d'articles tels que « Les graffitis contemporains du château de Gaillon » aux côtés de Dominique Pitte et Jean-Louis Breton publié le 17 octobre 2014 sur la plateforme Criminocorpus⁹².

France Poulain a donc écrit quelques articles relatant l'histoire du château et de la région. Un de ses articles fut publié en 2015 dans les presses universitaires de Rouen et du

⁹¹ FRANCE Poulain, « Le Château de Gaillon : un passé carcéral volontairement oublié », *In Situ* [En ligne], 48 | 2022, mis en ligne le 23 août 2022, consulté le 18 avril 2023. <https://doi.org/10.4000/insitu.35989> et Dominique Pitte, France Poulain, Jean-Louis Breton « Les graffitis contemporains du château de Gaillon : bilan des premières campagnes de relevés (2012-2014) », presses universitaires de Rouen et du Havre, publié en 2014. url : <https://books.openedition.org/purh/4364#entries> .

⁹² PITTE Dominique, POULAIN France, BRETON Jean-Louis. Les graffitis contemporains du château de Gaillon, *Musée Criminocorpus* publié le 17/10/2014, consulté le 18/04/2023.
Permalien : <https://criminocorpus.org/fr/ref/25/17638/>

Havre concernant les journées archéologiques de Haute-Normandie en 2015⁹³. Cet article parle des décors retrouvés du château de Gaillon. Une partie explique que certains décors datant de la Renaissance ont été retrouvés, ainsi que ceux de l'époque du centre d'internement administratif et du centre d'instruction des sous-lieutenants auxiliaires. France Poulain détaille les décors ainsi que l'histoire du château, elle explique tout simplement ce que sont les graffitis, et leur particularité. Toutes les sources photographiques que nous reproduisons ici sont les siennes, de même que les schémas.

France Poulain a également publié « le château de Gaillon : un passé carcéral volontairement oublié »⁹⁴ le 23 août 2022 en reprenant la thématique de l'oubli volontaire du passé carcéral du château de Gaillon. Ainsi, elle explique les raisons et retrace, là encore, le processus de conservation des graffitis retrouvés ces dernières années. Son étude permet une meilleure visibilité et compréhension de l'histoire de Gaillon. Il permet de mieux comprendre ces découvertes et finalement de mieux les appréhender pour leur permettre une meilleure valorisation. Comme le disait France Poulain durant notre entrevue, les prochains projets de valorisation passent par « le biais de publications mais aussi dans le cadre des travaux de restauration avec la préservation et mise en valeur des graffitis les plus extraordinaires »⁹⁵.

iv. Le projet de restauration.

Le projet de restauration qui a pour but de valoriser le château de Gaillon mais aussi les graffitis est long et très coûteux, à hauteur de 21 000 000€. Il s'étend sur plusieurs années et est financé en partie par l'État mais aussi par des mécènes privés⁹⁶. Ce projet est divisé en trois temps : les cuisines, le cellier et les étages de la « Grant Maison » sont concernés dans un premier temps. Puis, le parc et les jardins du château seront rénovés et enfin, une thématique sur la musique au château aura sa place. En fait, un espace sera réhabilité pour pouvoir accueillir le conservatoire de musique. Tous ces travaux ont pour but de permettre au

⁹³ POULAIN France, *les décors retrouvés du château de Gaillon* In : *journées archéologiques de Haute-Normandie. Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015* [en ligne]. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016.

⁹⁴ POULAIN France, « Le Château de Gaillon : un passé carcéral volontairement oublié », *In Situ* [En ligne], 48 | 2022, mis en ligne le 23 août 2022, consulté le 27 octobre 2022.

⁹⁵ Échange par mail en date du 22/01/2023.

⁹⁶ « Château de Gaillon, signature d'une convention de mécénat avec la Fondation du patrimoine », Culture.gouv.fr, 9/12/2022, consulté le 2/03/2023, URL : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Actualites/Chateau-de-Gaillon-signature-d-une-convention-de-mecenat-avec-la-Fondation-du-Patrimoine> .

château de Gaillon de devenir un haut lieu culturel⁹⁷. Il comprendra un pôle de médiation et d'animation, des espaces muséographiques, un conservatoire de musique et d'art dramatique de l'agglomération, un auditorium, un centre de séminaire d'entreprises, un pôle dédié aux professionnels de la conservation du patrimoine, des espaces de réception et d'évènements temporaires et une résidence hôtelière. Ces travaux vont s'étendre jusqu'en 2032. Ainsi, comme l'a dit précédemment France Poulain, ces travaux vont permettre de valoriser le patrimoine des graffitis. Cela sera possible grâce l'arrivée du conservatoire de musique qui se situera dans un bâtiment où un certain nombre de graffitis sont présents. Pour l'instant, il n'y a pas d'autres informations sur la nature de cette valorisation ni sur le projet, les méthodes de conservation des graffitis.

⁹⁷ « Château de Gaillon », Fondation du patrimoine, 7/12/2022, consulté le 2/03/2023, URL : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-gaillon> .

II. Le Donjon de Vincennes, exemple d'une valorisation nationale.



Figure 27 Donjon de Vincennes ©Xavier Caré

a. Une histoire ancienne.

Le Donjon de Vincennes (figure 27) se situe dans la région Ile-de-France, à Vincennes⁹⁸. L'histoire du château remonte au Moyen-Âge⁹⁹. Avant de construire le château, une résidence royale dans la forêt de Vincennes fut édifée par Louis VII vers 1178. En 1337, Philippe VI de Valois décide de fortifier les lieux en faisant construire un donjon à l'ouest du manoir. Vincennes devient alors la capitale du royaume par la volonté de Charles V.

Le donjon de Vincennes a une histoire particulière. Proche de la capitale, il est un haut lieu politique et culturel. Construit à partir du XIV^e siècle et amélioré jusqu'au XVII^e siècle, il est une véritable forteresse contre les envahisseurs qui cherchent à atteindre Paris. Le donjon est entouré de son enceinte carrée, le tout étant achevé en 1370. De nouvelles constructions

⁹⁸ « Information pratiques » (accès), chateau-de-vincennes.fr, consulté le 4/04/2023, URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/Preparer-sa-visite/Informations-pratiques2>.

⁹⁹ NOUGARET Pierre-Jean-Baptiste, Histoire du donjon et du château de Vincennes, depuis leur origine, Hachette BNF, 2013.

voient le jour par la volonté de Marie de Médicis qui décide de faire construire un pavillon pour le jeune Louis XIII. Plus tard, après la Fronde, Louis XIV, Mazarin et sa cour viennent séjourner au donjon pour être en sécurité¹⁰⁰. Puis, Louis XIV abandonne le donjon pour Versailles. À partir de ce moment, les lieux n'accueillent plus la cour de France.

A partir du XVI^e siècle, le donjon est déserté par les souverains et est occupé uniquement par des prisonniers. Puis, son activité carcérale est interrompue en 1784. En 1796, le Directoire décide de transformer le donjon en arsenal. A partir de cet instant, il devient donc un site militaire. Napoléon décide de réaffecter les lieux en tant que prison en 1808. La zone est classée et protégée (la Sainte-Chapelle, juste en face du donjon, est classée en 1853) le donjon est classé en 1913. La Seconde Guerre mondiale rend une activité militaire au donjon. De 1939 à 1940, la défense contre les Allemands s'y est organisée avec l'état-major français. De 1940 à 1944, l'armée allemande occupe le donjon. Dans sa fuite, des destructions ont lieu dans les pavillons du Roi et de la Reine.

Depuis 1948, les lieux se transforment pour donner une place à la culture : Tous les services historiques des armées y sont installés. Le donjon devient le troisième lieu de mémoire après les Archives Nationales et la Bibliothèque nationale de France (BNF). Puis, les pavillons sont restaurés de 1953 à 1978, et de 1995 à 2007. Des études sont menées pour la restauration du château ainsi que du donjon. La réouverture était prévue pour l'année 2007. Ainsi, le donjon est administré par le ministère de la Culture et par le ministère de la Défense car le site du château de Vincennes, incluant le donjon, abrite le service historique de la défense.

b. Présentation des graffitis.

Au donjon de Vincennes se trouvent plusieurs types de graffitis. En effet, le plus ancien graffiti date de 1672 comme l'a indiqué Virginia Rossi, guide au donjon de Vincennes durant la visite, nous y reviendrons un peu plus tard. Ainsi, depuis cette période jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, des détenus ont graffité les murs. Il convient de distinguer les graffitis réalisés par ces prisonniers du XVII^e au XX^e siècle, et ceux de la période de la Seconde Guerre mondiale. Ils sont appréhendés d'une manière différente car ils ne racontent pas les

¹⁰⁰ « Chronologie château », espace enseignant, ressources, URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/Espace-enseignant> .

mêmes types d'histoire. Ces derniers se trouvent principalement au quatrième étage du donjon, qui pendant un temps, était accessible, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Le premier type de graffiti se réfère à la période royale se subdivisant en plusieurs groupes. Ils datent d'un temps durant lequel le Roi était gestionnaire du domaine. Lui-même décidait des prisonniers qui allaient être détenus en ces lieux. Des personnages historiques y ont en effet séjourné. Ils appartenaient souvent à l'élite. « Nicolas Fouquet, surintendant des Finances de Louis XIV, enfermé à Vincennes en 1661 [...] ou durant le siècle des Lumières, Diderot, Mirabeau, et Sade », résume le site dédié à l'édifice¹⁰¹. Ces détenus, souvent très bien instruits, ont réalisé des graffiti qui sont parfois étonnants et qu'il convient de présenter.



Figure 28 peintures murales réalisées par Monseigneur de Boulogne au premier étage du donjon de Vincennes ©Philippe Berthé / Centre des Monuments Nationaux

Ainsi, il existe certains graffiti dans une catégorie qualifiée de peintures murales. Les graffiti de la cellule de monseigneur de Boulogne (figure 28) sont emblématiques du donjon, de

même que les graffiti de la cellule aux trois dômes (figure 29). L'auteur est inconnu mais il devait être assez cultivé puisqu'ils représentent des lieux religieux reconnaissables. Le « dôme, la colonnade et les fenêtres rappellent la façade de la basilique Saint-Pierre de Rome. Mais en même temps, l'arrondi de la coupole est presque identique à celui du dôme du Rocher de Jérusalem. L'auteur pourrait avoir cherché à rassembler dans une architecture imaginaire deux grands lieux de pèlerinage en exaltant aussi la Trinité



Figure 29 Église à dômes dans une cellule du premier étage, donjon de Vincennes ©Paris Graffiti, les marques secrètes de l'Histoire

¹⁰¹ « Exposition : les prisonniers de Vincennes », vincennes.fr, consulté le 13/04/2023 URL : <https://www.vincennes.fr/agenda/exposition-les-prisonniers-de-vincennes>

catholique, symbolisée par les trois coupoles », explique Christian Colas¹⁰². D'autres graffitis sont tout aussi mystérieux, comme un portrait (figure 30) se situant dans la même cellule aux trois dômes (figure 29). Le visage se découvre dans l'encadrement de la porte d'entrée de la cellule. Il est à peine visible. Christian Colas, auteur de *Paris Graffiti, les traces secrètes de l'histoire* paru en 2010, qualifie ce graffiti « d'autoportrait »¹⁰³ mais il est difficile de vérifier cette affirmation. En effet, son auteur demeure inconnu. Il pourrait peut-être renvoyé à une figure christique, probablement à la Sainte Face. Cette image de Dieu, sous les traits du visage d'un homme,



Figure 30 autoportrait dans l'encadrement de la porte d'une cellule au premier étage du donjon de Vincennes ©Paris Graffiti

apparaît régulièrement depuis deux millénaires, car les croyants se questionnent sur Dieu. La Sainte Face est en fait le visage du christ marqué sur le mandylion qui est considéré comme une relique attestant du visage de Dieu. Pour les croyants, représenter le visage du christ peut être un symbole de protection, de proximité avec Dieu, cela expliquerait peut-être l'existence de ce portrait dans le donjon.

Il existe d'autres graffitis tout aussi emblématiques du donjon de Vincennes. La mention « Domus Dolorum » (figure 31) est l'un d'entre eux.

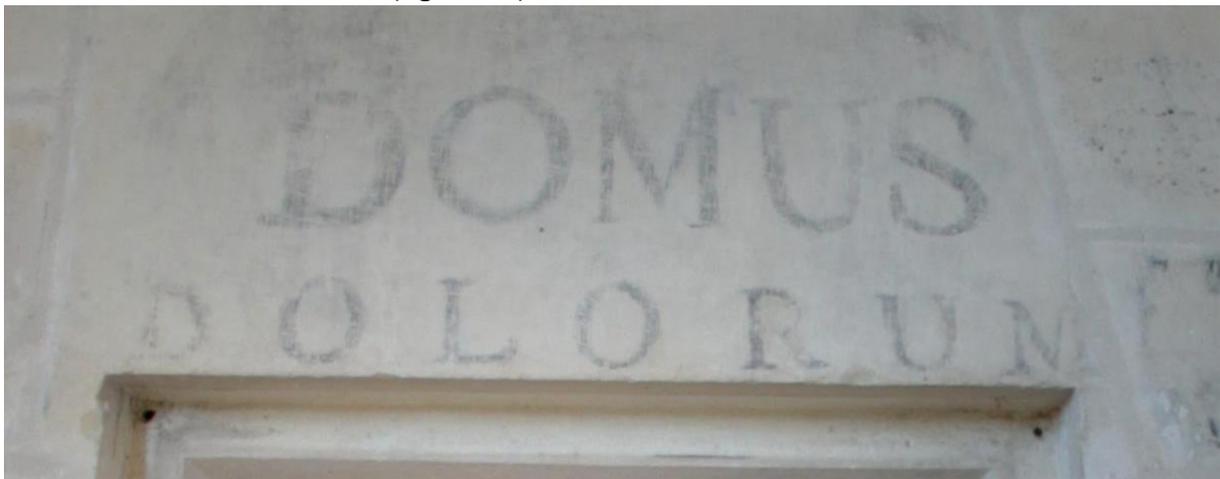


Figure 31 Domus Dolorum, graffiti d'une cellule du troisième étage du donjon de Vincennes ©Google Maps

¹⁰² COLAS Christian, *Paris Graffiti les marques secrètes de l'histoire*, Paris, Parigramme, 2010, p.46

¹⁰³ Ibid p.59.

Ce graffiti exprime les conditions de vie des détenus dans cette cellule. En effet, la traduction de ce graffiti écrit en latin signifie : la maison des souffrances. Il est vrai que « selon leur emplacement, les geôles sont plus ou moins accueillantes. L'une des plus terribles, au troisième étage, est exposée au froid et au vent », peut-on lire sur le site¹⁰⁴.

Existent aussi des graffitis plus classiques, marqués dans la pierre. Dans la même cellule conservant la mention latine, figure un graffiti proche de ceux que nous avons observé au château de Gaillon. Son inscription indique « DUPIN sergent au 24 de ligne ici détenu pour cause politique le 1^e avril an III de la république française 1850 ». Ce graffiti (figure 33) est assez détaillé et donne l'identité du détenu ainsi que la raison de son enfermement. L'année 1850 est forte en rebondissements en France puisque des lois ont été votées notamment celle du 31 mai 1850 restreignant le suffrage universel¹⁰⁵. De plus, la loi du 8 juin restreint la liberté de la presse. D'autres existent aussi, nous pouvons supposer que l'enfermement de cette personne pouvait être en lien avec ces évènements, il pourrait donc être un opposant politique. Cela reste des suppositions car aucune source ne donne d'informations sur le détenu.

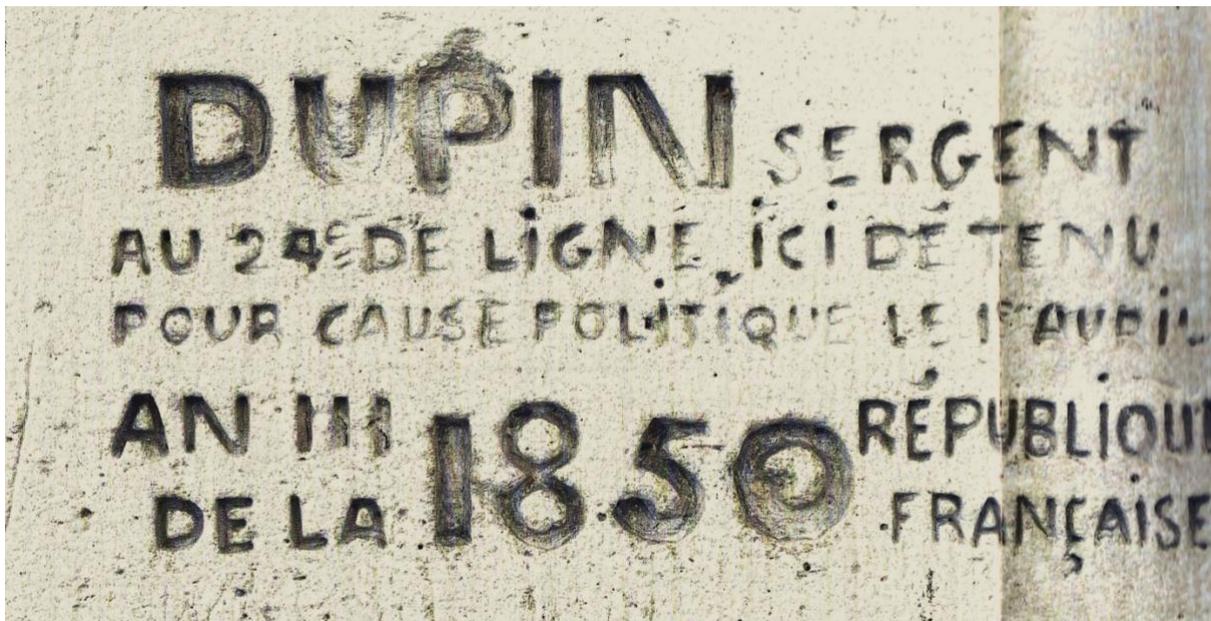


Figure 32 DUPIN sergent au 24 de ligne ici détenu pour cause politique le 1^e avril an III de la république française 1850

©Romain Veillon / Centre des Monuments Nationaux

¹⁰⁴ « Une prison redoutable », château de Vincennes Centre des Monuments Nationaux, consulté le 16/04/2023 URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/decouvrir/une-prison-redoutable> .

¹⁰⁵ Cette loi n'est pas égalitaire car elle restreint leur droit de vote à une condition de trois ans la durée de domiciliation attribuant le droit de vote, excluant plus de 30% des électeurs soit trois millions d'électeurs pauvres.

Voici donc une liste non exhaustive des graffitis présents dans le donjon de Vincennes. Le florilège y est assez large. Il est donc assez difficile d'en dresser un « inventaire » à ce stade. En effet, aucune publication n'a été consacrée à ces graffitis. Comment sont-ils conservés ? Sont-ils protégés comme il convient ? Nous l'ignorons¹⁰⁶. Pourtant, leur valorisation est très importante au sein du donjon, grâce à des visites guidées.

c. Procédés de valorisation.

i. *La visite guidée.*

1. Les différentes visites.

L'accès au château se fait en passant par la billetterie. Différents tarifs sont appliqués allant de la gratuité ou à des réductions. Il est possible d'en bénéficier grâce à des offres partenaires avec le titre SNCF Intercités, cela revient à 7,50€. Il est aussi possible de bénéficier de ce tarif avec le Pass Navigo qui donne accès au « Pass Navigo Culture »¹⁰⁷. Ce partenariat avec la RATP et la SNCF est atypique mais favorise l'accès pour les visiteurs. Cette collaboration est nationale et est à l'initiative des lignes INTERCITÉS, et du centre des Monuments Nationaux¹⁰⁸. Des monuments de la capitale et des régions sont concernés par cette collaboration, aidant ainsi à leur propre valorisation.

Les visites peuvent être guidées ou libres et le sont tout au long de l'année. De plus, il est possible de demander un audioguide afin de découvrir par soi-même le donjon, ou si le visiteur est malentendant. Il y a quelques années, il était possible de découvrir le donjon avec une application dédiée à l'audio guidage, malheureusement celle-ci n'est plus disponible¹⁰⁹. Aussi, la durée de la visite classique dure environ une heure, alors que celle proposée avec l'audioguide peut durer une heure quinze à une heure trente. Les deux façons de visiter les lieux sont donc plutôt équitables, mais en imaginant que le public pose des questions au guide, la visite pourrait durer un peu plus longtemps.

¹⁰⁶ Des investigations ont été menées auprès de l'institution du donjon de Vincennes, ce soit par téléphone ou par mail mais aucune réponse n'a pu être donnée pour en savoir davantage.

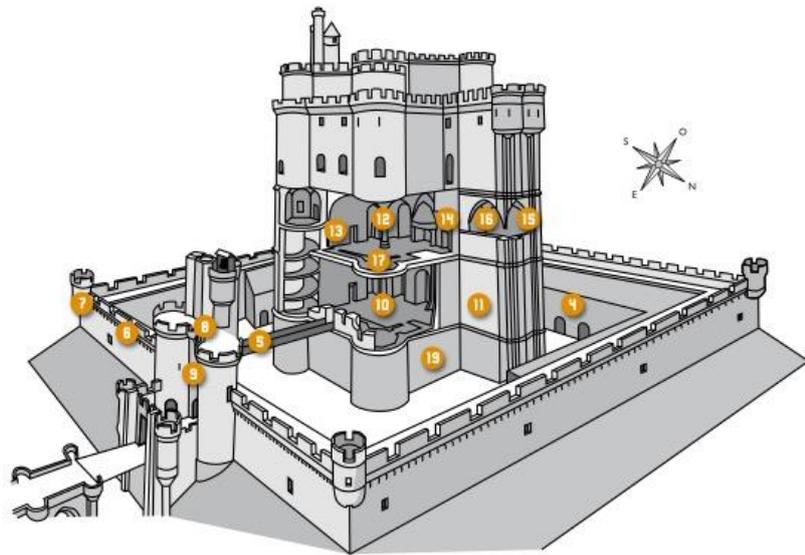
¹⁰⁷ « Informations pratiques » (services et conditions de vente), consulté le 4/04/2023 URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/Preparer-sa-visite/Informations-pratiques2>.

¹⁰⁸ « Nos offres touristiques », SNCF.com, mis à jour le 20/03/2023, consulté le 18/06/2023, URL : <https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-train/intercites/offres-touristiques>.

¹⁰⁹ « Informations pratiques », 4/04/2023 URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/Preparer-sa-visite/Informations-pratiques2>.

2. La visite virtuelle.

Nous n'avons pas eu l'occasion de réaliser la visite guidée classique. Cependant, à l'occasion du confinement, un dispositif de visite guidée virtuelle du donjon de Vincennes fut mis en place. Cette visite est présentée par Élise Lafages, chargée de communication digitale au Centre des Monuments nationaux, et animée par Virginia Rossi, guide conférencière au château de Vincennes. Cette vidéo reste accessible pour tous encore aujourd'hui. Elle est disponible sur le site internet¹¹⁰ du château mais aussi sur sa page Facebook¹¹¹.



- | | |
|---------------------------------|--|
| 4 Les casemates | 12 La chambre du roi |
| 5 L'escalier hors-œuvre | 13 La garde-robe |
| 6 La courtine sud-est du donjon | 14 La salle du trésor |
| 7 La tourelle sud-est | 15 Les latrines |
| 8 La terrasse du châtelet | 16 L'étude du roi |
| 9 Le cabinet de travail | 17 La chapelle |
| 10 La salle du conseil | 18 La cellule du marquis de Sade
(tour sud-ouest non visible sur le plan) |
| 11 La cellule de Mirabeau | 19 La salle du puits |

Figure 33 plan schématique et légende du donjon de Vincennes ©Centre des Monuments Nationaux

La visite commence dans la cour de la Tour. Le spectateur est accueilli par les deux femmes et la guide présente le contexte historique du château, revenant sur la fondation des lieux par Charles V. Le donjon, de cinquante mètres, est l'un des plus hauts jamais construits. Puis, la guide invite le public se rendre à la barbacane menant au donjon, et à traverser le double pont (le pont dormant et le pont levés). La guide explique toutes ces notions à Élise qui joue le rôle du public. Cette technique est informelle et permet d'inclure le public dans la visite même s'il est absent. Ainsi, elle explique par exemple le système de défense que représente cette architecture. Puis, les deux protagonistes se trouvent dans la cour du donjon. Durant le

¹¹⁰ « Visite guidée en direct du château de Vincennes » consultée le 1/12/2022, URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/Explorer/Video-visite-guidee>.

¹¹¹ « Visite guidée en direct du château de Vincennes » consultée le 15/12/2022, URL : <https://fb.watch/jXJcSDhI4E/>.

Moyen Âge, les communs se trouvaient ici. Depuis, ils ont été remplacés par des constructions. Notre guide explique que le donjon est une résidence qui a été construite pour la famille royale mais devient une prison au XV^e siècle et ce, jusqu'au XIX^e siècle. Elle donne des explications sur les évènements de cette période, rappelle l'intervalle de l'usage du donjon comme arsenal. La visite met en valeur les qualités architecturales du lieu.

À la fin du XVIII^e siècle et à la jonction du XIX^e siècle, des modifications du bâti ont en effet eu lieu pour permettre au donjon de devenir prison. Ainsi, un pont est construit au-dessus de la cour du donjon pour améliorer le déplacement vers étages supérieurs. La visite détaille les différents éléments du rez-de-chaussée : un puits donnant sur la nappe phréatique de la Marne ; la massivité des portes en bois provenant d'un autre lieu de détention de la région, la Tour du Temple, où furent enfermés le roi Louis XVI et sa famille durant la Révolution française. Comme l'explique la guide, la Tour du Temple n'existe plus de nos jours car Napoléon, voulant faire cesser les pèlerinages des royalistes, la fait détruire en 1808. Les portes sont classées au titre des Monuments Historiques indépendamment du château. À ce niveau, se situe la pièce de la tourelle d'angle. Il s'agit d'une cellule du XV^e siècle réservée à des personnalités de haut rang, dont la détention est prise en charge par la royauté. Pour autant, les conditions de détention sont difficiles car cette cellule est très exposée au froid et à l'humidité. L'un des plus célèbres prisonniers fut le marquis de Sade¹¹², incarcéré dans cette cellule en 1777. Il fut enfermé en raison des nombreux scandales dont il est l'auteur. Le romancier et philosophe, passa 7 ans au donjon et 6 ans dans cette cellule. Durant sa période d'enfermement, il a commencé à écrire un de ses ouvrages les plus célèbres : *Justine ou les malheurs de la vertu*¹¹³. La guide suppose, avec amusement, que des morceaux de manuscrits pourraient encore être dissimulés dans les joints entre les pierres. Le marquis de Sade passa 28 années de sa vie en prison, à la Bastille, à la prison de Madelonnette, à la prison de Saint-Lazare etc¹¹⁴.

¹¹² LEVER Maurice, *le marquis de Sade : 1740-1814*, Paris, Tallandier, 2021.

¹¹³ DE SADE Marquis Donatien, *Justine ou les malheurs de la vertu*, Paris, Le Livre de Poche, 1973.

¹¹⁴ LEVER Maurice, *le marquis de Sade : 1740-1814*, Paris, Tallandier, 2021.

Puis, elles sortent du donjon pour rejoindre le haut du donjon, et prennent la direction du deuxième étage. Elles passent donc par l'escalier du châtelet, menant à la salle du conseil.

Appelée plus tard, salle de réception, elle est d'une superficie d'environ 100 m². Autour de cette pièce, se trouvent des pièces d'angles : ce sont des cellules qui ont vu passer de nombreux prisonniers. Pour faire la séparation entre ces cellules et la grande pièce, des portes blindées côtés cellules, et une



Figure 34 image du SAS du donjon de Vincennes ©CMN

autre porte, créent un sas (figure 35). La porte blindée est équipée d'un sas et d'un judas, permettant au garde d'observer la cellule avant de l'ouvrir. À la suite, la guide présente une cellule. Elle ne dit pas si plusieurs personnes ont pu cohabiter ensemble mais il est probable que ce ne soit pas le cas. En effet, cette dernière est décorée de peintures murales qui sont attribuées à un même auteur. Une autorisation pour peindre et colorer était nécessaire, peut-être existe-t-il des archives à ce sujet qui pourraient donner des détails sur les occupants de la cellule, malheureusement, nous n'avons trouvé aucune archive à ce propos. Nous ignorons comment ce droit pouvait être octroyé au prisonnier. En arrivant dans cette cellule, le visiteur peut comprendre le sentiment d'enfermement et d'exclusion de la société que le prisonnier a vécu durant cette période. Avoir représenter de tels décors était pour lui une fenêtre ouverte sur le monde, le liant encore à sa vie d'homme libre.

Tout ce que nous savons est que cette cellule fut occupée par Monseigneur de Boulogne¹¹⁵, incarcéré en 1810 pour s'être opposé au projet politique de Napoléon¹¹⁶. Des panneaux de médiation sont installés au centre de la pièce mais la guide ne les détaille pas, ni ne les montre. Il est vrai que le format de la visite ne permet pas de faire, ou ne semble pas approprié. Après cela, toutes deux se dirigent vers l'escalier, vers la chambre du roi qui se situe à l'étage du dessus. Au plafond, la guide fait remarquer les traces des anciennes peintures, du

¹¹⁵ NOUGARET Pierre-Jean-Baptiste, Histoire du donjon et du château de Vincennes, depuis leur origine, Hachette BNF, 2013.

¹¹⁶ « L'histoire du Château de Vincennes » arts and culture google.com, consulté le 14/04/2023, URL : <https://g.co/arts/sGsqns06TNG55R1P7> .

temps de la royauté, dont les couleurs sont encore visibles. Elles contrastent avec les traces pariétales, qui quant à elles datent du temps de l'usage du donjon comme prison. Aussi, Virginia Rossi affirme que les boiseries présentes durant le Moyen-Âge ont été arrachées lorsque le donjon est devenu une prison, probablement par les geôliers. Peut-être sont-ils d'ailleurs les auteurs des décors sur les murs ? Nous ne savons pas pourquoi ces décors ont été détruits, mais peut-être pour unifier les murs afin de mieux correspondre à l'usage de prison. La guide nous informe que les parties hautes du donjon ne sont accessibles qu'à une quinzaine de visiteurs par semaine car les conditions ne sont pas réunies pour accueillir du public en sécurité. Et à cet instant, se termine cette visite virtuelle. La visite aura duré une vingtaine de minutes durant lesquelles le visiteur se sent transporté directement au donjon. Nous nous rendons compte que des passages sont trop rapides et où des questions surviennent. Il est vrai que cette visite permet de découvrir le donjon toutefois, le public peut ressentir le besoin de s'y rendre et d'en apprendre d'avantage sur les lieux. En règle générale, les avis sur cette vidéo sont assez unanimes. Les internautes ont été ravis de découvrir le donjon « depuis leur canapé »¹¹⁷ et ils saluent l'initiative du CMN d'avoir publié cette visite virtuelle.

3. Une visite virtuelle avec Google Maps ?

Il existe un autre type de visite virtuelle proposée par le Château de Vincennes : la visite via Google Maps. Cette visite est accessible directement en passant par le site Google Maps et est assez simple à prendre en main. Cette visite était aussi accessible sur le site du château de Vincennes dans la rubrique « explorer » avant la mise à jour du site durant le week-end du 15 avril 2023. Dans un premier temps, l'internaute doit se rendre sur Google Maps et inscrire le nom du donjon de Vincennes dans la barre de recherche. Cette dernière va localiser le lieu et le visiteur pourra ensuite sélectionner le petit bonhomme jaune (en bas à droite de notre écran) et le déplacer sur le donjon. En le déplaçant, des lignes bleues apparaissent et indiquent un chemin à suivre, mais il existe aussi des points bleus. Il est donc possible de le déposer sur ces lignes mais l'idéal est toujours de le mettre sur les points bleus en raison de leur ergonomie. Ils ne sont pas assez pratiques à prendre en main alors que les points bleus amènent le visiteur directement sur place. Ainsi, le visiteur se retrouve dans une des pièces

¹¹⁷ D'après le commentaire de Martine Regnier sur la page Facebook du donjon de Vincennes, url : <https://fb.watch/lfRp9xYZBa/>.

emblématiques du donjon et il peut s'y déplacer comme il le souhaite en cliquant sur des flèches qui indiqueront le déplacement faisable. Il a la possibilité de visiter, à tout moment de la journée et de la semaine, le donjon, le château, mais aussi la chapelle de Vincennes. De cette manière, il peut visiter des lieux accessibles dans la visite classique mais aussi ceux qui ne le sont pas habituellement. En effet, les lieux habituellement proposés sont le rez-de-chaussée, la salle du conseil et la chambre du roi. Ceux proposés uniquement dans cette visite sont les étages inaccessibles : le troisième étage, le quatrième étage et le toit terrasse. Ce dernier donne une vue très intéressante du domaine en pouvant observer Paris et le bois de Vincennes.

La visite commence dans la cour de la tour¹¹⁸. Il est possible de la découvrir et de la contourner en y observant tout ce que le visiteur souhaite. Puis, l'internaute doit entrer dans le donjon, et cliquer sur la flèche allant vers l'intérieur du donjon. Le public peut se déplacer et observer les pièces qui l'entourent et même regarder les panneaux de médiation qui sont installés. Pour cela, agrandir l'image est nécessaire. De plus, il peut se rendre dans les pièces qui ont servi de cellules et y rester autant qu'il le souhaite afin d'observer les graffitis par exemple. Toutefois, il arrive que même en agrandissant l'image, les écritures des dispositifs de médiations ne soient pas tous lisibles. La cellule du marquis de Sade est visitable (figure 36). Elle propose une médiation particulière en raison de la notoriété du personnage. En effet, des panneaux explicatifs rappellent l'histoire de la pièce ainsi que l'importance et la nature

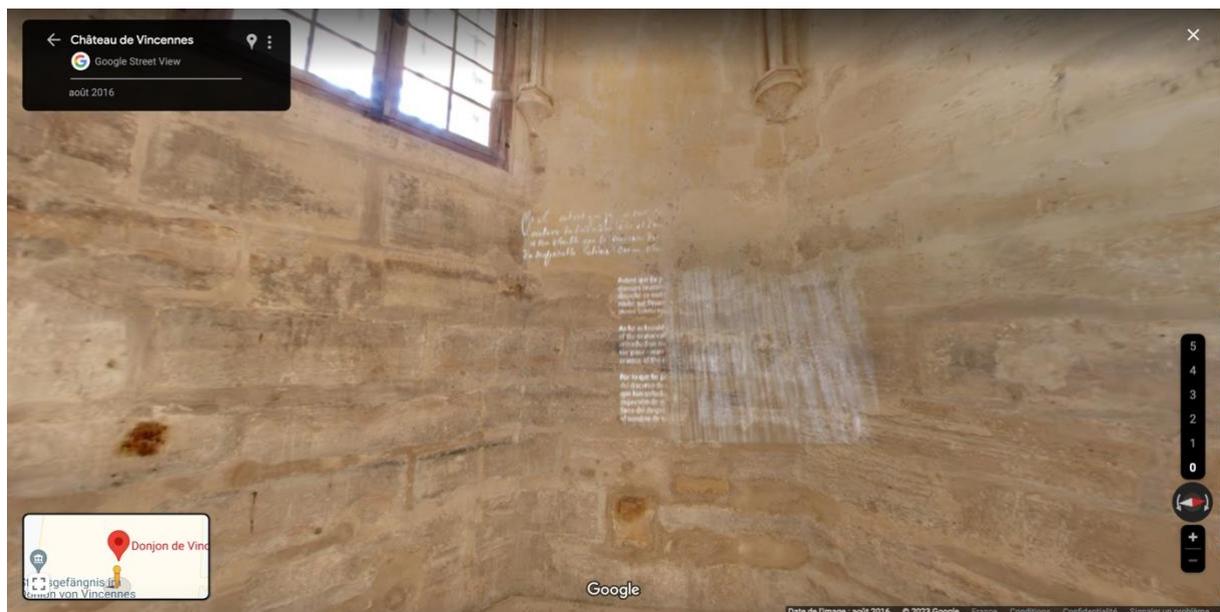


Figure 35 capture d'écran de la cellule du Marquis de Sade et projection lumineuse du graffiti ©Google Maps

¹¹⁸ Lien de la visite vers Google Maps : <https://goo.gl/maps/71DbXyC23i6LV81M9> .

des écrits de Sade. De plus, le visiteur peut découvrir une projection de ce qu'il a écrit dans cette cellule lors de son enfermement.

Cette médiation moderne s'inscrit parfaitement dans une idée de dynamiser la visite auprès de tous types de publics. Une autre cellule est dédiée à la médiation se trouvant un peu plus loin au même niveau. Elle se situe à gauche du puit. Cette pièce ne dispose que d'un simple panneau difficile à lire ce qui est écrit dessus. Il n'y a pas de médiation numérique présente, cela aurait été un plus pour faire comprendre aux visiteurs (provenant d'internet et aux autres) ce que sont les graffitis. Une dernière pièce se situe à ce niveau et sa médiation est assez pauvre car il n'y a qu'un simple panneau avec une image du château au XVII^e siècle.

Pour monter au premier étage, l'internaute doit cliquer sur un bouton vertical se trouvant en bas à droite de la page, et doit appuyer sur « 1 ». En arrivant au premier étage, le public se retrouve devant un couloir qui mène à la pièce servant à accueillir la haute société. Des panneaux de médiation sont aussi installés. Ils présentent Charles V, le roi bâtisseur de la forteresse. Là encore, il est possible de se déplacer en suivant les flèches et de se rendre dans les pièces souhaitées. Dans la pièce principale, un très grand panneau de médiation numérique est installé et des bancs se trouvent devant permettant aux visiteurs physiques de pouvoir s'y asseoir et de l'observer. Il est possible de se déplacer dans toutes les pièces de cet étage et même dans les cellules qui sont un peu plus impressionnantes que celles du rez-de-chaussée. En effet, en allant dans la cellule au fond à droite de la pièce principale, le public se retrouve là où a été enfermé Monseigneur de Boulogne. Grâce à cette caméra, il est possible

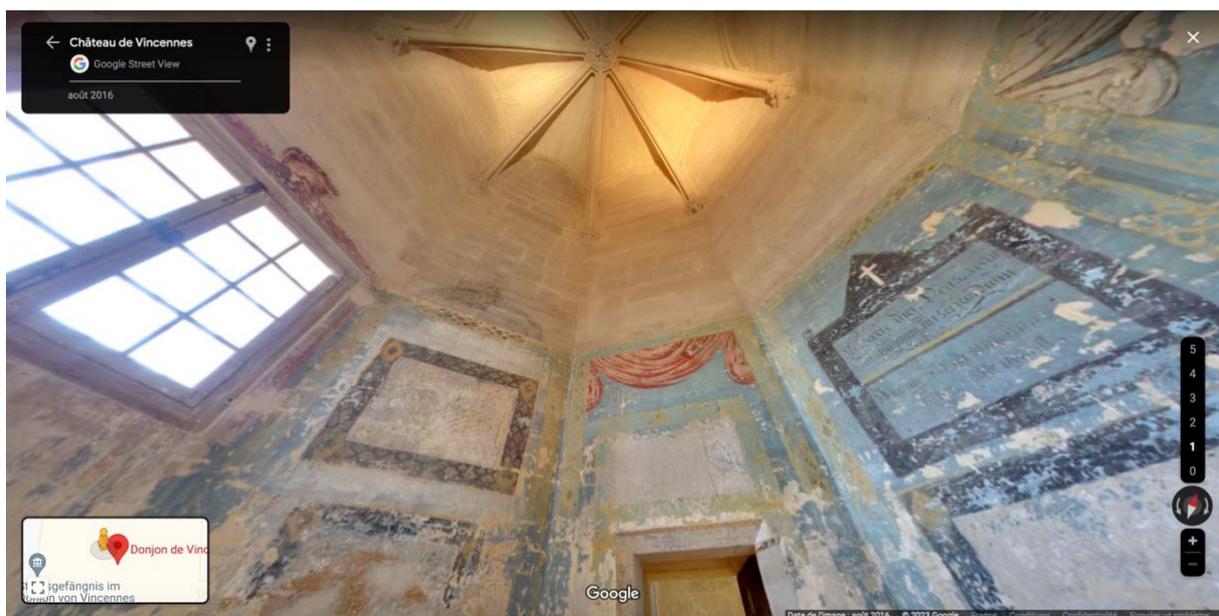


Figure 36 Capture d'écran de la vue du plafond de la cellule de Etienne Antoine de Boulogne ©Google Maps

de découvrir la pièce à 360°, observant selon les envies et dans tous les sens. Le visiteur peut voir l'intégralité des lieux, du sol au plafond (figure 36).

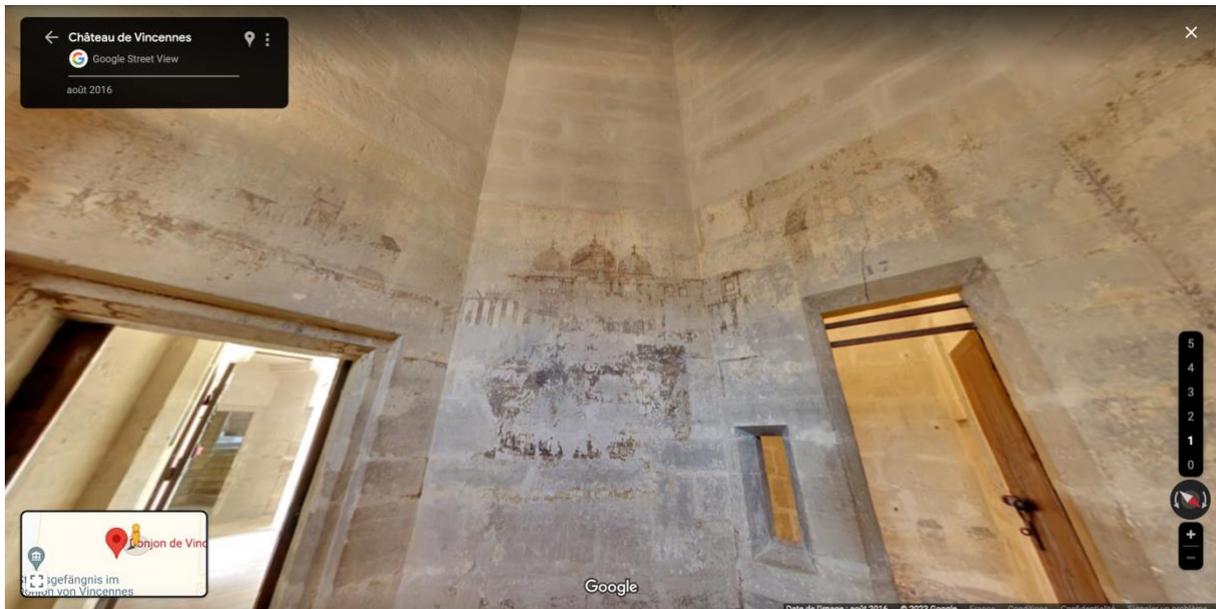


Figure 37 Capture d'écran de la cellule de la Chapelle du Donjon de Vincennes @Google Maps

De plus, le visiteur virtuel peut visiter tout le donjon de cette manière en suivant à chaque fois la même façon de faire, comme expliquée plus tôt. Le visiteur peut aller visiter la cellule de la chapelle (figure 37). Ce graffiti représente trois dômes, les spécialistes¹¹⁹ supposent qu'il s'agit de Saint-Pierre de Rome. Toute la cellule est recouverte de ce graffiti, qualifié par ces derniers,



Figure 38 Capture d'écran du quatrième étage du donjon de Vincennes @Google Maps

¹¹⁹ PRESSAC Laure, *Sur les murs, histoire(s) de graffitis*, éditions du patrimoine, centre des monuments historiques, Paris, 2018, ISBN : 978-2-7577-0582-7, p. 32.

de peinture murale. Lorsque le visiteur se rend aux étages suivants, il découvre ces nouvelles pièces, faisant de cette visite classique une visite exceptionnelle par la découverte de pièces inaccessibles. Toutefois, nous tenons à émettre une réserve sur cet aspect de la visite. Aux étages inférieurs, il était possible de visiter plus ou moins selon ses envies mais au quatrième étage, par exemple, il est assez compliqué de déambuler et d'observer les murs et les graffitis. Il est possible d'agrandir l'image mais la prise de vue n'est pas assez bonne pour observer correctement les inscriptions sur le pilier central. Par ailleurs, cette pièce n'étant pas accessible, le visiteur pourrait s'attendre à découvrir un mobilier ou de la médiation spécifique qui puisse l'accompagner (figure 38). Cela est assez dommage car cette pièce, chargée d'histoire est malheureusement peu valorisée. En effet, dans cette pièce, des prisonniers de la Seconde Guerre mondiale ont été détenus ici, et ont eux aussi participé à la création de graffitis.

Les limites d'une telle visite sont les suivantes : elle ne vaut pas une visite classique car aucune médiation n'est réellement présente qu'elle soit sous forme d'image ou interactive. Mais ce type de dispositif reste intéressant pour introduire le sujet avant une vraie visite. Le site internet du château de Vincennes explique peu la visite virtuelle et comment naviguer sur Google Maps. Aucune explication n'a été donnée pour guider le visiteur et savoir prendre en main l'outil. Il est donc possible de ne pas réussir mais surtout d'abandonner cette visite virtuelle faute d'explications. De plus, une mise à jour a été réalisée sur le site internet du château de Vincennes (durant le week-end du 15 avril 2023), et les accès vers Google Maps ont été supprimés. Le mieux pour pouvoir réaliser cette visite est de se rendre directement sur Google Maps et d'effectuer les recherches soi-même car lorsque l'internaute clique sur le lien, rien ne se produit. Aussi, ce n'est pas une manière qui convient à tous, en fonction des capacités du public. En effet, les personnes qui ne sont pas habituées à utiliser internet auront plus de mal à appréhender le système. De plus, les personnes mal-voyantes seront elles aussi très limitées dans leur déplacement numérique.

ii. Des fichiers pédagogiques à destinations des professeurs.

Pour préparer la visite avec leurs élèves, les professeurs et instituteurs peuvent se rendre sur le site du donjon de Vincennes dans la section « pour les pros », rubrique

« enseignants »¹²⁰. Ils vont y trouver tout un corpus de documents en lien avec les thèmes qui seront abordés par le guide. Ainsi, il existe plusieurs documents pour tous les âges retraçant les moments forts de l'histoire du donjon, et une petite partie est dédiée aux graffitis et à la période carcérale. Il est possible que cette question soit complétée par le ou la guide lorsque la classe sera directement sur place. L'un de ces documents est « le parcours découverte » pour le jeune public, et rédigé par le centre des monuments nationaux. À la page 10 de ce livret (figure 39), une mention est faite à propos des graffitis « Les prisonniers ont laissé de nombreuses inscriptions, ou *graffiti*, sur les murs. Aujourd'hui, il est interdit d'en faire autant ! ». Cette façon de parler des graffitis, bien qu'elle soit courte, pourrait attirer la curiosité des enfants et ils pourraient poser des questions. Là aussi, cela est une manière de valoriser ce patrimoine dès le plus jeune âge puisqu'au donjon, l'accueil des élèves se fait depuis la maternelle jusqu'au lycée¹²¹.



10 PARCOURS DÉCOUVERTE

Figure 39 Page 10 du livret de visite « parcours de découverte » ©CMN

iii. L'Exposition « sur les murs » en 2018.

Pour permettre une valorisation totale des graffitis à destination d'un public large, une exposition exceptionnelle a été organisée au donjon de Vincennes. Elle permet de mettre en valeur et de valoriser les graffitis, non seulement à Vincennes mais dans de nombreux monuments français. Ainsi, l'exposition se déroulait de la même manière qu'une visite classique, guidée ou libre. La seule chose qui pouvait différer était la forme. Comme nous l'avons remarqué plus tôt dans cette étude, la visite guidée ne se focalise pas particulièrement

¹²⁰ Portail enseignants du site du château de Vincennes consulté le 14/04/2023, url : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/enseignants>.

¹²¹ Vincennes TV.fr, *Allons visiter le Château de Vincennes !*, 19 septembre 2019, [Vidéo], YouTube. Consulté le 14/04/2023, URL : https://www.youtube.com/watch?v=cnm_ZW-5v8A.

sur les graffitis présents mais plutôt sur l’histoire du donjon et de son architecture. Durant cette exposition, une médiation particulière a été installée pour permettre d’accueillir au mieux les visiteurs. Ainsi, le Centre des Monuments Nationaux (CMN) s’est engagé dans une exposition synthétique¹²² au Donjon de Vincennes. Cette exposition se tient dans plusieurs monuments nationaux gérés par le CMN : au château d’If de Marseille, aux remparts d’Aigues-Mortes, à l’abbaye de Montmajour, au château de Pierrefonds, sur les hauteurs du Panthéon, au Fort Saint-André, aux tours de la Rochelle, ou encore sur le site archéologique d’Ensérune. Dans ces lieux, différents thèmes sont abordés comme celui portant sur les graffitis anciens et gallo-romains, une exposition photographique, un parcours d’art contemporain, ou encore des créations numériques en lien avec les graffitis contemporains qui viendront compléter l’exposition.

Aussi, pour allier culture et éducation, un jeu a été organisé : Mission graffiti (figure 40). Le jeu avait pour objectif de dynamiser la recherche de graffiti au donjon mais aussi dans les autres musées de la Région parisienne. Ainsi, le joueur devait « enquêter sur les graffitis et d’aider les personnages fictifs à mener leur enquête »¹²³. Le jeu était aussi une occasion de faire gagner des lots aux joueurs. Ce jeu se déroulait sur place mais aussi sur les réseaux sociaux, il était transmédia. Ainsi, le visiteur pouvait retrouver le « #MissionGraffiti » sur le réseau social Twitter où l’héroïne Chloé donnait des indices pour aiguiller les joueurs. Aussi, une fois la mission et les enquêtes résolues, il fallait se rendre sur le site internet dédié à la mission et y déposer les résultats si le joueur voulait gagner un lot de cadeaux.



Figure 40 Documentation du jeu Mission Graffiti ©Le Blog de Lili

¹²²« Sur les murs : une saison à découvrir », Graffiti monuments nationaux, consulté le 1/04/2023, URL : <https://graffiti.monuments-nationaux.fr/Programme/Sur-les-murs-une-saison-a-decouvrir#4d6f60edb7e9a4ec639f1399bc81349d> .

¹²³ « Histoire(s) de graffitis au château de Vincennes », Le blog de Lili, publié le 21/06/2018, consulté le 9/04/2023 URL : <https://leblogdelili.fr/histoires-de-graffitis-chateau-de-vincennes/> .

Pour mener à bien cette grande exposition, une campagne d'inventaire a été lancée par la Direction de la conservation, des monuments et des collections du Centre des Monuments Nationaux. Les images de cette campagne sont visibles sur le site internet Regards¹²⁴. Une banque d'images des monuments nationaux, des reportages d'images, des albums y sont répertoriés. Un album¹²⁵ a donc été réalisé pour les graffitis du château de Vincennes dans lequel plus de 140 photographies sont classées.

Cette exposition s'est ouverte dans ce cadre scientifique. Elle a permis aux visiteurs de comprendre la démarche scientifique et l'intérêt de la conservation de ces graffitis aux histoires différentes. Ainsi, il est possible d'observer des graffitis depuis l'Antiquité, en passant par les périodes médiévales et de la Renaissance, tout en faisant un arrêt sur ceux réalisés durant la Seconde Guerre mondiale. Pour que cette exposition dure dans le temps, et que toute personne puisse la consulter encore des années plus tard, un ouvrage l'accompagne : *Sur les Murs, histoire de graffitis*. Il a été réalisé par Laure Pressac avec la collaboration de nombreux auteurs et spécialistes du graffiti et de ses spécificités¹²⁶. Ce livre est un recueil de graffitis publié par les éditions du patrimoine, permettant de faire comprendre l'intérêt de conservation et de valorisation au plus grand nombre. La question de la valorisation du graffiti y est abordée.

¹²⁴ Lien vers le site Regards <https://regards.monuments-nationaux.fr/fr/> .

¹²⁵ « Graffitis du château de Vincennes » Regards, banque d'images des monuments, consulté le 9/04/2023, URL : <https://regards.monuments-nationaux.fr/fr/reportage> .

¹²⁶ Pour en nommer quelques-uns, Jean-Lucien Sanchez, spécialiste de la question carcérale notamment les bagnes, Christian Colas, spécialiste des graffitis en région parisienne, l'archéologue Sophie Asport-Mercier etc.

III. Le camp de la Transportation de Saint-Laurent-du-Maroni, un exemple de valorisation en Outre-mer.



Figure 41 entrée du camp de la Transportation de Saint-Laurent-du-Maroni @Guyane-amazonie.fr

a. L'Histoire du camp de la Transportation de Saint-Laurent-du-Maroni.

Le camp de la Transportation de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni en Guyane a une histoire plus récente que celles du château de Gaillon et du donjon de Vincennes. En effet, la création du camp a été décidée en 1857. Le décret de 1852¹²⁷ de Louis-Napoléon Bonaparte fait appliquer les peines de travaux forcés en Guyane Française plutôt que dans les bagnes portuaires tels que Brest, Rochefort, ou Toulon¹²⁸. Il est construit sur la rive française du Maroni, le fleuve séparant la Guyane française de la Guyane hollandaise. Après 1901, le camp évolue en raison de la construction d'une quinzaine de bâtiments et d'un quartier disciplinaire. Saint-Laurent-du-Maroni a une place particulière puisqu'il est qualifié familièrement de « capitale du bagne »¹²⁹. En effet, elle connaît plus de 52 000 transportés et 17 000 relégués.

¹²⁷ « 27 mars 1852. Décret concernant les condamnés aux travaux forcés, actuellement détenus dans les bagnes, et qui seront envoyés à la Guiane française pour y subir leur peine », in *Musée Criminocorpus* publié le 17/03/2013, consulté le 19/04/2023, URL : <https://criminocorpus.org/fr/ref/25/17149/>.

¹²⁸ SANCHEZ Jean-Lucien, *À perpétuité. Relégués au bagne de Guyane*, Paris, Vendémiaire, 2013, pp. 380.

¹²⁹ SARGE Kristen, *La Guyane, prisonnière de son histoire et de son patrimoine ?*, in *Monumental*, Paris, édition du patrimoine, 2018, p.54.

À la ville de Saint-Laurent-du-Maroni, les bagnards sont tous différents et sont catégorisés : il existe les bagnards en cours de peine, ceux qui ont été libérés mais astreints à résidence, le personnel de l'Administration pénitentiaire, et dans la ville, une population libre où l'activité économique est tournée vers le bagne. Mais l'histoire de la ville commence aussi avant la colonisation car les archéologues ont retrouvé des traces d'une société vivant sur ces terres environ 7 000 avant J-C¹³⁰. La communauté est également peuplée d'anciens esclaves de la Guyane Hollandaise, actuel Suriname. Grâce à la signature d'un traité entre le Royaume de France et les Pays-Bas en 1860, cette population a été autorisée à vivre sur le côté français de la rive. De plus, la ville a été marquée par des vagues de peuplement qu'elles soient forcées ou organisées par l'administration pénitentiaire. Cette pluralité a forgé une identité culturelle variée et donc la ville est forte d'un patrimoine matériel et immatériel où des danses, des contes et des musiques viennent se mêler à la vie quotidienne. En 1953, l'histoire du bagne prend fin, il est délaissé par l'administration coloniale qui n'en a plus l'usage, les derniers détenus sont rapatriés en métropole¹³¹.

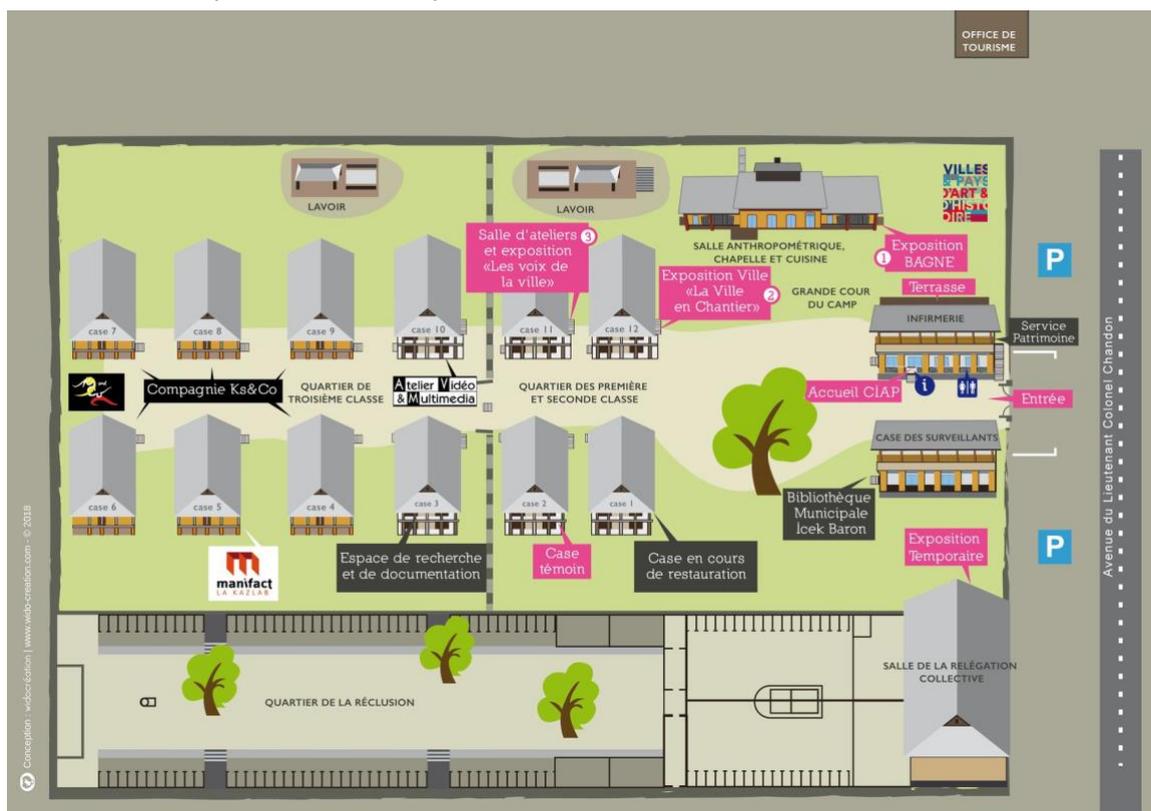


Figure 42 plan du camp de la Transportation Saint-Laurent-du-Maroni ©Office de Tourisme Saint-Laurent-du-Maroni

¹³⁰ VICTORIEN Sophie, « Saint-Laurent-du-Maroni, De la préservation d'une mémoire à sa mise en valeur (Marie Bourdeau et Michel Pierre) », in *Musée Criminocorpus*, publié le 24/06/2016, consulté le 19/04/2023, url : <https://criminocorpus.hypotheses.org/18879>.

¹³¹ Ibid.

La composition du camp se fait en deux temps (figure 42) : d'un côté se trouvent les cases et de l'autre le quartier concerne l'enferment, à savoir, le quartier de la Réclusion, le quartier de la Transportation, les Blockhaus nord et sud, le quartier des Relégués, le quartier des Libérés, et la prison collective. Le premier côté se compose de deux cases à l'entrée du camp, elles correspondent à l'administration pénitentiaire. Douze cases sont destinées aux transportés de 1^{ère}, 2^e et 3^e classes¹³², certaines sont à étages. Aussi, chaque dortoir pouvait accueillir 50 détenus. Dans la deuxième partie, il existait un quartier disciplinaire composé d'une prison collective, des cellules individuelles et de quatre blockhaus. Les gardiens disposaient également d'un bâtiment. D'autres espaces de la détention s'y trouvaient notamment le Tribunal Maritime Spécial (TMS) du côté du quartier de la réclusion. Ce tribunal avait une juridiction spéciale pour les crimes les plus graves : les meurtres, les assassinats, les évasions, ou encore les voies de fait sur les surveillants. De plus, dans le quartier spécial il existait quelques cellules pour les condamnés à mort, où la guillotine était installée. Aujourd'hui, il ne reste que les dalles dans le sol servant à poser la guillotine

Après le rapatriement des derniers forçats en 1953, le camp a été habité jusqu'en 1990 par les populations migrantes venues principalement de l'arc caribéen ainsi que du Haut-Maroni. Puis le site est acheté par la ville en 1990 et est classé au titre des Monuments Historiques en 1992. Les premiers travaux de restauration sont réalisés dans les cuisines et sont conduits par l'architecte et restaurateur des Monuments Historiques, Etienne de Poncelet. En 1993, le film *l'affaire Seznec* s'installe pour tourner ses scènes sous la direction de Yves Boisset. A cette occasion, des bâtiments sont repeints : les cases sont peintes en rose, les barres de justice sont à nouveau installées dans deux blockhaus du quartier disciplinaire et les quartiers des surveillants sont de nouveau couverts de bardeaux ce qui correspond au premier état connu à la fin du XIX^e siècle. Là aussi, les travaux sont encadrés par les Monuments Historiques. La seconde phase des travaux concernait la restauration des cases des transportés. À la suite, des travaux de restauration ont eu lieu sur les bâtiments ainsi que les décors peints durant la période de 2013 à 2015. Les décors peints sont considérés par les restaurateurs tels qu'Isabelle Stetten, comme des graffitis. Nous parlerons en détail d'Isabelle Stetten plus tard dans cette étude. Ils ont été réalisés avec les mêmes intentions et de la même

¹³² Selon la loi de mai 1854, les condamnés étaient classés en catégories : 1^{ère} classe ce sont les condamnés aux travaux forcés ; les 2^e classes, les condamnés à la réclusion ; et les 3^e classes sont soit des repris de justice en rupture de ban, soit des affiliés aux sociétés secrètes autrement dit, des condamnés politiques.

manière que pour les graffitis. Nous l'avons vu dans l'étude de cas dédiée au Donjon de Vincennes. Ils sont donc considérés comme étant une sous-catégorie de graffitis. Le site s'est vu doter d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) en 2014. Dans ce nouveau cadre, le camp continue d'exister, mais il convient de se questionner sur la valorisation des graffitis.

b. Présentation des graffitis.

i. Une rapide présentation des graffitis.

Les graffitis du camp de la Transportation de la ville sont différents de ceux



Figure 43 graffiti d'une cellule du camp de la Transportation, années 2010 ©Collection CIAP de Saint-Laurent-du-Maroni

précédemment étudiés puisqu'ils s'apparentent plus à des décors peints pour la très grande majorité. Les graffitis gravés dans la pierre sont présents au camp, « Papillon » (figure 43) est l'un d'entre eux. Henri Charrière, un écrivain du XX^e siècle, rend célèbre ce graffiti avec la publication d'un livre autobiographique intitulé *Papillon* en 1969. Il a été transporté au camp de Saint-Laurent-du-Maroni à la fin de l'année 1933. Ce livre a eu une grande popularité lors de sa publication ce

qui explique la notoriété de ce graffiti auprès du grand public.

Des décors ont été peints par des prisonniers mais aussi par des surveillants dont l'un est bien identifié par Isabelle Stetten, conservatrice et restauratrice : Émile Demaret. Il fut surveillant militaire dans les dernières années du bagne de mai 1945 à mai 1952 (avec une interruption de mars 1947 à mars 1950)¹³³. Les graffitis qu'il a réalisés se trouvent essentiellement dans la salle anthropométrique faisant partie de l'ensemble appelé « chapelle/cuisine/salle anthropométrique ». Ce graffiti représente deux paysages, l'un symbolise un paysage métropolitain et l'autre un paysage tropical. Ils se trouvent autour des

¹³³ VICTORIEN Sophie, « Saint-Laurent-du-Maroni, De la préservation d'une mémoire à sa mise en valeur (Marie Bourdeau et Michel Pierre) », in *Musée Criminocorpus*, publié le 24/06/2016, consulté le 19/04/2023, url : <https://criminocorpus.hypotheses.org/18879>.

armoires des Services Pénitenciers Coloniaux. Il a fait l'objet d'une restauration sous la direction d'Isabelle Stetten, restauratrice conservatrice.

Les autres sont aussi assez connus du public notamment celui de la cellule ornementée entièrement de rayures rappelant l'uniforme des condamnés (figure 44). Cette cellule a été entièrement redécorée avec ce motif. D'après Isabelle Stetten¹³⁴, la personne qui a réalisé ces peintures pourrait être de la première classe, ce sont les condamnés aux travaux forcés. Les bagnards ont en général un métier ce qui pourrait expliquer pourquoi il y a autant de graffitis sous forme de décors peints au sein du camp de la Transportation.



Figure 44 décors restaurés de la cellule aux peintures rayées, années 2010 © CIAP Saint-

ii. Une conservation sous la direction d'Isabelle Stetten.

Isabelle Stetten est une conservatrice et une restauratrice qui a travaillé sur les graffitis du camp de la Transportation de Saint-Laurent-du-Maroni. nous avons échangé par téléphone, au mois de décembre 2022, où elle a détaillé le processus de restauration du camp. De 2013 à 2015, les restaurations qu'elle a entreprises se sont déroulées sur les cases 2 et 3 ainsi que dans la salle anthropométrique qui était auparavant une cuisine et une chapelle. Lors d'un appel téléphonique que nous avons eu le 12 décembre dernier, elle nous a expliqué tout le parcours réalisé pour la conservation des graffitis du camp. Nous lui avons demandé comment se passait le travail de restauration pour un conservateur restaurateur. « Tout d'abord, il faut commencer avec les marchés publics, ils sont en lien avec la DAC [Direction des affaires culturelles] de Guyane. Ensuite, c'est l'architecte qui gère l'équipe et moi [Isabelle], je me suis occupée du montage de l'équipe, des devis, des transports des professionnels, du matériel, et des logements. Au camp, j'ai restauré la salle anthropométrique, ancienne cuisine, et chapelle, les classes 2 et 3. Il faut savoir qu'en 1938, c'est la fin de l'arrivée des bagnards. On a donc accordé aux bagnards des constructions des petites cellules à la place de hamacs. Après cela, il y a eu un abandon, des squats ce qui a mis

¹³⁴ Appel téléphonique en date du 12/12/2022.

en mauvais état le camp. Nous [l'équipe de conservateurs] avons fait le choix de la période de 1938 pour la restauration, c'est-à-dire que nous avons réalisé un dégageement et un refixage¹³⁵, c'est n'est pas de la restauration mais de la conservation !». Comme l'explique Isabelle Stetten, le nettoyage des décors se base sur le dernier aspect connu puisque les bâtiments ont été modifiés à cette période. Il est donc difficile de revenir à un aspect différent en raison de la nouvelle disposition des cellules. Elle ajoute « les bagnards ayants un métier étaient ceux de la classe 1, et il devait y en avoir un qui était peintre, ce qui expliquerait pourquoi il y a autant de décors dans les cellules. Parfois, il ne restait plus de cloisons des cellules mais les murs étaient encore là. Nous avons fait la découverte du décor d'une cellule filmée pour un film de propagande ce qui a donné du détail pour la restauration. Dans une autre case, nous devions conserver mais sans dégager, il s'agissait de faire du nettoyage et pas de la restauration. La case 2 devait faire partie du parcours de visite, mais il me semble que cela ne s'est pas fait. Ils ont réaménagé les décors dans la salle anthropométrique. Une muséographie complexe dans ce bâtiment avec des documents d'archives qui sont exposés mais aussi des vêtements ou des objets de la vie quotidienne des détenus. Le parcours devait continuer jusqu'à la case 2 mais cela ne s'est pas fait finalement. Dans les autres bâtiments, il y a une exposition sur la représentation des 60 ethnies de la ville et de la Guyane. Cela a donc été un travail de restauration entre deux et trois mois. Après nous, le CIAP et le musée ont repris les rênes de la gestion des cases graffitées et du site en général ». Grâce à sa réponse, il est possible de comprendre que le travail de restauration est, en réalité, un travail de conservation. Elle ajoute ceci : « En ce qui concerne les décors réalisés par Émile Demaret, on était plutôt sur de la conservation que de la restauration. On ne doit faire que le minimum, juste de quoi rendre la lisibilité au décor. Je voulais stopper les altérations et ensuite rendre la lisibilité ce qui implique de reprendre les encadrements du graffiti. Il n'y a que la chapelle et les soubassements qui ont été refaits l'identique, alors que dans les cellules, ils ont été très peu retouchés ».

Aussi, pour savoir comment étaient considérés les décors, qui sont parfois exceptionnels au niveau de la réalisation, nous lui avons demandé son avis sur leur statut. Elle répond « que ce sont surtout des témoignages historiques, pas d'œuvres d'art car on ne retrouve pas de technique. La photo était interdite c'est donc le seul témoignage de leur vie

¹³⁵ Terme technique désignant la fixation d'une peinture sur le mur lorsque celle-ci se décollait ou était endommagée.

au bagne ». Ainsi, il est aisé de comprendre pourquoi les graffitis du camp de la Transportation sont importants. Ils sont vraisemblablement les seuls témoignages directs de la vie des bagnards. Leur valeur est historique car ces témoignages manquent dans les sources. Ils sont d'une certaine manière, des archives visuelle d'une vie au bagne. Rares sont les témoignages car dans la culture population, être envoyé au bagne était une honte pour soi, mais aussi pour la famille. Les gens cherchaient a oublié tout lien avec cette vie.

c. Quels procédés de valorisation ?

Afin de déterminer si les graffitis du camp de la Transportation sont valorisés, il faut analyser le visite guidée proposée aux visiteurs. Le CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) est le gestionnaire des lieux et donc il lui convient d'organiser lui-même les visites ou, du moins, de les faciliter, de même que l'office de tourisme de la ville. De plus, il est assez difficile de récolter des informations sur les visites guidées, la manière dont elles sont organisées. Sur internet, très peu d'informations sont disponibles à ce propos, et en ce qui concerne les décors peints, il est d'autant plus compliqué d'obtenir les détails de leur valorisation. Bien entendu, j'ai contacté le CIAP et leur service de médiation mais aucun retour concret ne m'est parvenu aujourd'hui¹³⁶.

i. *Lors des Journées Européennes du Patrimoine.*

Des visites autour des graffitis sont organisées durant les Journées Européennes du Patrimoine. Ce sont deux jours dédiés aux visites des monuments historiques. Ces journées ont été créées en 1984 sous le nom « Journées Portes ouvertes des monuments historiques » par le ministère de la Culture¹³⁷. L'objectif est de montrer au plus grand nombre de visiteurs la richesse du patrimoine grâce à ces rendez-vous parfois inédits lors de visites guidées. Aujourd'hui, ces journées ont lieu dans 50 pays, la gratuité est encouragée dans les monuments publics. Elles sont aussi l'occasion de découvrir les savoir-faire. Ces journées changent de thèmes tous les ans pour permettre de valoriser des aspects différents du lieu. Toutefois, il semble que des visites soient organisées dans le camp mais aucune information ne précise si les graffitis bénéficient ou non d'une valorisation.

¹³⁶ En date du 20 avril 2023.

¹³⁷ « Journées Européennes du Patrimoine » culture.gouv.fr, publié le 10/03/2023, consulté le 12/04/2023, url : <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr> .

ii. Par le CIAP.

La création du CIAP intervient avec le projet culturel de conserver, préserver et valoriser ce patrimoine de la détention correspondant au camp de la Transportation de Saint-Laurent-du-Maroni. Il y avait urgence à préserver ces graffitis car les bâtiments se dégradent très vite puisqu'ils n'étaient plus occupés et donc entretenus. Ainsi, le camp de la ville fait office d'exception car les autres camps de Guyane sont presque tous soumis à des conditions terribles dues à l'abandon et aux pillages¹³⁸. Dans ce contexte compliqué, s'est ouvert le CIAP en 2014. L'idée est de donner aux visiteurs des outils de compréhension sur les enjeux de la conservation d'un tel lieu. Il se situe aujourd'hui sur le site des anciennes cuisines. A l'intérieur, il est possible de découvrir des objets ayant appartenu à des détenus, mais aussi des vêtements, des objets qu'ils ont fabriqués. Il est aussi possible de découvrir l'histoire de la ville au travers de plans, de maquettes, mais aussi de cartes. Des sons, des images, et des matériaux témoignent du parcours des bagnards. Le parcours d'exposition accueille donc tous ces objets selon une organisation précise. Il commence dans le bâtiment correspondant à l'ensemble de la chapelle/cuisine/salle anthropométrique. La vie des bagnards est racontée à partir leur départ depuis Saint-Martin-de-Ré, en Charente-Maritime vers la Guyane, puis, la vie quotidienne des prisonniers. La vie des bagnards est mise en lumière ainsi que le destin des derniers prisonniers. Il n'est pas possible de savoir si les décors peints sont mis en avant ou pas dans la



Figure 46 vue de l'exposition "bagne de Guyane" au CIAP de Saint-Laurent-du-Maroni, exposition permanente ©Monumental, édition du patrimoine.



Figure 45 la salle anthropométrique avant la fin des travaux de restauration, années 2000 ©Collection CIAP Saint-Laurent-du-Maroni

¹³⁸ PAYRAUD Nicolas « La patrimonialisation du bagne de Guyane : exemples d'un processus complexe », in *Monumental*, édition du patrimoine, 2018, p.58.

visite prévue par le centre mais sur les photos publiées¹³⁹, il apparaît tout de même que des décors sont présents (figure 46). Sur cette image au centre, le graffiti d'Émile Demaret est visible et lisible même si la photographie ne le montre pas entièrement. Sur l'image de gauche (figure 45), il est possible d'observer les modifications qui ont été apportées au CIAP en comparant les figures 45 et 46 car nous distinguons le décor d'Émile Demaret sur la gauche de l'image.

Dans un entretien par mail¹⁴⁰ avec Tania Saint-Aime, directrice du service des archives et des collections de la ville de Saint-Laurent-du-Maroni, des questions avaient été posées mais malheureusement, elle n'a pas su répondre sur la valorisation des graffitis. En l'état de notre recherche, il n'est donc pas possible d'aller plus loin dans l'analyse de la valorisation des graffitis du camp de la Transportation.

Pour conclure, la valorisation des graffitis dans les anciens lieux de détention classés au titre des Monuments Historiques n'est pas égale en fonction des lieux. Comme expliqué avec le château de Gaillon ou le camp de la Transportation, la mise en lumière de cet objet du patrimoine demande beaucoup de moyens techniques, financiers mais aussi humains, ce dont tous ne disposent pas forcément. Le donjon de Vincennes est géré par le centre des monuments nationaux et bénéficie, par sa localisation proche de la capitale, de cet avantage mais aussi du prestige attaché à son histoire. Le fait que les autres lieux soient plus éloignés de la capitale, notamment pour Saint-Laurent-du-Maroni, est un véritable frein à leur reconnaissance par le grand public de la métropole mais aussi pour la valorisation historique du graffiti. L'exposition *Sur les Murs, Histoire(s) de graffitis* a su donner de la visibilité à ce sujet en se déployant sur tout le territoire métropolitain offrant aux publics la possibilité de découvrir la valorisation d'un patrimoine en péril. La sortie du livre de l'exposition peut permettre de garder en tête les lieux où se trouvent ces graffitis. Mais ce patrimoine est toutefois difficile à valoriser lorsque par exemple, les conditions de sécurité ne sont pas remplies. Alors, comment faire en sorte de rendre accessible les graffitis aux yeux du public ? À travers l'élaboration d'un projet de valorisation personnel, nous tenterons de répondre à cette problématique.

¹³⁹ BORTOLUSSI Pierre, « Les travaux de restauration », *Le patrimoine de l'enfermement*, in *Monumental*, édition du patrimoine, 2018, p.68-70.

¹⁴⁰ En date du 23/03/2023

Partie III : Le projet « Graffit'histoires du Catel », ou la chaine YouTube contant les histoires des graffitis du Manoir du Catel.



Figure 47 Le Manoir du Catel ©Site internet du Manoir du Catel

Au Manoir du Catel, dans le village d'Écretteville-lès-Baons proche d'Yvetot, une histoire forte domine les lieux marqués par des graffitis réalisés par des prisonniers mais également par le personnel de détention. Au rez-de-chaussée, nombreuses sont ces représentations graphiques tandis qu'au premier étage, elles sont d'autant plus denses et surtout invisibles aux yeux du public. L'étage n'étant pas accessible aux visiteurs, une part de mystère reste entière. Dans le cadre de cette étude, un projet de valorisation est mis en place pour

permettre de faire connaître ces graffitis à un large public. Ce projet s'intitule « Graffit'histoires du Catel ».

I. La valorisation d'un Monument Historique.

a. Présentation du Manoir du Catel.

i. *Histoire des lieux.*

Le Manoir du Catel est le plus ancien manoir seigneurial de Normandie et témoigne encore aujourd'hui de son histoire. Il est ouvert au public depuis plus de 20 ans lors de la saison estivale et des Journées Européennes du Patrimoine. Des visites guidées sont données et les visiteurs peuvent découvrir toute l'histoire des lieux. Il est classé au titre des Monuments Historiques depuis 2010.

Avant toute chose, pour expliquer au mieux ce projet de valorisation, revenons ensemble sur l'histoire de ce lieu. Ce Manoir a été construit à l'initiative de l'abbé de Fécamp, Richard de Treigots, entre 1267 et 1270¹⁴¹. Ce dernier entretenait de bonnes relations avec le roi de France, Saint-Louis, qui lui a octroyé le pouvoir de Haute Justice (ou Justice Seigneuriale). Ce pouvoir est considérable au Moyen-Âge puisqu'il donne au seigneur le pouvoir de condamner à mort et de bannir. La condamnation à mort se traduit par la mort physique. Le bannissement est la mort sociale. Lorsqu'une personne est bannie, elle ne peut plus ni travailler, ni se marier et se retrouve donc livrée au vagabondage et à la mendicité. Alors, pour exercer ce nouveau pouvoir, Richard de Treigots demande la création d'un lieu où il sera possible de l'exercer. Le Manoir du Catel naît à partir de ce moment.

Le logis seigneurial est donc un endroit où des hommes, des femmes et même des enfants sont jugés, mais où ils sont aussi détenus le temps de leur jugement. Ils sont emprisonnés durant une période plus ou moins courte au manoir dans des conditions sanitaires et sociales très mauvaises. Alors, pour s'exprimer, les prisonniers vont graffiter sur les murs. Près de 3000 graffitis¹⁴² dont 300 considérés d'importance majeure sont gravés. La majorité d'entre eux se situe au rez-de-chaussée dans les salles de détention. Au XVI^e siècle¹⁴³,

¹⁴¹ TOUSSAINT Frédéric, « Le Manoir du Catel à Écretteville-lès-Baons », In: *Études Normandes*, 54e année, n°3, 2005, Le Patrimoine : Mémoire et Projets. pp. 31-34.

¹⁴² VIVAS Mathieu (éd.), *(Re)lecture archéologique de la justice en Europe médiévale et moderne*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2019, pp.377.

¹⁴³ D'après un appel téléphonique avec le propriétaire Frédéric Toussaint le 15/06/2023.

le manoir subit des changements architecturaux en raison de la fin du pouvoir de la Haute Justice détenu par les seigneurs.

Ce pouvoir se perd lorsque François I^{er} prend un arrêt¹⁴⁴ et décide que les seigneurs ne rendront plus la Haute Justice. Le jugement et la condamnation sont désormais détenus par la justice royale. À partir de cet instant, le manoir devient un lieu de basse justice¹⁴⁵, et ce, jusqu'en 1791 où il est vendu en tant que bien national. Il est ensuite acheté par la veuve d'un riche armateur qui sauve le manoir du pillage. Puis, en 1980, il est acheté par un marchand de biens qui ne l'entretient pas. La situation du manoir est critique au point que les planchers menacent de tomber, ainsi que la tour sud-ouest. En 2000, il est finalement acquis par le propriétaire actuel, Frédéric Toussaint, qui le sauve et le protège grâce à l'aide financière de l'État. Le Manoir du Catel est inscrit en 2000 et classé en 2010 au titre des Monuments Historiques. Cela comprend toute son emprise médiévale à savoir les douves et le manoir.

Depuis, le Manoir du Catel est ouvert au public tous les étés et aux Journées Européennes du Patrimoine. Quelques autres événements ont lieu durant l'année tels que « la nuit des châteaux »¹⁴⁶ où il est possible de venir visiter le manoir de nuit, sous un autre jour.

ii. De la valorisation préexistante ?

Au Manoir du Catel, le propriétaire a voulu très tôt valoriser les lieux mais aussi ce qu'ils renferment. Alors, un premier livre intitulé *Le Manoir du Catel*¹⁴⁷ est publié en 2010. Pour célébrer les 750 ans de la construction du manoir, *Le Catel : mystérieuse sentinelle*¹⁴⁸ est publié en 2021. Ces deux livres sont le fruit d'une collaboration avec des spécialistes de l'histoire médiévale et du bâti. En effet, Dominique Pitte est un des auteurs du dernier livre ainsi que Elisabeth Lecler, Pascal Pradié, Thomas Guérin et Frédéric Toussaint. Les deux ouvrages retracent le sauvetage et la restauration du manoir mais aussi les recherches archéologiques menées par Thomas Guérin.

Également, une campagne photographique fut menée à l'initiative de Frédéric Toussaint dans le but de créer des cartes postales (figure 2) à destination du public. Ces

¹⁴⁴ Ordonnance du 25 août 1539 sur le fait de la justice (dite ordonnance de Villers-Cotterêts), article 111, consulté le 15/06/2023, URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070939/>.

¹⁴⁵ Ce sont toutes les affaires civiles et pénales de moindre importance.

¹⁴⁶ La Nuit des Châteaux, url : <https://www.nuitdeschateaux.com/qui-sommes-nous/>.

¹⁴⁷ Collectif, *Le manoir du Catel*, Rouen, Éditions des Falaises, 2010, pp.112.

¹⁴⁸ Collectif, *Le Catel – Mystérieuse sentinelle*, Rouen, Éditions des Falaises, 2021, pp.168.

dernières représentent le manoir sous différentes saisons, allant du printemps à l'été, mais aussi une collection de graffitis mis en valeur. Des filtres colorés ont été mis en place par la photographe Catherine Beudaert pour que les graffitis soient plus visibles rendant, par la même occasion, ces cartes postales singulières. Des graffitis inédits sont révélés au public notamment celui nommé « l'armada de bateaux » (en haut de la figure 48) qui se trouve au premier étage du manoir.

De plus, une autre valorisation est mise en place par le propriétaire et l'Association de Sauvegarde et d'Animation du Manoir du Catel : une vidéo sur le parcours de la restauration du manoir et des découvertes archéologiques qui ont

été réalisées. Cette vidéo est disponible sur le site internet¹⁴⁹ du manoir mais aussi sur leur chaîne YouTube¹⁵⁰. Frédéric Toussaint fait état des restaurations depuis ses appartements au premier étage du manoir où se trouvent les graffitis que le public ne peut découvrir.

Nous pouvons constater que le Manoir du Catel a été assez bien valorisé grâce au travail de l'association et du propriétaire.

b. Définition du projet.

Le premier étage du manoir est inaccessible au public pour des raisons de sécurité, l'escalier est trop usé, les marches ne sont pas droites et sont trop glissantes. De plus, un seul escalier mène à l'étage alors en cas de danger, les établissements recevant du public (ERP)¹⁵¹ doivent avoir une sortie de secours et dans ce cas-ci, un escalier de secours. Alors, pour permettre de faire connaître ces graffitis au public, il existe une méthode. Au travers d'une série de vidéos sur YouTube, les graffitis du premier étage seront valorisés. D'après le



Figure 48 cartes postales, juillet 2021 © Cassandra Guilloux

¹⁴⁹ Manoir du Catel, *Manoir du Catel – L'aventure d'une restauration*, YouTube, 22/01/2021, consulté le 15/06/2023 URL : https://youtu.be/iXe--VcJ_vY

¹⁵⁰ Ubid.

¹⁵¹ Selon la loi accessibilité du 11 février 2005, les ERP doivent pouvoir garantir un accès à tout le public dans une pièce ouverte au public. Cela concerne donc l'accès mais aussi les issues de secours.

propriétaire¹⁵², il existe une centaine de graffitis au premier étage encore méconnus du public. Le rez-de-chaussée était utilisé par les prisonniers, en tant que pièces de détentions, et le premier étage était dédié à la justice. Se trouvait donc une salle d'appel où les prisonniers étaient montés pour être jugés dans la salle de Haute Justice, et la salle de délibération. Tout le premier étage est recouvert de graffitis, plus ou moins gros ou définit. Ils ont été réalisés avec une subjectivité différente de ceux des prisonniers car ce sont les gardes qui ont graffité d'après ce que Thomas Guérin avait rapporté à Frédéric Toussaint¹⁵³.

Grâce à une série de vidéos nommée « Graffit'histoires du Catel », ces graffitis seront montrés, expliqués, et commentés au public sous une forme moderne. Cette série sera disponible sur la chaîne YouTube du Manoir du Catel et un lien sera présent sur le site internet pour rediriger les internautes. Le guide incarnera le graffiteur. Il devra expliquer le contexte de réalisation, ce qui a poussé à le produire, avec quels moyens, etc. Le tout étant réalisé dans des costumes d'époque (ou s'y référant) et avec des touches d'humour qui viendront alléger le ton.

À l'image des récits des vidéos que nous pouvons découvrir sur des chaînes YouTube, ce projet s'inspirera du fond et de la forme, que ce soit aux niveaux techniques et historiques, de deux exemples : la série de vidéos « N'oubliez pas le guide »¹⁵⁴ de Guillaume Gohon, guide conférencier à Rouen, réalisée par la métropole de Rouen et la chaîne YouTube « Selfie'storique »¹⁵⁵ seront les sources d'inspiration pour ce projet. « Selfie'storique » est une chaîne YouTube créée par Louise¹⁵⁶, une passionnée, collaborant dans certaines vidéos avec des chercheurs pouvant s'assurer d'une exactitude historique¹⁵⁷. Nous nous appuyons donc sur l'épisode de « La même interview, reine après reine »¹⁵⁸ mettant en scène l'interview des épouses de Henri VIII, le roi d'Angleterre. Cette vidéo était soutenue financièrement par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC / Talent), ce qui a permis des moyens de réalisation plus conséquent ainsi qu'un résultat professionnel.

¹⁵² D'après un échange par mail en date du 19/06/2023.

¹⁵³ D'après un échange informel entre les deux hommes durant l'été 2015.

¹⁵⁴ Lien vers le « mix » YouTube de vidéos de la métropole de Rouen :

https://www.youtube.com/watch?v=ymAeF77Ve3g&list=PLwSqVlwg19F5fuGjKeLmR_HJ4QJ5I-M_c.

¹⁵⁵ Lien vers la chaîne YouTube Selfie'storique: <https://www.youtube.com/@Selfiestorique/featured>.

¹⁵⁶ Nous n'avons pas d'informations supplémentaires sur son identité.

¹⁵⁷ Dans la description de la vidéo « la même interview, reine après reine », la vidéaste précise qu'elle a collaboré avec l'historienne Laura Doulet détentrice d'un Master de recherche en Histoire et anthropologie des sociétés médiévales et modernes, spécialisation XVIe siècle.

¹⁵⁸ Selfie'storique, *La même interview, reine après reine [Les 6 femmes d'Henry VIII/ Hors-série # 4]* [Fichier vidéo], 05/08/2022, consulté le 16/06/2023, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=PYViDIRxDUo>.



Figure 49 capture d'écran de « la même interview, reine après reine » ©Selflie'storique

Pour le projet « Graffit'histoires du Catel », le guide, contera l'histoire du graffiteur à la première personne du singulier. Cela permettra au spectateur de se sentir impliqué dans le récit tout en découvrant les graffitis. Le guide se positionnera face aux spectateurs (et la caméra) et expliquera les graffitis présents de la même façon que lors d'une visite classique. La vidéo ne durera pas plus de 5 minutes car lorsque des graffitis sont présentés dans une visite, il n'y a pas tant de détails discutés avec les visiteurs. Une musique de fond pourra accompagner le discours du guide, et un montage simple sera créé autour de la vidéo. Il y aura donc une courte introduction sur fond noir avec le titre de l'épisode, et des questions seront posées au guide. Ces questions seront simples : « Qui êtes-vous ? », « Avez-vous réalisé des graffitis ? », « Pourquoi les avez-vous graffités ? » etc. Elles reprendront la forme de l'épisode des femmes du roi Henri VIII (figure 49).

Ces questions permettront un questionnement sur les graffitis et seront aussi utiles pour le public s'il se pose lui-même des questions. Elles pourront être affinées en fonction des résultats des recherches qui seront menées. Guillaume Gohon emploie la même méthode dans ses vidéos. C'est pourquoi, utiliser des questions dans une vidéo semble approprié et peut dynamiser cette dernière, ainsi qu'attiser la curiosité des internautes.

c. Le script et le synopsis de l'épisode pilote.

Le premier épisode de cette série « Graffit'histoires du Catel » est un pilote et lance le projet. Cet épisode se concentrera donc sur une série de graffitis représentant des bateaux les uns à la suite des autres. Ils ont été produits très probablement par un garde qui connaissait la mer, ou le monde maritime car ils sont assez précis dans leur réalisation. Nous nommerons le graffiteur Guillaume (figure 50). Voici le synopsis de l'épisode :



Figure 50 schéma de la vidéo "L'armada de bateaux au Catel" ©Cassandra Guilloux

Le premier épisode s'intitule « L'armada de bateaux au Catel » portant sur une série de bateaux au premier étage du Manoir du Catel. Ce dernier est un ancien lieu de détention où des prisonniers et des gardes en ont graffité les murs. Ces murs sont chargés d'histoires et racontent souvent la vie des personnes qui les graffitent. Nous suivrons dans cet épisode le récit de Guillaume, garde au manoir, qui nous expliquera son geste et son graffiti à l'aide de questions.

Ce schéma est une illustration de ce à quoi pourrait ressembler la vidéo, nous n'avons pas eu l'occasion d'incarner ce rôle nous-mêmes. L'image du graffiti de l'armada est extraite d'une carte postale vendue par l'Association de Sauvegarde et d'Animation. Au travers de ce script, nous allons vous faire découvrir ce premier épisode dans une ambiance médiévale.

SCRIPT :

Écran de présentation et musique.

INTERLOCUTEUR : Bonjour pouvez-vous vous présenter ?

GUILLAUME : Bonjour, je suis Guillaume et je suis garde au Manoir du Catel.

INTERLOCUTEUR : Pour qui travaillez-vous ?

GUILLAUME : Je suis au service de l'abbé de Fécamp, je dois surveiller les prisonniers qui se trouvent au rez-de-chaussée pour qu'ils soient jugés pour leurs crimes par l'abbé.

INTERLOCUTEUR : Qu'est-ce qui se trouve derrière vous sur le mur ?

GUILLAUME : Ce sont des bateaux gravés par mes soins. Ils représentent les bateaux sur lesquels nous naviguions lorsque nous prenions la mer. Ces bateaux sont sur ces murs pour m'aider à me sentir mieux.

INTERLOCUTEUR : Que vous arrive-t-il ?

GUILLAUME : La vie au manoir n'est pas facile, surtout pendant l'hiver. Nous les gardes, nous pouvons nous réchauffer mais nous restons enfermés à l'intérieur des murs sans sortir pour surveiller les prisonniers. C'est un travail dur vous savez. Je suis triste de ne plus revoir la mer, c'était pour moi une façon de me sentir libre, j'étais heureux.

INTERLOCUTEUR : Comment avez-vous fait pour graver ces graffitis ?

GUILLAUME : En réalité, c'est assez simple. Je me suis muni d'une pierre aiguisée et j'ai gratté le mur. Cela a été assez rapide puisque les murs sont en pierre de Vernon, ils sont faits en craie.

INTERLOCUTEUR : Pouvez-vous nous décrire ce graffiti ?

GUILLAUME : Bien sûr, regardons ensemble. Nous retrouvons 4 bateaux, tous réalisés selon mes connaissances. Ces quatre bateaux sont pourvus d'une coque, d'un mât et de voiles. Ils ne sont pas tous faits de la même façon mais c'est ce qui les rend singuliers.

INTERLOCUTEUR : Merci Guillaume.

Écran de fermeture et annonce du prochain épisode lundi prochain à 17h.

Ce script n'est qu'une ébauche car nous n'avons pas pu nous documenter davantage notamment sur des sources scientifiques. Il est donc à travailler une fois qu'elles seront réalisées. Cela donne néanmoins une idée de la façon dont seront écrits les épisodes suivants.

II. Le projet de valorisation.

a. Les objectifs du projet.

Durant l'étude des cas du château de Gaillon, du donjon de Vincennes et du camp de la Transportation, le constat était sans appel : les graffitis manquent de visibilité même si certains tentent de les faire connaître. Un des objectifs de ce projet est de démocratiser l'accès aux graffitis et de les valoriser via la plateforme YouTube. L'utilisation d'un tel outil est, à notre sens, idéal car tout le monde peut y avoir accès. Nous reviendrons sur ce point plus tard dans cette étude. Cela permettra de faire connaître, d'une part les graffitis du Manoir du Catel, et, d'autre part, le graffiti carcéral de manière générale. Parler du sujet carcéral reste encore aujourd'hui très compliqué pour le public car cela est perçu comme honteux. Alors, l'objectif est aussi de montrer au public que la détention est un lieu terrible pour les prisonniers vivant dans des conditions de vie compliquées.

Un autre de ses objectifs est aussi d'apporter davantage de public au manoir qui connaît depuis quelques années une hausse de sa fréquentation¹⁵⁹. Toutefois, les visiteurs sont déçus lorsqu'ils se rendent à l'évidence que le premier étage n'est pas visitable. C'est en tout cas le constat que nous faisons lors des visites. Grâce à la série de vidéos, les visiteurs seront encore plus curieux et davantage satisfaits de leur expérience entre ces murs.

b. Une description fonctionnelle des besoins

i. Dans les vidéos.

Afin de démocratiser l'accès, nous comptons sur une étude précise des graffitis, de l'époque durant laquelle les archéologues estiment leur création, mais aussi sur une réalisation esthétique des vidéos. Le guide, qui est recruté chaque année, a eu une formation dans la médiation et une licence en histoire. Il connaît les méthodes de recherches scientifiques. Il s'appuiera donc sur ses connaissances et sur les méthodes acquises au cours

¹⁵⁹ D'après un échange par mail en date du 19/06/2023.

de ses années d'étude. Mais cela n'est pas suffisant pour réaliser une série de vidéos telle que celle-ci. Il est nécessaire que des recherches scientifiques soient réalisées à la demande du propriétaire et de l'Association de Sauvegarde et d'Animation, afin de garantir l'exactitude historique et professionnelle de ce projet. Ce projet pourra être réalisé en collaboration avec des professionnels connaissant déjà le Manoir du Catel tels que Thomas Guérin et des personnes travaillant à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Pour permettre une meilleure immersion et une implication de tous les publics dans les vidéos, il semble important de présenter les graffitis en costumes d'époque. Il est possible de se fournir en costumes soit en les réalisant soi-même si l'équipe de production a des costumiers, soit en demandant des prêts à des associations spécialisées en reconstitution historique, ou louer le costume sur un site. Sur le site « la malle aux costumes »¹⁶⁰, nombreux sont les costumes disponibles à des prix raisonnables. Nous avons sélectionné le costume « Guillaume » (figure 51) qui pourrait convenir pour réaliser le premier épisode de la série. Ce costume est un costume de chevalier et est assez intemporel, ne marquant pas réellement une époque, il pourrait donc convenir pour filmer le premier épisode.

Accueil > Nos Costumes > Histoire > Moyen-Age > Guillaume

NOS COSTUMES

Histoire

- Antiquité
- Moyen-Age**
- Renaissance
- XVIIème s
- XVIIIème siècle
- Empire
- Second Empire
- Belle Epoque
- Années folles
- Après-guerre
- Sixties
- Seventies
- 1980/90
- Vintage
- Contemporain
- Disco
- Romantique
- Egypte
- Valse de Vienne
- Viking
- Gaulois
- Byzance
- Pirate



Guillaume

Réf. : 1185

Description

- Catégorie : Homme
- Taille : 38 à 44
- Tour de Poitrine : 105
- Tour de Taille : 88

La location du costume comprend :
Chasuble polycoton, Surcot jacquard, Caleçon jersey,
Ceinture cuir, Chapeau feutre, Capuche polycoton

Prix de location : 76,00 €

Caution : 532,00 € (non encaissée)

? A propos de la caution

Pour une location de plus de 2 jours, merci de nous contacter par mail : cathy@malle-costumes.com

[Partager sur Facebook](#)

Figure 51 Costume "Guillaume" ©La malle aux costumes

¹⁶⁰ Lien vers le site internet « la malle aux costumes » sur la page du costume « Guillaume » : <https://malle-costumes.com/moyen-age/714-guillaume.html>.

ii. Pour les vidéos.

Avant toute chose, il faut réutiliser la chaîne YouTube du Manoir du Catel et l'agencer pour qu'elle puisse accueillir les vidéos. En créant une liste appelée « mix », toutes les vidéos de la même série seront organisées ensemble. Ainsi, l'internaute n'aura qu'à cliquer sur le « mix » de vidéos et pourra retrouver toutes les vidéos sur les graffitis du premier étage. Aussi, l'utilisation de la plateforme YouTube est idéale pour ce type de contenu car le public n'a pas besoin de se créer un compte pour pouvoir y accéder. Elle est aussi totalement gratuite et très ergonomique. Il faut savoir que 40 millions de Français utilisent chaque mois¹⁶¹ la plateforme et pourraient découvrir la chaîne fortuitement. De plus, si les publicités sont activées sur les vidéos, des fonds pourront être générés et cela profiterait à l'entretien, ou à des recherches sur les graffitis du Manoir du Catel.

Il serait possible d'installer des QR codes à l'intérieur du manoir, sur des dépliants ou à l'accueil, pour faciliter l'accès à ces vidéos YouTube en attisant la curiosité des visiteurs. Cet outil est utilisé par tous aujourd'hui, et le public aime pouvoir en scanner.

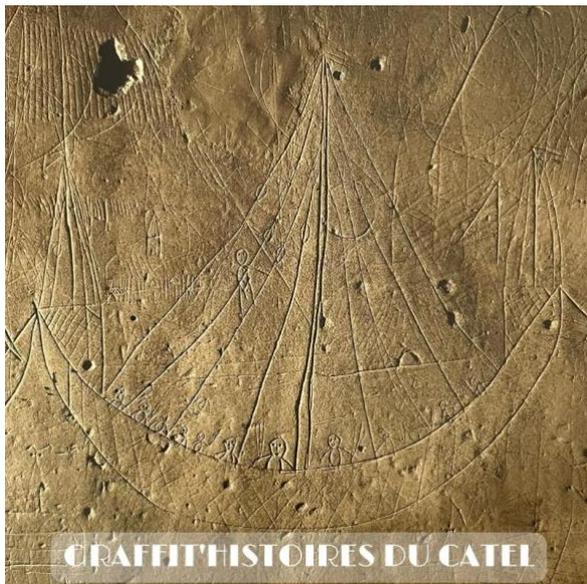


Figure 52 Logo de la série "Graffit'histoires du Catel"
©Cassandra Guilloux

Pour créer une série de vidéos, il faut avoir une identité pour être reconnu et reconnaissable. Nous avons décidé de produire un logo correspondant à la série (figure 52). Ainsi, la création de ce type d'outil pourra être utilisé sur les sites internet partenaires tels que le site internet du Manoir du Catel, des Offices de Tourisme, et surtout sur YouTube, ou même dans la presse.

Le montage d'une vidéo est un point très important lorsqu'une est réalisée. C'est pourquoi, il faut choisir un logiciel de montage compétent et facile à prendre en main. Nous avons choisi d'utiliser « HitFilm ». Ce logiciel est gratuit et permet de monter une vidéo simplement. Aucune formation n'est nécessaire pour l'utiliser. Il est aussi téléchargeable gratuitement depuis n'importe quel ordinateur ou tablette. Il sera idéal pour commencer ce

¹⁶¹ melanie.demayo@wearesocial.net, « DIGITAL REPORT : L'ÉVOLUTION DU NUMÉRIQUE EN 2023 », We Are Social France, 7/02/2023, Consulté le 20/06/2023, URL : <https://wearesocial.com/fr/blog/2023/01/digital-report-levolution-du-numerique-en-2023/>.

projet, et si dans l'avenir, une amélioration sera nécessaire, d'autres logiciels payants existent aussi.

c. Le périmètre du projet.

La plateforme YouTube est, comme nous l'avons vu, très facile d'accès et pour tous. Alors, puisque nous savons que toute personne peut y accéder, nous avons fait le choix de réaliser des vidéos correspondant à tous les publics. La réalisation et l'utilisation de mots simples et compréhensibles par tous sera le maître mot. Ce ne sera pas simplifié à l'extrême car les enfants ne sont pas le seul public. Toutefois, nous ne pourrons pas adapter les vidéos aux plus jeunes, c'est-à-dire à des enfants de la petite enfance (0-6 ans) car cela risque de donner l'impression que ces vidéos sont uniquement à leur intention. Aussi, pour permettre à des personnes malentendantes de pouvoir apprécier la vidéo, des sous-titres seront mis en place. Sur YouTube, les sous-titres sont générés automatiquement ou selon la volonté des personnes qui dirigent la chaîne. De plus, les vidéos sont disponibles de manière permanente lorsqu'elles sont déposées.

En raison de la popularité de la plateforme, il faut envisager que la série pourrait se perdre parmi le flux de vidéos. Nous devons donc prévoir des partenariats, que ce soit avec la presse, les Offices de Tourisme de Rouen, de Fécamp et d'Yvetot. Ce sera l'occasion d'étendre le périmètre du public visé et de faire connaître le projet et le manoir. L'Office de Tourisme d'Yvetot est déjà engagé dans la valorisation du Manoir du Catel, notamment au travers son application « Yvetot Mobile¹⁶² ». La page dédiée raconte brièvement l'histoire des lieux mais communique aussi des informations sur les accès et un plan y est intégré. Nous pouvons demander qu'un paragraphe soit ajouté à propos de notre projet. Cela pourrait se faire si nous rencontrons les personnes en charge de cette application.

Aussi, il est possible d'envisager une collaboration avec les Offices de Tourisme de Rouen et de Fécamp. Rouen étant une ville assez dynamique touristiquement et proche d'Yvetot, donc du Manoir du Catel. Il y a quelques années, le propriétaire collaborait avec Rouen pour y déposer de la documentation afin de faire connaître son manoir, il est donc possible de réitérer cela. Fécamp est aussi une ville dynamique mais ici, nous souhaiterions collaborer avec l'office de la ville surtout pour une raison historique puisque c'est l'abbé de

¹⁶² Lien vers le téléchargement de l'application Yvetot Mobile : <https://www.yvetot.fr/application-yvetot-mobile/>.

Fécamp qui est à l'origine des lieux. Il serait donc normal de pouvoir travailler avec eux. Cependant, pour commencer, il faut savoir comment réaliser ce projet

III. La réalisation du projet.

a. De la prospection envisagée ?

Nous avons évoqué vouloir travailler avec les Offices de Tourisme pour promouvoir notre projet mais il faut également penser à publier des annonces sur les réseaux sociaux du Manoir du Catel pour le faire connaître. Il est actif sur Facebook et Instagram et publie régulièrement des annonces à propos des Journées Européennes du Patrimoine, de la Nuit des Châteaux, de l'ouverture de la période estivale etc. Il communique également sur leurs publications telles que les livres publiés, il se crée

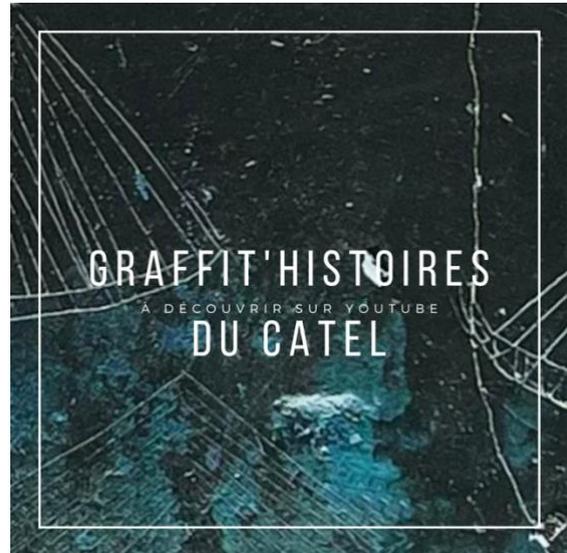


Figure 53 exemple de publication promotionnelle pour Instagram ©Cassandra Guilloux

sa propre publicité. Il serait donc logique de réaliser des publications sur cet évènement. Voici un exemple d'une publication qui pourrait être postée sur Instagram et Facebook (figure 53). D'autres images pourront être publiées avec une photographie du guide présentant le graffiti.

b. Les délais de réalisation.

Afin de mesurer le temps que cette création peut prendre, l'idéal est d'utiliser un rétroplanning. Grâce à cet outil d'organisation (figure 54), il est plus facile de comprendre comment nous allons nous organiser sur ce projet. Il permet de visualiser sur 8 mois l'évolution du projet à partir de sa conception, en passant par la diffusion du programme, et par le tournage. Nous avons décidé de prendre plusieurs temps de réunion pour ajuster le projet en fonction des grandes périodes de conception. Ces réunions seront utiles si nous nous rendons compte que le projet doit évoluer. Elles sont aussi l'occasion de faire un rapide bilan de chaque étapes clés, après l'élaboration du programme et la rédaction du descriptif du projet. Elles permettront de savoir si des points sont à changer, améliorer ou à supprimer. Après la diffusion du programme dans la presse, une réunion est aussi prévue afin de faire un

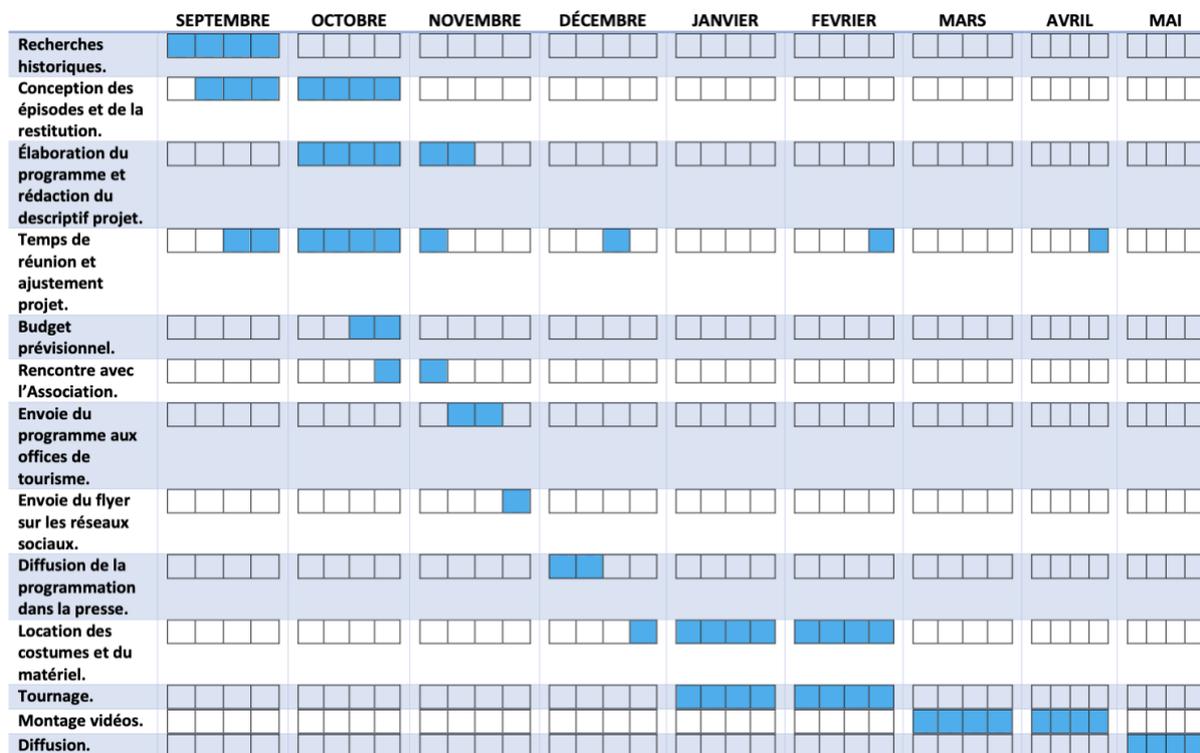


Figure 54 rétroplanning du projet "Graffit'histoires du Catel" @Cassandra Guilloux

bilan des problèmes potentiellement apparus, de même que la gestion de la location des costumes et du matériel vidéo. Cela va fonctionner de la même manière pour la fin du tournage et du montage des vidéos. Les réunions commenceront à partir de la deuxième semaine de septembre, soit la semaine suivant les Journées Européennes du Patrimoine. Cela permettra de travailler sur un seul projet. Nous avons prévu un tournage sur deux semaines pour 10 graffitis présentés, soit 1 par jour sur une semaine de 5 jours. Cela semble convenable pour permettre au guide et à l'équipe de tournage de travailler sans une trop grande contrainte de temps. Nous avons également choisi de prendre le même temps pour monter les extraits filmés. Puis, le rétroplanning affiche une semaine de diffusion mais en réalité, les épisodes seront postés tous les lundis à 17h et seront en diffusion définitive. Il est plus compliqué d'afficher cela sur cet outil.

c. Vers une évolution possible ?

Une fois ce projet achevé, il serait intéressant d'exporter le concept ailleurs. Dans une collaboration avec le ministère de la Culture, du personnel de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de tout autre organisme pouvant financer ou aider à la réalisation, ce projet pourrait être travaillé avec le château de Gaillon. En effet, les graffitis du château sont

pour le moment, peu valorisés et il serait intéressant de faire un parallèle entre ceux produits au Moyen-Âge et ceux de l'époque contemporaine. De plus, les deux lieux se trouvent en Normandie et seront plus faciles à mettre en lien. Ce travail pourrait se faire avec deux guides différents et se répondrait du « tac au tac » tout en comparant leurs graffitis et leurs histoires, reprenant un peu la manière de la vidéo « la même interview, reine après reine ». Cette évolution reste pour le moment une possibilité si le projet est un succès.

Cet aperçu concret de « Graffit'histoires du Catel » que ce soit son développement, sa technicité de réalisation, sa distribution sur le marché, et sa possible évolution, permet de le visualiser de manière simple. La réalisation d'un tel programme peut être comparée à un travail similaire au montage d'un projet de médiation. Il s'inscrit donc parfaitement dans une étude dans la valorisation d'un patrimoine. L'outil numérique devient de plus en plus utile notamment lorsque des objets tels que les graffitis ne sont pas accessibles. Nous espérons que ce projet pourra être réalisé et valorisera ces graffitis qui en ont tant besoin.

Conclusion :

Le graffiti carcéral est aujourd'hui considéré comme un objet patrimonial mais demeure difficile à valoriser à cause de sa nature fragile. Le graffiti n'est pas récent et existe depuis l'Antiquité. Il est un outil pour les archéologues, ethnologues, et historiens aidant à comprendre ces sociétés disparues. Il permet également de comprendre comment, et pourquoi il apparaît dans les milieux difficiles que sont les prisons ou les lieux d'enfermement. Malgré les études menées, il reste des parts d'ombres qu'il serait intéressant d'étudier comme les graffitis produits par les femmes.

Au niveau régional et national, il semble être valorisé mais non sans mal car les difficultés sont nombreuses. D'une part, il faut pouvoir réaliser un recensement, ce qui peut prendre du temps et demande des financements. Il faut aussi s'assurer du bon état de ces graffitis, dans le cas contraire, prévoir une restauration. D'autre part, pour le valoriser il faut s'assurer de la sécurité des visiteurs mais aussi des éventuelles dégradations en limitant l'accès. La grotte de Lascaux est un exemple du tourisme de masse ayant risqué la perte des œuvres du Paléolithique supérieur. Aujourd'hui, les visites se font uniquement dans une grotte fac simulé. Tout ceci constitue une contrainte difficile à contourner. De plus, il reste un objet difficile à valoriser en raison de son origine carcérale. La difficulté demeure du côté du public plus que des acteurs du patrimoine car la prison est encore taboue dans les consciences. Pour pouvoir valoriser ces graffitis, il faudrait pouvoir travailler en amont sur le patrimoine pénitentiaire afin de briser le tabou. Les historiens étudient déjà sur cette question cependant, c'est un travail long et compliqué dont il faut s'armer de patience. La grande exposition *Sur les murs, histoire(s) de graffitis* organisée par le Centre des Monuments Nationaux marque un point de départ à cette valorisation. Elle a aidé à faire prendre conscience de l'importance de sauvegarder un tel patrimoine sur tout le territoire métropolitain. Nous avons constaté, au cours de cette étude, que les graffitis de la Seconde Guerre mondiale bénéficient d'un intérêt différent de la part du public. Ils ne sont pas emplis de honte mais d'une certaine fierté. Il est envisageable de penser que les graffitis carcéraux bénéficieront un jour de la même curiosité.

Au cours de la rédaction de ce mémoire, ce qui nous a profondément marqués est le manque d'accès à ces graffitis, nous conduisant à produire un projet de valorisation qui pourrait pallier à cette contrainte. L'utilisation du numérique est très courante aujourd'hui. Alors, il est, à notre sens, un moyen de valoriser facilement les graffitis, tout en les protégeant, et sensibiliser les visiteurs à ce sujet. « Graffit'histoires du Catel » est un projet qui nous tient à cœur et que nous tenterons de mettre en place dans les années qui suivent. Cependant, le travail de recensement n'est pas terminé car énormément d'entre eux sont encore à découvrir et à valoriser.

Annexes photographiques :

Annexe photographiques du Château de Gaillon :

Panneaux des cellules de l'aile d'Estouteville. Crédits photographiques : Cassandra Guilloux.



Annexe photographiques du Donjon de Vincennes :

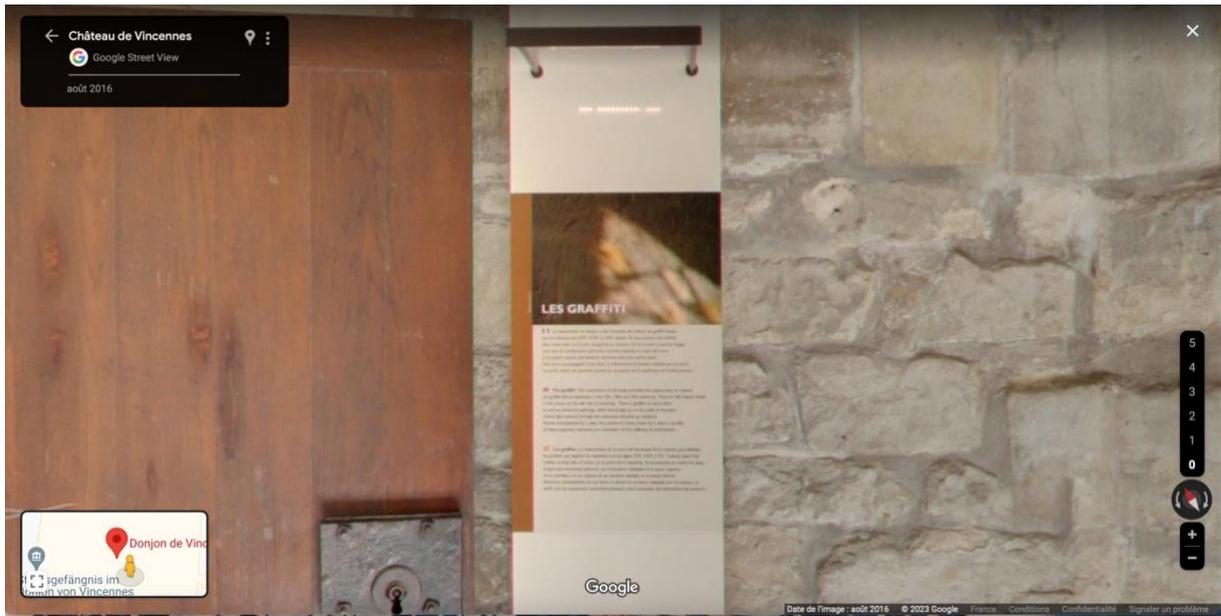
Captures d'écran ©Google Maps.

Capture d'écran de la cellule du Marquis de Sade ©Google Maps.



captures d'écran, de la salle dédiée aux graffitis ©Google Maps.





Capture d'écran de la salle du rez-de-chaussée du Donjon de Vincennes ©Google Maps.



Sous l'ancien Régime, pour adapter le donjon à son usage carcéral, les fenêtres des 3 premiers étages furent murées ou munies de barreaux. De 1777 à 1780, le **comte de Mirabeau** est enfermé à Vincennes à la demande de son père. Il résida très certainement dans cette même cellule mais c'est à Monseigneur de Boulogne, le confesseur de Napoléon I^{er}, incarcéré en 1810, que l'on doit les fresques sur les murs de cette tourelle.

Ci-contre, extrait de la fiche de visite

©Centre des Monuments Nationaux.

VINCENNES, SYMBOLE DE L'ARBITRAIRE ROYAL

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, Vincennes, qui est une prison royale depuis le début du XVI^e siècle, devient, avec la Bastille, le lieu de détention des écrivains contestataires. Diderot et d'autres penseurs des Lumières font les frais de la justice extraordinaire du roi, qui peut décider une incarcération sans procès, uniquement par lettre de cachet. Des graffitis gravés – souvent dans l'embrasure des fenêtres lorsque le cachot était trop sombre – ou peints parfois avec talent, couvrent les murs des pièces du donjon. La plupart datent du XVIII^e et XIX^e siècle et rappellent de manière émouvante ces prisonniers, connus et moins connus qui ont été enfermés dans ces salles.



Fresque de la cellule de Mirabeau

PISTE PÉDAGOGIQUE

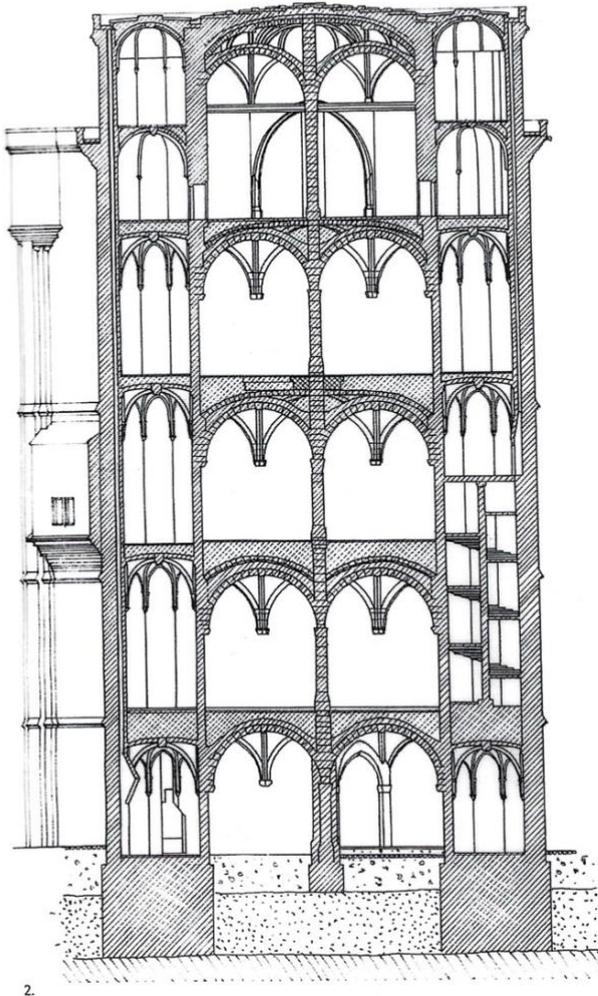
Observer la pièce : quels aménagements ont été réalisés pour transformer le château en prison ?

Sortez de la salle du conseil et vers la droite empruntez l'escalier royal en vis de la tourelle sud-est. Entrez dans la chambre du roi.

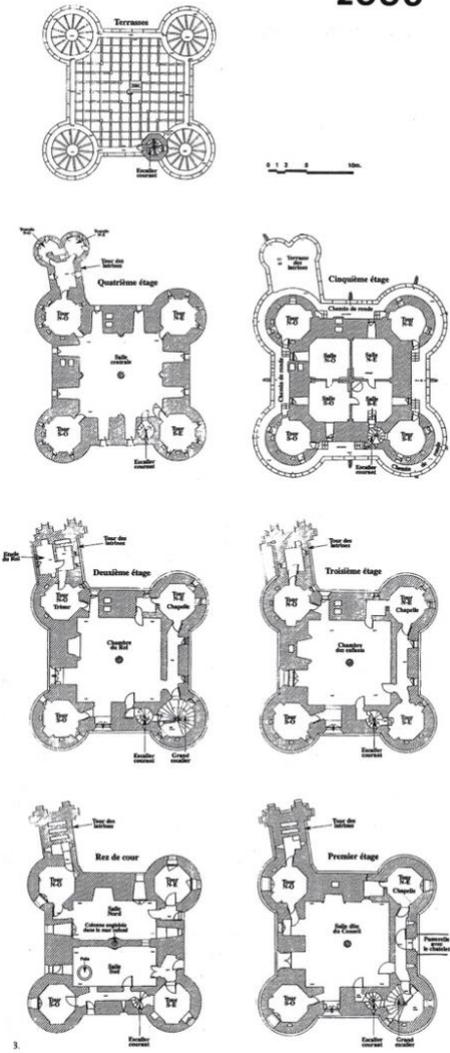
2006

Figure 2
Coupe transversale sur le donjon.
Dessin Dominique Moufle.

Figure 3
Plans de distribution
des différents niveaux
du donjon.
Dessins Dominique Moufle.



2.



Bibliographie

Bibliographie générale :

BARTHES Roland, *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1980, pp.192.

BATAILLE Georges, *Lascaux ou la naissance de l'art*, Paris, Skira, 1955, pp.155.

CAHINGT Henri, *les Murs qui parlent. Le navire en graffiti, du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Dieppe, Murs de Dieppe, 1990.

CLOTTES Jean, *l'art des cavernes préhistoriques*, Londres, Phaidon, 2010, pp. 326.

Collectif, *Le manoir du Catel*, Rouen, Éditions des Falaises, 2010, pp.112.

Collectif, *Le Catel – Mystérieuse sentinelle* », Rouen, Éditions des Falaises, 2021, pp.168.

Collectif, *Monumental 2018-1 Le patrimoine de l'enfermement*, Paris, Edition du patrimoine, 2018, pp. 128.

Collectif, *Monumental 2006-1 Vincennes*, Paris, Edition du patrimoine, 2006, pp.128.

COLAS Christian, *Paris Graffiti - Les marques secrètes de l'histoire*, Paris, Parigramme, 2010, pp.104.

DE SADE Marquis Donatien, *Justine ou les malheurs de la vertu*, Paris, Le Livre de Poche, 1973.

LEVER Maurice, *le marquis de Sade : 1740-1814*, Paris, Tallandier, 2021.

MONTENAT Christian et GUIHO-MONTENAT Marie-Laure, *Prières des murs - Graffitis anciens (XVIIe-XVIIIe siècles) aux murs extérieurs des églises Picardie, Normandie, Ile-de-France*, Paris, Gemob, 2003, pp.208.

MADRANGES Etienne, *Prisons : patrimoine de France*, LexisNexis, 2013, pp.400.

NOUGARET Pierre-Jean-Baptiste, *Histoire du donjon et du château de Vincennes, depuis leur origine*, Paris, Hachette BNF, 2013.

PEDEN Alexander J, *The Graffiti of Pharaonic Egypt: Scop and Roles of Informal Writings*, Boston, Leyde, Brill, 2001, pp.348.

PETROGANI Stéphane, *De Chauvet à Lascaux - L'art des cavernes, reflet de sociétés préhistoriques en mutation*, Paris, Errance, 2013, pp253.

PLINE le Jeune, *Lettres*, VI, 16, « A Tacite », traduction Hubert Zehnacker et Nicole Méthy, Paris, Les Belles Lettres, 2011.

POMMEREAU Claude, BINDE Joséphine, CAVICCHIOLI Lionel, CHAMPALLE Laurène, *Pompéi : les dernières découvertes, la cité retrouvée : l'exposition événement du Grand Palais*, Paris, Beaux-Arts Éditions, 2020.

PRESSAC Laure, *Sur les murs. Histoire(s) de graffitis*, 2018, Paris, Édition du patrimoine, pp192.

ROLANDI G. , PAONE A. , LASCIO M. De et STEFANI G. , « The 79 AD eruption of Somma: the relationship between the date of the eruption and the southeast tephra dispersion », *Journal of Volcanology and Geothermal Research*, vol. 169, 2008, p. 87–98 ([DOI 10.1016/j.jvolgeores.2007.08.020](https://doi.org/10.1016/j.jvolgeores.2007.08.020)).

SANCHEZ, Jean-Lucien, *À perpétuité : relégués au bagne de Guyane*, 2013, Paris, Éditions Vendémiaire, pp 384.

Articles :

BLANCHÉ Ulrich, « Qu'est-ce que le *Street art* ? Essai et discussion des définitions », *Cahiers de Narratologie* [En ligne], 29 | 2015, mis en ligne le 31/01/2016, consulté le 14/02/2023, URL : <http://journals.openedition.org/narratologie/7397> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/narratologie.7397> .

HAMEAU Philippe, « Des peintures du néolithique aux graffitis de prison, tags et graffs », *Le sujet dans la cité*, 2016/1 (Actuels N° 5), p. 27-43. DOI : 10.3917/lhdlc.hs05.0027. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2016-1-page-27.htm>.

HAMEAU Philippe, « Le temps de la réclusion », In: Temps en partage, ressources, représentations, processus. Actes du 129e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Le temps », Besançon, 2004, Paris, Éditions du CTHS, 2009. pp. 57-68. (*Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 129-3).

ILLOUZE Albert, RIGAUD Phillipe, « les graffitis médiévaux de l'abbaye de Montmajour », *Abbaye Saint-Pierre de Montmajour. Histoire et Patrimoine*, Arles, Les Amis du Vieil Arles, 1999, p.51-73.

MONTJARET Anne, « à l'ombre des murs palimpsestes, Les graffiti carcéraux ou faire avec les aveux de l'histoire », *Gradhiva* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 07/12/2019, URL : <http://journals.openedition.org/gradhiva/3288>, consulté le 5/06/2023.

PITTE Dominique, POULAIN France, BRETON Jean-Louis (s. d.). *Les graffiti contemporains du château de Gaillon : bilan des premières campagnes de relevés (2012-2014)*. © Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015 Licence OpenEdition Books. <https://books.openedition.org/purh/4364#entries>.

PITTE Dominique, POULAIN France, BRETON Jean-Louis. Les graffitis contemporains du château de Gaillon, *Musée Criminocorpus* publié le 17 octobre 2014, consulté le 18 avril 2023. Permalien : <https://criminocorpus.org/fr/ref/25/17638/> .

POULAIN France, « Le Château de Gaillon : un passé carcéral volontairement oublié », *In Situ* [En ligne], 48 | 2022, mis en ligne le 23 août 2022, consulté le 27 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/35989> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.35989> .

POULAIN France, *les décors retrouvés du château de Gaillon* In : *journées archéologiques de Haute-Normandie. Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015* [en ligne]. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2016 (généré le 10 janvier 2023). Disponible sur internet : <http://books.openedition.org/purh/4203> .

RAMOND Serge « Un patrimoine culturel oublié : les graffiti », In: *Revue archéologique de l'Oise*, n°23, 1981. pp. 9-28; doi : <https://doi.org/10.3406/pica.1981.1152> .

RENNEVILLE Marc, VICTORIEN Sophie, SANCHEZ Jean-Lucien, « Le patrimoine pénitentiaire dans le musée d'Histoire de la justice de Criminocorpus (2007-2017) », *Déviance et Société*, 2018/4 (Vol. 42), p. 619-642, consulté le 22/06/2023, URL : <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2018-4-page-619.htm> .

SÉGARD Audrey, « Le langage graphique des prisonniers sur les murs face au dedans et au dehors, à la fin du Moyen Âge », *Le Moyen Age*, 2022/1 (Tome CXXVIII), p. 85-107. DOI : 10.3917/rma.281.0085. URL: <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2022-1-page-85.htm> .

TOUSSAINT Frédéric, « Le Manoir du Catel à Écretteville-lès-Baons », In: *Études Normandes*, 54e année, n°3, 2005, Le Patrimoine : Mémoire et Projets. pp. 31-34.

TRUCHI Sandrine, « Temps passé et temps ressenti : les graffiti de l'ancienne prison de Brignoles », *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, n°1-2/2004, Cicatrices

murales. Les graffiti de prison, sous la direction de Joël Candau et Philippe Hameau. pp. 29-46, URL : www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_2004_num_32_1_1835.

VIMONT Jean-Claude, « graffiti en péril ? » in Sociétés et Représentations, 2008/1, N°25, pp. 195-202.

VIVAS Mathieu (éd.), *(Re)lecture archéologique de la justice en Europe médiévale et moderne*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2019, pp.377.

ZAIDMAN Sylvie « Le fort de Romainville : des traces du camp d'internement aux graffitis de la casemate n°17 », musée Criminocorpus, 21/10/2014, consulté le 2/06/2023, url : <https://criminocorpus.org/fr/ref/25/17648/>.

Articles de presse :

BAILLY Emmanuèle, « les graffitis du fort de Romainville, une mémoire de la Résistance et de la déportation à préserver », France Info, 12/02/2023, consulté le 5/06/2023, url : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/seine-saint-denis/les-graffiti-du-fort-de-romainville-une-memoire-de-la-resistance-et-de-la-deportation-a-preserver-2710470.html>.

BARTHELEMY Pierre, « Un graffiti remet en question la date de la destruction de Pompéi », Le Monde, 16 octobre 2018, consulté le 14 février 2023, URL : https://www.lemonde.fr/archeologie/article/2018/10/16/une-inscription-remet-en-question-la-date-de-la-destruction-de-pompei_5370309_1650751.html.

CALLIER Sylvie, « Des graffitis de bateaux sur les murs de nos églises », France Info, publié le 13/06/2013, mis à jour le 10/06/2020, consulté le 27/05/2023, URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/2013/06/13/des-graffitis-de-bateaux-sur-les-murs-de-nos-eglises-269585.html>.

DURAND Frédéric, « Dans l'Eure, une cérémonie au château de Gaillon en hommage aux réfugiés espagnols », le Parisien, le 25 juin 2022 url : <https://www.leparisien.fr/eure-27/dans-leure-une-ceremonie-au-chateau-de-gaillon-en-hommage-aux-refugies-espagnols-25-06-2022-GIJK74443VAVJGG77DUR5GT2IE.php>.

ROPERT Pierre, « A Pompéi, un graffiti renvoie l'éruption du Vésuve aux calendes latines », France Culture, 17/10/2018, consulté le 14/02/2023, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/a-pompei-un-graffiti-renvoie-l-eruption-du-vesuve-aux-calendes-latines-4932275>.

Sitographie

- Sitographie générale :

« À propos », Criminocorpus, consulté le 23 mars 2023, URL : <https://criminocorpus.org/fr/>.

Dictionnaire de l'académie française, « rhodoïd », consulté le 4 mars 2022, URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9R2534>.

FLEURY, Béatrice, « les graffitis de la Tour de la Lanterne, Des murs à lire, consulté le 22/06/2023, URL : <https://desmursalire.fr/les-graffitis-de-la-tour-de-la-lanterne-a-la-rochelle/>.

« Graffitis du château de Vincennes » Regards, banque d'images des monuments, consulté le 9/04/2023, URL : <https://regards.monuments-nationaux.fr/fr/reportage>.

« Graffiti, une définition », Graffiti-monuments-nationaux [en ligne], consulté le 14 février 2023, URL : <https://graffiti.monuments-nationaux.fr/graffiti2/Graffiti-une-definition>.

« Journées Européennes du Patrimoine » culture.gouv.fr, publié le 10/03/2023, consulté le 12/04/2023, <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr>.

La Nuit des Châteaux, url : <https://www.nuitdeschateaux.com/qui-sommes-nous> .

Lien vers la chaîne YouTube Selfie'storique:
<https://www.youtube.com/@Selfiestorique/featured>.

Lien vers le « mix » YouTube de vidéos de la métropole de Rouen :
https://www.youtube.com/watch?v=ymAeF77Ve3g&list=PLwSqVlwg19F5fuGjKeLmR_HJ4QJ5I-M_c.

Lien vers le site internet « la malle aux costumes » sur la page du costume « Guillaume » :
<https://malle-costumes.com/moyen-age/714-guillaume.html>.

Lien vers le téléchargement de l'application Yvetot Mobile :
<https://www.yvetot.fr/application-yvetot-mobile/>.

Manoir du Catel, *Manoir du Catel – L'aventure d'une restauration*, YouTube, 22/01/2021, consulté le 15/06/2023 URL : https://youtu.be/jXe--VcJ_yY.

melanie.demayo@wearesocial.net, « DIGITAL REPORT : L'ÉVOLUTION DU NUMÉRIQUE EN 2023 », We Are Social France, 7/02/2023, Consulté le 20/06/2023, URL : <https://wearesocial.com/fr/blog/2023/01/digital-report-levolution-du-numerique-en-2023/> .

MEDIVALISTS « Medieval Graffiti with Matthew Champion », *Medivalists*, publiée le 11/06/2020, consultée le 27/05/2023 URL : https://youtu.be/uPg_KLvoiU .

Ordonnance du 25 août 1539 sur le fait de la justice (dite ordonnance de Villers-Cotterêts), article 111, consulté le 15/06/2023, URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070939/> .

PAILLET Patrick, conférence « Sapiens, artiste sans frontière ? », 2022, URL : <https://museumedia.mnhn.fr/element?id=349342> .

Selfie'storique, *La même interview, reine après reine [Les 6 femmes d'Henry VIII/ Hors-série # 4]* [Fichier vidéo], 05/08/2022, consulté le 16/06/2023, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=PYViDIRxDUo>.

« Une prison redoutable », château de Vincennes centre des monuments nationaux, consulté le 16/04/2023 URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/decouvrir/une-prison-redoutable>.

« Le tag est une signature ou une marque. Il vient de l'anglais « to tag » (étiqueter). Ses lettres stylisées forment un nom, souvent le pseudonyme de l'artiste. D'une seule couleur le plus souvent, de taille généralement réduite et réalisé d'un geste rapide à l'aide de l'aérosol, de pinceau, de marqueur ou de sticker », Le street art ou art urbain [en ligne], mis en ligne le 18/11/2015, consulté le 14/02/2023, URL : https://web.ac-reims.fr/dsden10/exper/IMG/pdf/le_street_art.pdf.

- Camp de la Transportation de Saint-Laurent du Maroni :

« 27 mars 1852. Décret concernant les condamnés aux travaux forcés, actuellement détenus dans les bagnes, et qui seront envoyés à la Guiane française pour y subir leur peine », in *Musée Criminocorpus* publié le 17 mars 2013, consulté le 19 avril 2023, URL : <https://criminocorpus.org/fr/ref/25/17149/>.

VICTORIEN Sophie, « Saint-Laurent-du-Maroni, De la préservation d'une mémoire à sa mise en valeur (Marie Bourdeau et Michel Pierre) », in *Musée Criminocorpus*, publié le 24/06/2016, consulté le 19/04/2023, url : <https://criminocorpus.hypotheses.org/18879>.

- Château de Gaillon :

DUAULT Elsa, Exposition au Château de Gaillon "Mémoires et Trousseaux" 15 septembre- 6 novembre 2022, URL : <https://www.elsaduault.com/about-3-2>.

« Château de Gaillon », Fondation du patrimoine, 7/12/2022, consulté le 2/03/2023, URL : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-gaillon> .

« Château de Gaillon », Fondation du patrimoine, 7/12/2022, consulté le 2/03/2023, URL : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-gaillon> .

Qui sommes-nous ?, « Association pour la renaissance du château de Gaillon » Arc Gaillon, consulté le 18/04/2023 URL : <https://www.arc-gaillon.org/qui-sommes-nous> .

POULAIN France, BRETON Jean-Louis, « Historique du Château de Gaillon, Gaillon I : la construction du château », in Les essentiels, le dire de l'architecte des bâtiments de France, publié le 4/01/2019.

- Donjon de Vincennes :

« Chronologie château », espace enseignant, ressources, URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/Espace-enseignant> .

« Exposition : les prisonniers de Vincennes », vincennes.fr, consulté le 13/04/2023 URL : <https://www.vincennes.fr/agenda/exposition-les-prisonniers-de-vincennes> .

« Histoire(s) de graffitis au château de Vincennes », Le blog de Lili, publié le 21/06/2018, consulté le 9/04/2023 URL : <https://leblogdelili.fr/histoires-de-graffitis-chateau-de-vincennes/> .

« Information pratiques » (accès), chateau-de-vincenne.fr, consulté le 4/04/2023, URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/Preparer-sa-visite/Informations-pratiques2> .

Lien de la visite vers Google Maps : <https://goo.gl/maps/71DbXyC23i6LV81M9> .

« L'histoire du Château de Vincennes » arts and culture google.com, consulté le 14/04/2023, URL : <https://g.co/arts/sGsqnso6TNG55R1P7>.

Portail enseignants du site du château de Vincennes consulté le 14/04/2023, url : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/enseignants>.

« Sur les murs : une saison à découvrir », Graffiti monuments nationaux, consulté le 1/04/2023, URL : <https://graffiti.monuments-nationaux.fr/Programme/Sur-les-murs-une-saison-a-decouvrir#4d6f60edb7e9a4ec639f1399bc81349d>.

« Visite guidée en direct du château de Vincennes » consultée le 1/12/2022, URL : <https://www.chateau-de-vincennes.fr/Explorer/Video-visite-guidee>.

« Visite guidée en direct du château de Vincennes » consultée le 15/12/2022, URL : <https://fb.watch/jXJcSDhI4E/>.

Vincennes TV.fr. (2019, 19 septembre). *Allons visiter le Château de Vincennes !* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=cnm_ZW-5v8A.